

Thant demande à Washington UNE TRÊVE unilatérale

NATIONS UNIES. — Le secrétaire U Thant a invité samedi les Etats-Unis à promouvoir unilatéralement un cessez-le-feu au Vietnam pour déclencher un processus menant à la convocation de la conférence de Genève.

Dans un geste inusité, U Thant a formulé cette suggestion en appuyant publiquement, dans un communiqué de presse, une déclaration faite vendredi soir par le sénateur américain Joseph Clark qui proposait que le gouvernement américain promulgue unilatéralement la trêve demandée par U Thant dans son dernier mémorandum et fixe la date du cessez-le-feu au 15 avril.

U Thant ne s'est pas référé à cette date dans son communiqué. Il a dit son vif intérêt pour la déclaration du sénateur Clark (faite devant l'association privée "Americans for Democratic Action") qui l'a, a-t-il dit, "profondément impressionné."

"Avec leur puissance et leur richesse sans précédent dans l'histoire humaine, les Etats-Unis sont à même de prendre cette initiative. Je dois dire que je partage l'opinion du sénateur Clark que les Etats-Unis peuvent se permettre de prendre une telle mesure même s'ils encourent un risque, à mon avis, très limité", a dit U Thant.

"Ma dernière proposition, souligne le secrétaire général de l'O.N.U., en se référant à son appel à un cessez-le-feu, était nécessairement adressée aux deux parties au conflit et faisait appel à une action simultanée pour l'institution d'une trêve générale. Je reconnais cependant l'apre réalité de l'impasse qui existe. Il me paraît de plus en plus évident que cette impasse ne peut être surmontée et les massacres, et les destructions de plus en plus horribles de la guerre du Vietnam prendre fin que si l'un côté ou l'autre montre la sagesse, le courage et la compassion de prendre l'initiative de faire le premier pas, c'est-à-dire d'entreprendre unilatéralement de mettre en vigueur un cessez-le-feu avec maintien en l'état, et ensuite de ne tirer que pour riposter."

ELECTIONS MUNICIPALES AU SUD-VIETNAM

SAIGON — Plus de cinquante pour cent des électeurs qui ont participé hier aux élections municipales, dans deux cent vingt villages du Sud-Vietnam, avaient déposé leurs bulletins avant midi, indique le commissaire aux affaires publiques.

Malgré les menaces du Viet-

cong contre les candidats et contre les électeurs, la participation au vote a été en général assez élevée.

Le pourcentage le plus important a été enregistré dans le village de Phuoc Tuy avec 2,527 votants sur 2,673 inscrits, soit 94,5%. Le pourcentage le plus bas a été relevé dans la province de Kontum où, pour l'élection des conseils de treize villages, 1,175 personnes seulement sur 5,688 ont déposé leurs bulletins dans l'urne.

Voir page 7: Thant

Les Canadiens terminent au deuxième rang, recevront les Rangers jeudi

Nos informations à la page 12



Une vingtaine de libéraux "progressistes" sont en quête d'un renouveau idéologique

par Michel ROY

Une vingtaine de parlementaires et militants libéraux — ayant en commun l'adhésion qu'ils ont ouvertement accordée à l'équipe Kierans-Brière-Casgrain lors du congrès de la F.L.Q. en novembre — se sont réunis en fin de semaine dans un hôtel de Mont-Tremblant pour réfléchir sur l'avenir national, politique, constitutionnel et économique du Québec, et jeter les bases d'un éventuel manifeste qu'ils s'efforceront de faire prévaloir dans le parti. Ceux-là mêmes qui avaient lancé l'idée de la démocratisation des structures et du financement l'automne dernier s'engagent maintenant dans une campagne de renouveau idéologique.

M. Eric Kierans, qui assistait à la réunion, a démenti les rumeurs qui prétendaient aux personnes présentes (ordinairement qualifiées de "progressistes") compte tenu des autres tendances qui se font jour dans le parti l'intention de lancer une nouvelle formation dans le Québec. D'autres participants ont confirmé qu'il n'avait pas été question d'une telle hypothèse. "Bien plus, a précisé l'un d'entre eux, nous n'avons même pas parlé du leadership du parti."

Pour rassurer ceux qu'une telle réunion a pu inquiéter, le président de la Fédération a fait observer qu'elle groupait des membres de la Commission politique de la F.L.Q. et qu'elle examinait des questions inscrites à l'ordre du jour des travaux

de cette commission. Certes, ce n'était pas une réunion officielle de la Commission qui comprend 75 personnes, car il est difficile de susciter une discussion fructueuse quand le cercle est trop large.

M. Jean Lesage, qui se trouvait à Rimouski, à Matane et à Sept-Îles en fin de semaine, a été informé de la réunion au moment où celle-ci était déjà commencée. Mais son chef de cabinet avait été prévenu à l'avance.

Outre M. Kierans, on remarquait chez les parlementaires Mme Claire Kirkland-Casgrain, MM. Paul Gérin-Lajoie, René Lévesque, Jean-Paul Lefebvre, Yves Michaud, Robert Bourassa, Gilles Houde et François Aquin. Parmi les militants présents on retrouvait MM. Philippe Casgrain, Marc Brière, le Dr Roch Banville, vice-président régional pour la région du Saguenay; MM. Roger Chouinard, vice-président régional pour le Lac Saint-Jean; André Brossard, co-président de la commission politique; Guy Morin, président des jeunes libéraux; Réginald Savoie, professeur à l'université de Montréal; Rosaire Beaulé, Gilbert Bériault, R. Boivin; Dr Maurice Jobin, M. Pierre O'Neill, directeur de la Réforme, et M. Guy Pelletier.

M. Georges-Emile Lapalme, ancien chef du parti, s'y trouvait également. "Je ne devais pas y aller, a-t-il dit, mais un ami a insisté pour que je m'y rende... J'y ai assisté surtout en spectateur", a-t-il dit.

Pour la plupart des personnes présentes, cette réunion officielle répondait à un besoin depuis le congrès de novembre, marqué par de déchirants affrontements entre les partisans du statut quo et les instigateurs de formules et de structures nouvelles dans le parti, les "progressistes" n'avaient jamais eu l'occasion de se revoir tous ensemble pour "faire le point". Or, plusieurs d'entre eux déplorait une certaine stagnation dans le domaine idéologique. Le parti se structure à neuf, met au point des techniques d'organisation, dépêche ses parlementaires aux quatre coins de la province pour galvaniser les adhérents; le chef et le président, flanqués de leurs lieutenants, font des tournées qui suscitent quelque enthousiasme chez les sympathisants. Mais, à l'égard des grands problèmes de la société québécoise, le parti n'offre pas de solutions et d'options originales. On se borne à rendre les coups reçus, à donner la réplique aux ministériels. Au surplus, les jeunes ne sont pas attirés par le parti libéral.

On s'est préoccupé des problèmes de l'organisation avec un certain succès (encore que beaucoup d'anciens partisans de M. Kierans sont insatisfaits des mesures prises et estiment avoir été laissés pour compte); il faut maintenant penser et réfléchir. Il faut préciser une doctrine.

A cette fin, deux grands exposés ont été faits aux participants de la réunion de Mont-Tremblant. L'un, réalisé en commun par MM. Gérin-Lajoie, Lefebvre et Bourassa; l'autre, présenté par M. Lévesque. Ces interventions ont porté sur la situation présente et l'avenir politique, économique et constitutionnel du Québec dans la confédération canadienne.

VOIR PAGE 7: UNE VINGTAINE DE LIBÉRAUX

M. Lévesque dit comment on aurait pu employer à d'autres fins les millions "gaspillés" des allocations familiales

M. René Lévesque s'est élevé hier soir contre l'injuste répartition des allocations familiales annoncées dans le budget de M. Dozois. "Il n'y a pas une famille mal prise à qui ça va donner le moindre coup de main de recevoir \$30 par année pour le premier enfant!"

S'adressant aux représentants des quincailleries, des marchands et des fournisseurs d'une société appelée "Les Marchands Quincailleries" (qui groupe environ 300 magasins dans la province et dont le chiffre d'affaires atteignait près de \$6 millions l'an dernier), M. Lévesque a rappelé que le gouvernement, pour financer les allocations, a aboli l'exemption de \$300 par enfant, ce qui lui procure \$43 millions, et ajouté \$45 millions pour obtenir les \$88 millions que lui coûtera le régime de la Tère année.

Après avoir répété qu'il était pleinement d'accord avec le principe des allocations familiales, M. Lévesque n'est dit d'avis que la méthode employée par le gouvernement entraîne un gaspillage qu'il estime à \$45 millions. Comment aurait-on pu employer ces \$45 millions à de meilleures fins?

L'ancien ministre donne quelques exemples: "On aurait pu accorder \$10 millions à la SGF pendant 10 ans pour l'aider à jouer son rôle. La loi prévoit que son capital sera de \$50 millions, mais elle en a peine le dixième présentement."

On aurait pu réserver \$10 millions à la sidérurgie, cette sidérurgie qu'il nous faut, a-t-il dit, et que nous finirons par construire. Il évoque l'exemple de la DOFASCO, beaucoup plus petite que STELCO, mais qui est la plus avancée et la plus productive au Canada.

On aurait pu investir \$10 millions dans l'équipement de l'industrie touristique. Voilà un secteur qu'il convient de développer en cette année de l'Exposition puisque le nombre de visiteurs étrangers atteindra un record et qu'il s'agit de se préparer à les recevoir de nouveau comme touristes.

On aurait pu porter de \$250,000 à \$2,500,000 le budget de la direction du commerce, notamment chargé de faire la publicité de nos produits et de nos expositions industrielles.

On aurait pu, enfin, consacrer \$10 millions à la recherche, ce domaine vital dont nous sommes absents et sans lequel un peuple ne peut évoluer à la cadence des progrès actuels.

Et si l'on considère qu'il en coûte de \$10,000 à \$15,000 pour créer un seul emploi nouveau dans l'industrie, souligne M. Lévesque, on peut penser que

ces quelque \$45,000,000 pourraient créer environ 4,500 emplois, et l'effet multiplicateur décuplerait le nombre des emplois qui passerait éventuellement à 45,000 emplois à \$6,000 par année, soit \$270 millions. Mais, pour parvenir à ce résultat, il faut au moins cinq ans, note M. Lévesque qui se demande si, "Canadiens comme nous sommes", on ne préfère pas le "petit chèque de \$30 par année" des maintenant pour "entretenir notre manie du gaspillage".

Si on ne peut apprendre à faire l'effort d'une utilisation plus intelligente et rationnelle de nos faibles ressources, "on aura choisi la facilité qui mène à la médiocrité".

a-t-il conclu.

Bourgault tend les bras à la "nouvelle gauche"

par Réal PELLETIER

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale a fait une offre ferme à la nouvelle gauche québécoise pour qu'elle occupe les fonctions clés dans le "gouvernement parallèle" qui doit être mis sur pied bientôt.

Le chef du RIN en personne, M. Pierre Bourgault, a invité MM. Marcel Rioux, Fernand Dumont, Michel Von Schendel, Pierre Mûseur et plusieurs autres — notamment un permanent de la Confédération des syndicats nationaux, croit-on — à remplir des postes de premier plan dans cette sorte de "contre-gouvernement". Ce groupe, a-t-il été annoncé ces derniers temps, doit comprendre cent personnes, des spécialistes groupés par secteurs d'activités correspondant à peu près aux structures supérieures d'un gouvernement.

M. Marcel Rioux est professeur de sociologie à l'université de Montréal; M. Fernand Dumont occupe les mêmes fonctions à l'université Laval; Michel Von Schendel est journaliste et artisan de la revue "Parti-Pris" depuis sa fondation.

Pour le RIN, diverses sources indiquent qu'il s'agit là d'un effort massif, à la fois pour doter le parti d'une armature intellectuelle qui lui manque, en même temps que pour cristalliser sous sa bannière un électoral progressiste qui reste à peu près sans visage, qui compte, depuis le 5 juin et le dernier congrès libéral, pour la nouvelle gauche, cette invitation paraît poser le dilemme suivant: ou bien, si elle entre, elle pourra faire figure d'opportuniste, accédant par surcroît à des fonctions importantes dans un parti sans avoir subi l'épreuve démocratique de l'approbation des membres; ou bien, si elle reste dehors, on pourra l'accuser une fois de plus de continuer de prêcher du haut d'une tour d'ivoire sans "oser" mettre la main à la pâte.

Au regard du cheminement propre au RIN, cette invitation lancée aux porte-parole les plus influents de la gauche nationaliste, cette offre qui leur est faite à toutes fins pratiques de prendre en main l'orientation du parti, témoigne d'une option définitive en faveur de la gauche... à la condition bien sûr que les invites acceptent. Cette option, plusieurs éléments actifs au sein du RIN ou aux frontières du RIN, la souhaitent depuis longtemps. Elle pourrait se révéler un catalyseur important dans le parti. Mais cette option, elle peut signifier en même temps une coupure définitive avec certains autres éléments qui rejoindraient ainsi tout naturellement les rangs du Rassemblement national. Sans compter que l'entrée de la nouvelle gauche dans le parti tuerait dans l'oeuf toute

VOIR PAGE 7: BOURGAULT TEND

Rocher: Certains groupes de parents (dont l'Association des parents catholiques) s'accrochent à un passé dépassé...

par Gilles GARIÉPY



Guy Rocher, s'adressant aux libéraux du comté de Laurier, sous l'oeil intéressé du député René Lévesque.

(Photo Le Devoir, Keystone)

Les groupes de parents qui se sont fait entendre récemment au comité parlementaire de l'éducation à propos du bill 21 sont "des gens qui s'accrochent à un passé dépassé", a déclaré hier le professeur Guy Rocher, vice-doyen des sciences sociales de l'Université de Montréal et qui fut membre de la Commission Parent.

M. Rocher, qui était conféréncier à un déjeuner de l'association libérale du comté de Laurier, a passé en revue les principaux aspects de la réforme de l'éducation. Parlant de la réorganisation des études pré-universitaires et professionnelles, M. Rocher a commenté la bataille qui se livre ces temps-ci devant le comité parlementaire de l'éducation autour du bill 21 créant les "collèges d'enseignement général et professionnel".

Commentant les interventions faites jeudi dernier par les "Parents catholiques" et d'autres associations de parents, M. Rocher a dit ne pas comprendre comment ces associations peuvent s'opposer à la polyvalence.

"Ces parents, a-t-il dit, n'ont pas compris où est l'intérêt de leurs enfants".

Le professeur a souligné que la création des nouveaux collèges polyvalents était une étape essentielle de la démocratisation de l'enseignement; il a rappelé que pour recevoir la masse croissante des finissants du secondaire, les débouchés actuels sont réduits et fragmentés (collèges classiques, instituts de technologie, écoles normales, écoles d'infirmières, etc.); pour assurer aux finissants du secondaire, a-t-il plaidé en substance, la meilleure préparation possible aux études universitaires et éventuellement le plus large accès aux études professionnelles, la polyvalence est absolument nécessaire.

M. Rocher s'est inquiété des pressions actuelles pour qu'on reconstruise sous le nom de "collèges" à caractères publics des "petites sections spéciales et bien protégées" à l'usage exclusif des étudiants qui se destinent à l'université.

"Je ne vois qu'une explication possible à l'attitude des groupes de parents, a commenté le conférencier. C'est qu'ils vivent encore sur l'imaginaire de l'ancien collège classique, échelle de promotion sociale et manufacture d'élite. Ces parents veulent pouvoir mettre leurs enfants un peu au-dessus des autres avec un B.A. et en faire une espèce d'animaux un peu plus raffiné."

M. Rocher a souligné que les représentants des étudiants, devant le comité parlementaire, ont affiché des attitudes tout à fait différentes. A ce sujet, il a témoigné qu'à la suite de la publication du rapport Parent, ceux qui ont compris le rapport le plus vite, ce ne sont pas les parents ou les professeurs, mais les étudiants, parce que ce sont eux qui sont aux prises avec les problèmes actuels. "A l'université, par exemple, a-t-il enchaîné, la réforme va venir, non pas des professeurs, qui sont assez conservateurs, mais des étudiants".

M. Rocher a souligné en outre que les collèges classiques, dans l'ensemble, étaient beaucoup mieux disposés à "marcher" dans la réforme au niveau des instituts que ne le sont les groupes de parents qui combattent le bill 21.

Quelques auditeurs ont fait remarquer à M. Rocher que les groupes de parents "qui sont allés parler au nom de tous les parents de la province" ne représentaient qu'une tendance d'opinion et ont déploré que d'autres groupes, comme les Unions de familles et les Associations parentales-maîtres, ne se soient pas fait entendre.

M. Rocher a souscrit à ces remarques et a ajouté qu'il aimerait bien qu'un jour l'épiscopat demande à l'Association des parents catholiques de modifier son nom, afin qu'elle cesse de laisser croire qu'elle parle au nom de tous les parents qui sont catholiques.

Le député René Lévesque, qui présidait le déjeuner de l'association libérale de son comté, a renchéri en disant que "le mot catholique, chez nous, sert souvent à bénir des choses douteuses".

Le député de Laurier a demandé à l'ancien membre de la commission Parent quelles garanties additionnelles le bill 21 devrait comporter "pour éviter qu'on se retrouve avec du "fling-flang" au lieu de vrais instituts, et qu'on soit obligé dans dix ans de recréer une autre erreur coûteuse".

M. Rocher a répliqué que la loi devrait obliger les corporations de "ceux" (collèges d'enseignement général et professionnel) à dispenser un éventail de cours suffisamment développé pour répondre à tous les besoins de la population étudiante du territoire desservi.

Voir page 7: Rocher

A moins de deux semaines de la conférence de Punta del Este L'activité révolutionnaire connaît une nette recrudescence en Amérique latine

BUENOS AIRES — Douze jours avant la conférence au sommet de Punta del Este, la fièvre monte en Amérique latine où l'activité des guérillas semble se multiplier.

Sur le haut-plateau bolivien, près de la frontière argentine, un nouveau maquis tient en échec les forces armées. Le gouvernement de La Paz a dépêché un envoyé en Argentine pour obtenir de l'aide. "La situation est plus grave qu'on ne croit et pourrait s'étendre à plusieurs pays", a dit en substance, selon les sources informées, le président bolivien René Barrientos à son collègue argentin le général J.C. Onganía.

Un important dispositif de gendarmerie argentine a été placé le long de la frontière tandis que le Paraguay a annoncé samedi que des mesures de précaution étaient, dans ce pays aussi, adoptées d'urgence.

Selon les Boliviens, les quelque 200 guérilleros sont dotés d'armes modernes et ont reçu des fonds de Cuba.

En même temps, les maquis implantés depuis des années, en Colombie ont à nouveau intensifié leur action et accroché durement l'armée de ce pays, à 400 kilomètres seulement au sud de la capitale, Bogota.

Terrorisme et guérillas connaissent aussi depuis trois semaines une recrudescence au

Venezuela après l'assassinat du frère du ministre des affaires étrangères.

Enfin, un autre pays qui ne parvient pas à liquider ses foyers de guérillas est le Guatemala, en Amérique centrale. Tout cela préfigure une atmosphère de tension grave qui selon les experts, ne fera sans doute qu'augmenter jusqu'à la conférence au sommet. Les présidents des républiques lati-

no-américaines et le président Johnson doivent, en effet, se réunir les 12, 13 et 14 avril dans la ville balnéaire de Punta del Este en Uruguay.

On pense généralement que les manifestations s'étendront alors dans les villes du continent tout entier où l'on redoute une flambée des sentiments anti-américains. Les syndicats uruguayens ont déjà annoncé une grève générale de protestations

de 24 heures et une "marche sur Punta del Este".

Le secrétaire général du parti communiste uruguayen était avec un certain nombre de dirigeants latino-américains à Moscou cette semaine.

Les observateurs se demandent s'il y a reçu des conseils de dureté ou de modération. La plupart des partis communistes orthodoxes d'Amérique latine discutent la valeur de la guérilla "comme voie vers le socialisme". L'URSS est lancée dans une offensive diplomatique en vue de l'intensification de ses relations avec l'Argentine, le Chili et la Colombie voire le Venezuela.

Cela crée une ambiance de plus en plus tendue car, à La Havane, Fidel Castro et les dirigeants cubains sont tous jours partisans de la "voie cubaine", c'est-à-dire de la violence et de la guérilla. Le chef de la révolution cubaine s'est lancé récemment dans une série d'acribes critiques contre le P.C. vénézuélien, trop mou à son sens, et même contre Moscou.

Pour la plupart des observateurs, il y a à l'amorce d'une polémique très profonde au sein du mouvement communiste. Castro ne manque certainement pas d'arguments puisqu'il peut affirmer que l'extrême-gauche latino-américaine de plus en plus exaspérée par l'absence de réformes urgentes semble actuellement considérer que la seule solution reste la violence et la guérilla.

Recul des démocrates chrétiens, au Chili

SANTIAGO DU CHILI — Surprise aux élections municipales d'hier au Chili, où le parti démocrate-chrétien du président Eduardo Frei est nettement en baisse alors que tous les partis de l'opposition gagnent des voix.

Selon des chiffres officiels portant sur 10% des suffrages, les démocrates-chrétiens obtiennent 30,2% des voix, les "Nationaux" (ex-conservateurs et libéraux) 20,2%, les radicaux, 20,1%, les communistes, 17,9%, les socialistes, 10,2%; et divers 1,4%. Les abstentions semblent avoir été plus importantes qu'en 1965, où elles étaient de 20 pour cent.

Les amis du président Frei, qui avaient donné à cette consultation un caractère plébiscitaire, se montrent étonnés de la tendance indiquée par les premiers résultats. Le président du parti démocrate-chrétien, le sénateur Patricio Alwin, a toutefois déclaré que cette formation, qui avait recueilli 42,34% des voix lors des élections législatives de mars 1965, s'estimerait satisfaite d'obtenir cette fois-ci 40% des suffrages. "Le parti démocrate-chrétien, a dit pour sa part le ministre de l'intérieur Bernardo Leighton, doit obtenir finalement de 35 à 37% des voix, ce qui sera malgré tout un succès pour la démocratie-chrétienne, au pouvoir depuis deux ans et demi, car il était difficile de repéter une victoire comme celle de mars 1965".

Une ou trois régions économiques, dans le Bas-St-Laurent-Gaspésie? Lesage soutient qu'il appartient à la population de le déterminer!

De notre envoyé spécial, Paul CLICHE

RIMOUSKI — Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a refusé samedi de se prononcer sur l'opportunité de conserver unis en une seule région, ayant comme pôle la ville de Rimouski,

Lesage ne croit pas à des élections cet automne

MATANE (De notre envoyé spécial) — M. Jean Lesage ne croit plus que le gouvernement déclenche des élections à l'automne. Il a soutenu au cours d'une conférence de presse samedi "l'impopularité du budget de l'Union nationale" qui hausse la taxe de vente de six à huit pour cent, et qui contraindra M. Johnson à en retarder l'échéance.

Il n'a qu'à considérer les statistiques de 1966 pour s'en convaincre.

Le libéral Ralph Cowan s'en prend de nouveau à M. Pearson

L'impénitent député libéral de York-Humber a de nouveau accusé son chef M. Pearson vendredi de céder aux revendications "extrémistes" des Canadiens français, accusant même le premier ministre de "faiblesse".

M. Ralph Cowan s'adressait dans la capitale aux membres d'une organisation qui se dénomme le "Canadian Bulldog Party", un mouvement composé surtout de jeunes fonctionnaires fédéraux qui entendent réagir fermement contre le "bilinguisme".

"Nous parlons de démocratie, et pourtant notre pays est dirigé par une minorité", a-t-il dit au milieu des applaudissements. Selon M. Cowan, M. Pearson se rend aux demandes d'environ 15 p.c. de la population, soit environ la moitié des Canadiens français qui appuient le parti libéral au Canada.

M. Cowan estime en effet qu'il n'existe qu'une langue officielle au Canada, et que rien dans l'acte de l'Amérique britannique au nord ne justifie le gouvernement de consentir à une politique de bilinguisme au Canada.

Le député, qui ne se gêne jamais pour attaquer M. Pearson, a accusé les Canadiens français de revendiquer sans cesse. Ainsi, selon lui, la nouvelle formule de péremption a été "cuisinée" pour le Québec.

M. Cowan s'oppose également à ce que les panneaux de signalisation dans le territoire de la commission de la capitale nationale soient bilingues.

Le député affirme que M. Pearson est obligé de faire la cour au Québec, ayant perdu huit comtés au scrutin de 1965 cependant qu'il en gagnait neuf dans notre province. "C'est le règne de la minorité", a-t-il dit.

Le leader du parti "Bulldog", un jeune homme dans la ving-

ties dix comtés du Bas-du-St-Laurent et de la Gaspésie, ou de diviser en trois régions le territoire-pilote qui a servi à l'expérience du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ). Il a déclaré que c'est à la population du territoire concerné à se prononcer.

Cet épineux problème a été l'un des principaux sujets abordés au cours de la brève tournée de fin de semaine de M. Lesage dans le Bas-du-Fleuve. A Rimouski et à Matane samedi, des journalistes de la région se sont enquis de l'attitude de l'ancien premier ministre envers le plan de développement que le BAEQ a présenté au gouvernement en juillet dernier et dont la mise en exécution n'a pas encore véritablement débuté. Ils ont surtout relevé une déclaration que M. Lesage a faite lors d'une visite qu'il a effectuée à Rivière-du-Loup le 18 février dernier.

Selon un compte rendu qu'il a reconnu comme substantiellement exact, le chef de l'opposition avait alors déclaré que plusieurs arguments militaient à l'appui de la thèse des trois régions. Il avait dit qu'il était trop tôt pour fixer à Rimouski ou ailleurs la capitale du territoire, expliquant que si Rimouski est une ville d'institutions et de services, Rivière-du-Loup semble avoir un plus grand avenir portuaire.

Or, les spécialistes du BAEQ disent que leurs travaux les ont convaincus qu'il faut une seule région parce que le territoire amputé de la sous-région de Rivière-du-Loup ne constituerait pas une région viable au point de vue économique. Le plan repose aussi sur le concept de polarisation qui a pour implication de dégager une métropole régionale, Rimouski, dont le développement aura, un effet d'entraînement sur toute la région. Ne pas mettre en application ces deux recommandations fondamentales équivaudrait ni plus ni moins à jeter le plan au rebus, soutiennent-ils.

C'est précisément à ces deux recommandations qu'il s'oppose depuis quelques mois un groupe influent de personnes de Rivière-du-Loup dirigé par le député-maire, M. Rosaire Gendron. La déclaration faite par M. Lesage en février constituait à toute fin pratique, un appui à ce mouvement.

Mais samedi à Rimouski, le chef de l'opposition a précisé qu'il ne préférait pas la formule des trois régions, mais tout simplement qu'il n'avait pas les données en mains pour se prononcer lorsqu'il était premier ministre et qu'il ne les a pas plus aujourd'hui.

Il a toutefois rappelé que la carte des régions administratives que son gouvernement a établie en janvier 1966 rattache la sous-région de Rivière-du-Loup à la région de Québec et non pas à celle du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, non plus qu'elle désigne Rimouski comme métropole régionale de l'instar de Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, etc.

Il a déclaré également que cette carte avait été adoptée au cabinet à la recommandation du Conseil d'orientation économique et du ministère de l'Industrie et du commerce.

On se rappelle toutefois qu'à l'automne 1965, lors d'un colloque tenu à la faculté des sciences sociales de Laval, le directeur général du COE, M. Roland Parenteau, avait laissé entendre clairement que le gouvernement n'avait pas adopté

coup plus avec les conservateurs que chez les libéraux.

Il a ajouté par ailleurs que M. Cowan commet une "hérésie constitutionnelle" lorsqu'il soutient que, seul l'anglais a droit de cité dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

"Nulle part dans la constitution canadienne on ne parle des droits de l'anglais. Si on parle anglais au Canada c'est à cause d'un état de fait: l'existence de 12 millions d'anglophones, et non pas en vertu de dispositions constitutionnelles. Et c'est la même chose pour le français", conclut le député québécois.

Enfin, à Québec, le député fédéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, accuse son collègue libéral, M. Cowan, de faire preuve de "fanatisme" et exhorte l'Association libérale de Toronto-York-Humber de se trouver un autre candidat aux prochaines élections fédérales.

Dans une déclaration faite à un journaliste en fin de semaine, à Québec, M. Choquette a dit qu'il avait l'intention de demander mercredi à la réunion du caucus libéral, que les propos tenus récemment par M. Cowan soient reprochés officiellement.

"Il est inadmissible, affirme M. Choquette, que M. Cowan utilise l'étiquette du parti libéral pour promouvoir de telles idées".

Le député de Lotbinière soutient que les propos de son collègue libéral sont foncièrement "dérégatoires" à la ligne de pensée du parti libéral et qu'ils s'identifient plutôt aux idées du parti conservateur.

"M. Cowan affiche le même fanatisme que certains députés conservateurs, tels MM. Coates et Brack, et sa place est beau-

Mémoire au gouvernement du Conseil d'aménagement de la Côte sud

QUÉBEC — Le conseil d'aménagement et d'expansion de la Côte-sud a présenté un mémoire au gouvernement du Québec dans lequel il réclame que soit entreprise une vaste enquête sociale et économique dans cette région.

L'organisme qui groupe les comtés de Bellechasse, Montmagny, l'Islet et Kamouraska demande aussi que soit terminée la route transcanadienne sur le territoire qu'il représente.

Par ailleurs, il a soumis plusieurs autres demandes relatives à l'agriculture et au tourisme.

M. Clément Vincent, ministre provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, a qui on a remis le mémoire, a laissé entendre qu'il était possible que l'administration de l'ARDA provinciale qui relève de son ministère, en vienne à une entente avec l'administration de l'ARDA fédérale pour que l'on attache une attention toute particulière à la région de la Côte-sud de la province.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

AIR CANADA

HOTESSE DE L'AIR (bilingue)

La plus grande ligne aérienne canadienne, AIR CANADA, recherche présentement des jeunes filles possédant les qualités suivantes:

- Célibataire
- Agée de 20 à 25 ans
- Une vue de 20/20 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"
- Un degré d'instruction du niveau secondaire
- Un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres
- Une vue de 20/20 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Un degré d'instruction du niveau secondaire
- Parlant le français et l'anglais couramment

La période de formation est de 4 semaines et a lieu à Montréal, aux frais d'Air Canada.

Nous avons des emplois disponibles pour nos cours du printemps. Pour obtenir une demande d'emploi,

ÉCRIVEZ ou TELEPHONEZ à: BUREAU DE L'EMPLOI AIR CANADA
1, Place Ville-Marie, Montréal — 874-4500

INSTITUTEURS DEMANDES

pour cours primaire, banlieue de Montréal
Envoyez curriculum vitae à:
André Faulkner,
Commission scolaire Les Ecoles,
2825, rue Dollard, Duvernay,
Ville de Laval

WEST ISLAND SCHOOL COMMISSION

Cette commission scolaire protestante située à Pointe-Claire et Beaconsfield inaugure cette année des maternelles bilingues.
On demande des professeurs bilingues, qualifiés en maternelle.
Veuillez vous adresser à:
E.W. Caron,
Directeur du personnel,
450, rue Church,
Beaconsfield, Qué.,
Tél.: 697-2480

TRAVAILLEUSE SOCIALE

HÔPITAL GÉNÉRAL DU CHRIST-ROI DE VERDUN
DEMANDE
une travailleuse sociale pour département de psychiatrie. Conditions de travail avantageuses. Salaire selon l'expérience.
S'adresser à: Bureau du personnel, 4000, boul. LaSalle, Verdun, Québec.
Tél.: 766-3551, poste 35 ou 36

VENDEURS

Compagnie progressive, 52 ans d'existence cherche 3 représentants bilingues pour Montréal et les environs.
Le candidat numéro 1. Connaissance des moteurs à gazoline et diesel pour visiter les flottes de camions.
Le candidat numéro 2. Expérience dans l'atelier mécanique et la lecture des dessins bleus pour visiter différentes industries.
Le candidat numéro 3. Expérience dans la soudure à résistance (Spotweld) pour la vente de ces appareils.
Ecrire à Lefebvre Frères Limitée
970, De Bullion, Montréal 18, Qué., aux soins de J. Carmel, gérant des ventes.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LEONARD

DEMANDE
professeurs masculins et féminins pour l'éducation physique ou cours élémentaire (classes françaises et bilingues).
CONDITIONS D'ADMISSION:
1) au moins 13 ans de scolarité
2) être bilingue
3) expérimenté
S'adresser à: J.-Paul Racicot,
Directeur général des écoles,
8165 rue Collette,
Ville St-Léonard, Qué.
Tél.: 231-3233-34

INFIRMIERES LICENCIÉES

demandées pour un hôpital moderne de 80 lits et bientôt 150 lits, situé dans les Cantons de l'Est, une région dynamique, à 50 milles au sud de Montréal.
Traitement en rapport avec la Commission d'assurance-hospitalisation du Québec. Distinction pour fonctions de soir et de nuit. Reconnaissance pour spécialisation.
Entretien complet disponible à un tarif minimum.
Ecrire à:
Directeur du "Nursing",
Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins,
Cowansville, Qué.,
Tél.: 263-1333, poste 14 (frais virés).



COGNAC
Prince de
POLIGNAC

...le plus grand nom du Cognac

IMPORTÉ DE FRANCE

EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.Q.
V.S.O.P. — 82F. 130G
*** — REF. 130E

HÔPITAL SAINT-LAMBERT, 831 RUE NOTRE-DAME, SAINT-LAMBERT (120 lits — chroniques et convalescents)
DEMANDE
DIRECTRICE DU "NURSING"
possédant expérience en administration
S'adresser en personne au:
Directeur général ou appelez: 672-4601

COMPTABLE AGREE
pour prendre charge de la comptabilité et du bureau d'une entreprise progressive.
Le candidat doit être bilingue, âgé d'au moins 25 à 35 ans. Expérience minimum 5 ans.
Bénéfices d'assurance-accident, maladie, fonds de pension.
Salaire selon qualifications.
La personne intéressée doit donner son curriculum vitae avec indication du salaire demandé.
Ecrire à Case 547, Le Devoir, Montréal
Toute demande sera gardée confidentiellement.

DIRECTEUR DE RECREATION
demandé par une municipalité moyenne de l'île de Montréal.
Ses fonctions comprendront l'analyse des demandes dans le domaine récréatif et du sport, l'organisation des programmes requis ainsi que l'administration du personnel et des finances du département.
Le candidat doit être parfaitement bilingue.
Traitement suivant la compétence.
Excellents avantages sociaux disponibles.
Envoyez curriculum vitae en mentionnant salaire désiré à:
Case 550, Le Devoir, Mtl.

NOTAIRE
Excellente occasion pour jeune notaire de pratiquer à son compte en partageant suite et facilités de bureaux avec notaire en exercice. Possibilités d'association.
Ecrire Case postale 4, Station Youville, Montréal 11

HÔPITAL DE MONTRÉAL
COMPTABLE DEMANDÉ
QUALIFICATIONS: être âgé de 25 à 35 ans, posséder un diplôme universitaire ou un diplôme de cours secondaire avec expérience pratique.
SALAIRE: proportionnel à l'expérience.
Soumettre curriculum vitae à:
Case postale 546, Le Devoir, Mtl.

HOPITAL STE-ROSE
Hôpital général public de 25 lits, Ste-Rose à Ville de Laval, 10 milles de Montréal.
RECHERCHE
DEUX INFIRMIERES LICENCIÉES
pour le service général en médecine, chirurgie et obstétrique.
EXPERIENCE EN OBSTETRIQUE INDISPENSABLE
Une pour service de nuit.
Une de 4 hres à minuit (rotation).
Semaine de 5 jours, 36 1/2 hres de travail, 3/4 heure pour repas.
Salaire: selon l'expérience antérieure dans le domaine hospitalier et le tarif en vigueur dans la région de Montréal.
Prime de soirée et prime de nuit.
Vacances annuelles: 4 semaines après 1 an de service continu au 30 avril.
S'adresser à la direction de l'Hôpital Ste-Rose,
240, Roi du Nord, Ste-Rose,
Ville de Laval,
Tél.: 625-6483

Les formulaires de déclarations d'impôt sont cette année beaucoup plus simples que ceux de l'an dernier et, pourtant, le contribuable a fait plus d'erreurs cette année que l'an dernier. Le ministre fédéral du revenu révèle que l'accroissement est de 20 p.c. chez les salariés et de 50 p.c. chez ceux qui travaillent à leur propre compte.

Deux conseils régionaux d'expansion économique, celui du Bas-St-Laurent (de COEB) et celui de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (de CREE-GIM) réclament, dans un mémoire au gouvernement Johnson, l'adoption d'une loi-cadre devant régir la création et le fonctionnement de conseils régionaux de développement au Québec. Le mémoire souligne que cette loi devrait s'appuyer sur le principe qu'il appartient au gouvernement de donner l'orientation nécessaire à ces conseils.

Des vandales mettent à sac l'Atelier Claude Théberge

Des vandales ont presque entièrement mis à sac l'Atelier Claude Théberge, 2137 rue Montcalm, dans la nuit de dimanche, lacerant des toiles, brisant des sculptures, s'emparant même de dossiers de recherches qui n'avaient sans doute aucune valeur pour eux.

Les voyous que recherche activement la police de Montréal semblent s'être introduits dans l'atelier par une fenêtre aux petites heures. Lorsqu'ils l'ont quitté, il ne restait plus que des débris. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de dollars, mais l'on ne saurait remplacer les œuvres d'art rageusement détruites. Plusieurs projets commandités se trouvent également compromis, faute de pouvoir les compléter à temps.

Le délit fut découvert tôt hier matin par M. Claude Théberge, et la police fut aussitôt alertée. Dans la soirée de samedi encore, le jeune ténor Jean-Paul Jeannotte, vice-président de l'Atelier, s'y était arrêté quelques instants. Tout était dans l'ordre. Les vandales, outre les œuvres d'art qu'ils ont détruites, se sont amusés à lancer des pots de peintures sur les murs et à écraser des oranges sur les tapis. Les directeurs de l'Atelier ont constaté les dégâts la nuit même. "Qu'ils aient voulu s'emparer d'une machine à écrire, passe encore; mais détruire pour détruire, il y a de quoi vomir!", a dit M. Jeannotte.

SORTEZ DU TROU! Montez prendre l'air à la STATION BERRI-DEMONTIGNY. Deux minutes de marche seront excellentes pour votre santé, votre apparence et votre portefeuille. Ces deux minutes de marche en plein air vous conduiront directement chez les TAILLEURS JOLY. 251 est, Ste-Catherine. Tél.: VI 5-1171.

AUJOURD'HUI: Débute à Québec le congrès annuel du département des relations industrielles de Laval; le thème en est "Le travail féminin". Le créateur de Séraphin, M. Claude-Henri Grignon, annoncera la réalisation d'un projet dont on dit qu'il marquera pour lui-même et ses associés, le point culminant de plusieurs années de travail. M. Gérard Pelletier, député libéral d'Hochelega, prendra la parole au déjeuner du club de Réforme de Montréal. Le bureau d'ingénieurs-conseils de Montréal Teculif International Limited, filiale de l'étude Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme et Lapointe, annoncera les détails d'un important contrat portant sur la construction d'une centrale thermique au Mexique. Le secrétaire de la Province et député de Trois-Rivières, M. Yves Gagnon, présidera la cérémonie d'inauguration de l'usine de cigarettiers de Louisville, construite par une importante maison française légalement reconnue au Québec sous le nom de Bastos du Canada Limited. Le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, sera conférencier au souper-causerie de la Chambre de commerce de Ville LaSalle. Une nouvelle succursale de la Banque de Montréal ouvre ses portes à la Plaza Alexis Niron, angle des rues Atwater et Sainte-Catherine.

Le Centre des dirigeants d'entreprise (l'ex-APD) compte entreprendre en 1967 "une étude de fond de l'évolution du régime d'entreprise et du droit de propriété". Le président de la compagnie de biscuits Stuart, M. Marcel Allard, a été président du C.D.E. L'exécutif comprend également MM. Arthur Bédard et Paul Brunelle, vice-présidents, Raymond Côté, secrétaire honoraire, Jacques Parent, trésorier honoraire, ainsi que Roger Charbonneau, André Deom, Hermann Fournier, Fernand Girouard et Jean-Louis Lachance.

L'Union des municipalités du Québec demande au gouvernement provincial d'assouplir par un élargissement de la loi de la fonction publique ou quelque autre mesure, le maintien des services essentiels à l'occasion de tout débrayage d'employés d'une municipalité. Une résolution en ce sens a été adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ réuni à Montréal samedi. Le président de cet organisme, M. Georges Hébert, maire d'Arvida, a souligné que la loi de la fonction publique, qui régit les relations de travail entre le gouvernement et ses propres employés, interdit toute grève aussi longtemps que les parties n'ont pas déterminé entre elles les services essentiels et la façon d'en assurer la continuité. "Nos municipalités n'ont pas cette protection, a dit M. Hébert, et les contribuables municipaux peuvent être plongés dans des situations injustement embarrassantes, sinon catastrophiques."

TOUS aiment un homme et une femme. Image of a man and a woman.

DEMANDE D'EMPLOI. Professeur-bibliothécaire d'expérience dans enseignement et occupant poste de directeur des bibliothèques accepterait un poste similaire dans collège ou commission scolaire. Bac-Bib. Ecrire à Case 548, Le Devoir, Montréal.

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN CONFIANCE EN SOI! CE COURS VA VOUS AIDER À CULTIVER LA VRAIE CONFIANCE EN SOI. (Pour mieux réaliser toutes vos ambitions). L'enthousiasme (Pour vivre pleinement votre vie). L'esprit de décision (Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef). L'art des relations humaines (Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux). L'art de persuader par la parole (Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public).

VOUS AUSSI. Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'insuccès, vous pouvez en tirer profit. Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines. UN SEUL SOIR PAR SEMAINE.

VENEZ ASSISTER À UNE DÉMONSTRATION GRATUITE. Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219, ou entrez par le 1650 rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en METRO, descendez à la station Berri-Dumontigny et prenez le sortie Ontario) mercredi le 5 avril à 8 heures p.m. Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186.

JEAN-GUY LEBEOUF, B.A., L.S.C., président. "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!" L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ. Pour devenir plus dynamique au travail, en paroles et en action.

Une table ronde refuse tout régime d'exception pour les délinquants politiques et idéologiques

par Gilles LESAGE

Les délinquants politiques et idéologiques devraient-ils bénéficier d'une législation d'exception, spécifique? Non, ont répondu unanimement les participants d'une table ronde à la séance de clôture du cinquième colloque de recherche sur la délinquance et la criminalité, organisé par la Société de criminologie du Québec, samedi après-midi.

Et ils ne veulent pas d'un régime exceptionnel parce que l'histoire prouve qu'à peu près partout ou un tel régime a existé, il a toujours été dans le sens d'une plus grande sévérité. Par contre, les participants souhaitent, non seulement pour les délinquants politiques, mais pour tous les autres également, l'individualisation, la personnalisation de la peine.

Le délit politique se caractérise en ceci qu'il est contraire au droit commun, les mobiles de celui qui le commet de bordes ses intérêts personnels, et visent au renversement du gouvernement ou de l'ordre établi. M. Gérard Pelletier, député fédéral de Hochelega, a souligné que deux groupes demandent que le délinquant politique jouisse de mesures spécifiques: ceux qui, d'une part, veulent des peines réduites en raison

des motivations des crimes commis, et ceux qui, d'autre part, souhaitent des peines plus sévères, à causes des conséquences sociales, particulièrement graves à leurs yeux, de tels crimes. Soulignant que ce débat ressemble à celui qui entoure la peine de mort, le député estime que le rôle de la justice est de protéger la société et les personnes et de réhabiliter les délinquants. Il s'oppose à une législation d'exception, parce qu'elle n'est pas "saine" et va habituellement dans le sens d'une sévérité excessive, pouvant aller jusqu'à la vengeance. Le danger est particulièrement sensible en ce domaine, où la responsabilité d'évaluer la gravité des délits est dévolue au pouvoir visé ou menacé par eux.

La contestation. Faut-il alors un traitement identique aux délinquants politiques et de droit commun? C'est là un faux problème, pense M. Pelletier. Les problèmes de chacun doivent être traités de façon individuelle, en fonction de la réadaptation, possible ou non. Tout comme l'étudiant universitaire qui a commis un attentat terroriste doit poursuivre ses études, le délinquant de milieu prolétaire doit avoir également le loisir de faire des études qui peuvent contribuer à sa réhabilitation. C'est ce que le député libéral appelle la "personnalisation universelle" de la peine. Le professeur Marcel Rioux estime, quant à lui, que le criminel de droit commun est en quelque sorte un individu "sur-socialisé": il accepte les valeurs et les buts de la société d'économie libérale qui l'entoure — notamment ceux de la réussite matérielle — mais il va au-delà des moyens permis pour atteindre ces biens qui lui sont présentés comme désirables. Par contre, le délinquant politique conteste ces valeurs et le pouvoir ambiant. Il conteste l'ordre établi, il veut en construire un nouveau et il ne peut y avoir de rapport entre les valeurs qu'il recherche et la socialisation qu'on attend de lui. Les forces de l'ordre craignent donc davantage le délinquant, puisqu'il conteste précisément leurs attributions. Au Québec, cette contestation se fait sous le triple signe de la nation, de la classe sociale et de la génération, et il suffit, rappelle le sociologue, de constater comment elles sont traitées par les policiers pour admettre que les personnes qui adhèrent à cette contestation commettent un délit politique. Dans la société américaine actuelle, "totalitaire" en un sens, il n'y a de place que pour l'idéologie de la "bonne vie" et de la "bonne société". Et là réside le danger de tribunaux d'exception pour ceux qui ne partagent pas ces idéaux.

Solution partagée. Préconisant lui aussi l'individualisation de la peine, M. Rioux s'oppose à la violence, aussi bien celle des policiers que des terroristes. En ceci, il veut faire confiance aux idéaux de la raison et de l'amour. M. Denis Szabo croit également que le qualificatif "politique" ouvre la voie à l'arbitraire et au déni de justice, tant il est vrai qu'un complot qui réussit est le point de départ d'une légitimité nouvelle, tandis qu'un geste de révolte qui échoue se transforme en complot et en trahison. Le directeur du département de criminologie de l'université de Montréal estime



Toujours paré de son feuillage, cet olivier offert par la ville trois fois millénaire de Mégara, en Grèce, est arrivé à Montréal en fin de semaine où il sera planté dans le jardin du pavillon chrétien à l'Expo 67, dont le commissaire (notre photo) est M. Horace Boivin.

qu'établissement de juridictions d'exception va à l'encontre de l'évolution libérale, "protectrice des libertés individuelles que nous devons tous souhaiter". Mais cette position favorise l'ordre établi, que ceux qui en contestent la légitimité ne peuvent accepter. Mais la motivation profonde de ces délits politiques? C'est là que réside le malentendu fondamental. L'assassin d'une rentière ne songe point à justifier son geste, tandis qu'un terroriste en revendiquera la paternité, voire l'honneur, son geste voulant être à l'origine d'une nouvelle légitimité. Et la solution, selon M. Szabo, ne peut qu'être empirique. À quel moment un individu ou un groupe peut-il lutter contre l'ordre établi? Tous, à des moments et à des degrés divers, nous sommes exploités ou aliénés, ou encore, subissons des handicaps économiques et sociaux. "L'État a le devoir de protéger l'ordre public qu'il incarne et dont la légitimité provient de parlements librement élus. Seules des situations d'extrême gravité, justifient l'établissement de juridictions spéciales, voire de catégories pénales basées sur le mobile politique de l'acte incriminé." Lavage de cerveau? "L'histoire montre en effet que de telles spécifications sont à l'origine de la répression, souvent trop sévère, des délits révoltes politiques. Plus ceux-ci sont soumis aux strictes règles de la procédure pénale, plus on peut éviter l'introduction de vengeances politiques, d'évaluations arbitraires dans la prononciation de la sentence par le juge. Les garanties qu'offre le droit commun

Notre code criminel traite la femme en irresponsable, affirme Marie-A. Bertrand

Le code criminel canadien — fidèle en cela à la "common law rule of coverture" — donne de la femme canadienne l'image d'une irresponsable pénale. Ce déni d'autonomie et de maturité ne joue pas toujours en faveur de la femme, loin de là. La minorité pénale a des désavantages, entre autres celui de l'absence de la sévérité et de la douceur dans l'application des peines. C'est ce qu'a souligné, samedi, Mme Marie-Andrée Bertrand, au colloque de recherche en criminologie. Parlant du mythe de l'égalité des sexes devant la loi, le professeur a indiqué que le sexe d'un facteur de discrimination est à tous les niveaux de la procédure pénale. Les femmes sont traitées différemment, selon l'importance et la prédominance sociale des valeurs mises en cause par les crimes et délits qu'elles ont commis, et surtout en proportion de la relative compatibilité ou incompatibilité de ces actes avec les rôles que la société leur attribue. Pour leur part, MM. Denis Szabo et Denis Gagné estiment que la persistance d'une mentalité profondément conservatrice et traditionnelle, au Québec, en dépit de l'évolution rapide des structures et de "l'illusion" des idéologies progressistes, peut créer un climat propice à l'inadaptation des adolescents. Cette inadaptation n'est pas seulement fonction de l'affaiblissement des contrôles traditionnels transmis aux jeunes par les générations précédentes; elle dépend aussi de la contre-influence d'une sous-culture adolescente, qui oblige à un nouveau type d'adaptation ou de conformité. Cette contre-culture adolescente pénètre indistinctement tous les milieux, mais avec une intensité variable. Des adolescents de milieu ouvrier, moyen et aisé partagent les mêmes inadaptations, fréquentent les mêmes institutions, formulent les mêmes griefs contre la société. Les milieux ouvriers et aisés traditionnels, cependant, bien intégrés, protègent en partie leurs jeunes contre ces inadaptations, tandis que les classes moyennes en transition, les milieux aisés qui ont

acquis très récemment leur statut, seraient les plus vulnérables aux inadaptations contemporaines. D'autre part, selon une étude faite par M. Guy Tardif, assistant au directeur de la police de Montréal, le criminel le plus dangereux ne serait pas le récidiviste invétéré, mais le jeune âge de 18 ans ou moins qui en est à son premier crime. Il a découvert que les hommes sont responsables de 94 pour cent des crimes avec violence, qu'il y a une relation étroite entre ce genre de délit et le sexe, et que la violence est souvent utilisée pour le simple plaisir de la chose. M. Tardif a aussi constaté avec surprise qu'un plus grand nombre de gens est assailli avec les mains et les pieds, et blessé de cette façon, qu'avec des armes de toutes sortes. Il a souligné qu'un tiers environ des viols n'est rapporté à la police qu'un jour ou plus après le crime. "ce qui, dit-il, nous rend méfiant de la véracité d'un tiers des plaintes de viols."

Les principaux optent pour le syndicalisme de cadre. QUEBEC — La Fédération des principaux d'écoles du Québec, qui compte quelque 3.000 membres, présentera sous peu un mémoire à caractère législatif au ministère du travail afin qu'on lui reconnaisse un syndicalisme de cadre dans le code du travail. Au cours de son congrès de deux jours, la fédération a aussi décidé de demander au ministère de l'éducation d'établir le statut juridique du principal d'école et de sa fonction.

Saulnier imposera-t-il une taxe accrue de 25 pour cent sur les immeubles évalués à \$100,000? L'administration Drapeau-Saulnier se propose-t-elle d'imposer une taxe supplémentaire de 20 à 25 pour cent sur les immeubles évalués à \$100,000 ou plus, pour lui permettre de boucler son prochain budget? Ce serait la teneur de la modification à la charte municipale, au chapitre du budget, qui doit être soumise demain soir aux membres du conseil municipal. Le président du

comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a lui-même parlé de cet amendement, sans dire en quoi il consistait. L'administration en serait venue à cette décision à la suite de discussions avec le gouvernement provincial, notamment avec le premier ministre Johnson et le ministre des finances, M. Dorais. La surtaxe envisagée procurerait à la ville les revenus supplémentaires de \$20 millions dont elle a un besoin urgent et qu'elle comptait recevoir du fruit de la hausse de la taxe de vente. Cette surtaxe, qui ne toucherait pas les petits et moyens propriétaires, a un avantage particulier: les deux gouvernements supérieurs, Québec et Ottawa, feraient les frais de la moitié de la hausse, par suite des déductions admissibles. Cette modification, ou toute autre qui a pu être mise au point par le comité exécutif, sera ajoutée, après son adoption par le conseil, au projet de loi que la ville a soumis à Québec, et que la législature étudiera jeudi. M. Saulnier a refusé de commenter cette indiscretion, se contentant de dire, selon un journal du dimanche, qu'il s'oppose à ceux qui l'ont annoncé prématurément. "Quoi qu'il en soit, les Montréalais sauront au plus tard le 14 avril ce que leur réserve le budget de l'exercice 1967-68, mais il est assuré que l'administration leur demandera de verser \$20 millions de plus au trésor municipal."

un très grand champagne. CHAMPAGNE MERCIER EPERNAY. IMPORTÉ DE FRANCE. En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec. Code 568 H — Brut. Code 568 I — Brut Blanc. Code 568 J — Brut Blanc. Code 1258 — Brut, 1/4 Blé.

IMPRESSIONNEZ VOS INVITES... En les invitant à déguster un succulent bifteck chez Moishe's STEAK HOUSE. STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN. Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal. 3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI, 5-3509. Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi.

LE CENTRE D'ETUDES DES COMMUNICATIONS organise au cours de l'été 1967 deux stages résidentiels de perfectionnement en relations humaines sous la responsabilité de psychologues spécialisés en dynamique des groupes. Stage I du 9 au 21 juillet. Stage II du 20 août au 1er septembre. Pour de plus amples informations, s'adresser au: Centre d'Etudes des Communications, 3455 Linton, suite 308, Montréal 26.

Le printemps s'en vient l'eau dégouttera. Pâtes installer les GOUTTIERES "PRIMEAU". Galvanisé • Cuivre • Aluminium. Estimation gratuite. + MONTREAL — 322-4160. + QUEBEC — 872-9244. PRIMEAU METAL INC.

Aussi saine que Célestins. Absolument naturelle, l'eau de VICHY CÉLESTINS est saine, légère, pure et rafraîchissante. Eau diététique appréciée dans le monde entier, VICHY CÉLESTINS convient à tous, aux enfants comme aux adultes. Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS, IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada. Méfiez-vous des imitations, exigez toujours VICHY CÉLESTINS l'eau qui fait... du bien! 32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢.

Aucune inquiétude... depuis que je confie mes manteaux d'hiver à JOLICOEUR durant la saison estivale. Ainsi, je suis certaine que fourrures et pelottes de drap seront à l'abri de tous risques. Fourrures nettoyées et réparées sur demande. LA. 1-2161. Jolicoeur 1907-1967. 100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir.

Devant le nouveau malaise dans la fonction publique

Le premier ministre Johnson a fait savoir, vendredi, qu'il allait créer des comités conjoints afin d'accélérer le règlement des nombreux griefs formulés par les fonctionnaires provinciaux à la suite de l'adoption du nouveau plan de classification des tâches. Cette déclaration doit être saluée avec satisfaction, car le malaise créé à l'intérieur de la fonction publique par le nouveau plan, doit être résorbé au plus tôt. Il ne faut pas qu'une telle situation vienne pourrir le climat des relations harmonieuses qui doit exister entre l'administration provinciale et ceux qui sont appelés à collaborer avec elle.

Mais il faut plus que de la célérité; il faut de la bonne foi de part et d'autre. D'un côté, les représentants de l'autorité ne doivent pas s'imaginer, au départ, que le classement est parfait et que les griefs qu'il a provoqués peuvent difficilement être fondés; d'autre part, le syndicat ne doit pas tenter de profiter du nouveau plan pour obtenir, indirectement, des hausses de traitement pour ses membres. Il se peut qu'une hausse de traitement s'impose dans certaines catégories, mais, alors, qu'on tente de rouvrir les négociations à ce chapitre, au lieu de vouloir arriver au même but par un biais inacceptable.

De toute façon, la convention collective de mars dernier prévoit les mécanismes pour régler ces problèmes. Les deux parties doivent s'y soumettre. Qu'on s'inspire de ce qui se pratique dans le secteur privé. Il ne doit pas y avoir ici de décisions unilatérales. Le gouvernement, ayant accepté de négocier, ne peut se soustraire au jeu normal de la négociation. La possibilité de formuler des griefs et de les faire régler par un tiers fait partie de ce jeu.

Sur ce point, encore, le gouvernement paraît assez bien disposé. M. Johnson a cru bon, en effet, d'avertir les chefs de service qui ne vaudraient point se plier aux exigences de relations nouvelles qu'implique la présence du syndicalisme dans la fonction publique, d'avoir à se trouver un emploi ailleurs. Le premier ministre paraît donc disposé à un dialogue sérieux.

Le malaise actuel, il ne faut pas l'oublier, est le résultat d'une opération dont on ne peut tout de même minimiser l'importance et la portée. La nouvelle classification qui a permis de réduire le très grand nombre des tâches du fonctionnarisme à un minimum de catégories à l'intérieur desquelles, joue le principe de l'échelle des salaires, est une réforme de taille. Elle met fin au règne de la jungle.

Cette classification prévoit non seulement des catégories d'emploi, mais les définit avec précision, établit les qualifications qu'elles requièrent. Des critères sérieux et bien énoncés ne laissent à peu près plus de place à l'arbitraire. Or, la mise au rancart de l'arbitraire, source de toutes les frictions possibles, constitue en elle-même une grande victoire.

D'ailleurs, ce n'est pas la classification qui provoque les discussions actuelles, c'est le classement concret des employés qu'on a fait à partir des catégories nouvelles. Mais tout cela n'était-il pas inévitable? Quand on a 18.000 fonctionnaires à classer d'un coup, un certain nombre d'erreurs reste parfaitement plausible. C'est le contraire qui serait surprenant.

Autrefois, l'on n'avait pas de tels problèmes parce qu'on n'avait pas le syndicalisme. Mais ce sont des problèmes qu'il n'est pas si désagréable d'avoir quand on songe qu'ils découlent d'un statut fort amélioré du fonctionnaire à l'intérieur de la chose publique.

Dans le passé, un fonctionnaire mécontent de son classement pouvait toujours tenter de faire jouer certaines influences extérieures, notamment celles d'un député ou d'un ministre. Mais, outre que ça ne donnait pas de résultats toujours probants et que le procédé n'avait rien de bien digne, bien des fonctionnaires, en raison de leurs anciennes allégeances politiques connues, ne pouvaient y avoir recours.

Le syndicalisme a heureusement mis fin à ces pratiques dégradantes. Et c'est à lui, en partie, qu'on doit l'établissement de ces nouvelles catégories bien définies d'emploi qui permettent au fonctionnaire vaillant et compétent de savoir où il s'en va. C'est au syndicalisme qu'on doit d'avoir redonné au fonctionnaire sa dignité et son indépendance, en l'assurant de la sécurité de son emploi.

Il importe donc que le malaise actuel soit considéré comme une manifestation normale de l'adaptation de ce syndicalisme à un monde nouveau. Ces périodes de tiraillement et de tâtonnement ne pouvaient pas ne pas se produire. Le syndicat comme le gouvernement oeuvrent en terrain à peu près vierge.

Par contre, si ces périodes de tiraillement, si le malaise actuel ne doivent pas nous étonner plus que de raison, il est certain que, de part et d'autre, on doit s'efforcer d'en sortir au plus tôt et avec le plus d'élégance possible. L'administration s'aliénerait une bonne partie de l'opinion publique si elle allait se montrer mesquine et tatillonne. Mais le syndicat, aussi, doit éviter à tout prix les mauvais pas. Il doit éviter de donner au public l'impression que syndicalisme et fonction publique sont incompatibles. Une trop grande impatience serait donc ici très mauvaise conseillère.

En somme, tout le monde sent, au moins confusément, que le syndicalisme est essentiel à la fonction publique. Personne ne veut plus du paternalisme d'autrefois. Il s'agit de démontrer que ce syndicalisme peut servir non seulement les intérêts de ses membres, mais aussi ceux de toute la population. A cet égard, le malaise provoqué par la nouvelle classification, est un test d'importance.

Vincent PRINCE

La planification élevée à la hauteur d'une panacée entraîne souvent d'amères désillusions

par Jacques VILLEROY (collaborateur spéciale au Devoir)

Si une bonne administration et une population instruite sont indispensables pour permettre un développement économique valable, il n'en reste pas moins que c'est aux techniques plus proprement économiques de fournir les moyens pratiques pour sortir de l'état actuel de sous-développement. Parmi celles-ci, il en est une que presque tous les gouvernements des États nouvellement indépendants ont privilégiée: la planification. L'euphorie des premières années en fit même la panacée des techniques de développement. Bien des raisons militaient effectivement dans ce sens, mais l'énormité des problèmes allait rendre les résultats souvent décevants; d'où les déceptions en série des responsables politiques et économiques locaux, et ce qui est à la fois plus grave et moins compréhensible, les désillusions critiques des experts internationaux.

Les raisons de la planification en Afrique

A l'origine, elles furent de deux ordres; les uns étaient de caractère politique, les autres techniques. Ce sont surtout les exemples venus de l'Est, que certains pays se proposèrent d'imiter. La croissance supposée régulière de l'URSS, à partir d'une situation que l'on croyait analogue à celle des pays sous-développés, le chemin parcouru par ce pays en quarante ans, fascinaient les responsables économiques de l'Afrique indépendante. C'était oublier évidemment que la Russie des Tsars avait en 1917 une infrastructure économique, un contexte socio-culturel, bien supérieurs à ceux de l'Afrique des années soixante.

Outre l'expérience soviétique, la planification à la française, en raison des habitudes prises sous le régime colonial, des affinités entre les hauts fonctionnaires des nouveaux pays et ceux de l'ancienne puissance coloniale, de la primauté quantitative de l'aide française, ce genre de planification "souple" fut largement adoptée par les pays d'expression française, unis à part quelques exceptions notables. Il faut ajouter qu'elle avait l'avantage de ne pas trop effaroucher les consciences libérales de bon nombre de dirigeants africains.

Cependant, ce sont surtout les raisons d'ordre technique qui poussaient les États africains à se doter de systèmes de planification. En effet, dans la plupart des cas la situation de départ était telle que l'on ne pouvait pas raisonnablement espérer un "décollage" autonome de l'économie. Il fallait donc opérer des

choix, créer des structures d'accueil pour les capitaux privés, et surtout pour les différentes aides publiques. Les pays donateurs ayant tendance à préférer les projets intégrés au "saupoudrage".

Il les problèmes à résoudre pour réaliser une planification. Ils sont considérables: tout d'abord, nous le notions dans un précédent article, la structure administrative d'accueil est presque partout insuffisante. Cela signifie qu'il n'y a pas de services techniques valables pour mettre sur pied le plan; il n'y a pas, par exemple, de services statistiques dignes de ce nom. Les chiffres sur lesquels se basent les responsables sont faux, et dans des proportions ahurissantes.

Cela prend parfois des allures extrêmement curieuses: nous avons rencontré récemment dans un État du Sud-Saharien que nous ne citerons pas, un trio haut en couleur, qui formaient à lui tout seul l'appareil statistique du pays; il s'agit d'un ancien professeur canadien-français de littérature épris d'aventure, qui, la barbe au vent, conduit par son chauffeur touareg converti, Rémi, et aidé de Gilles planton, touareg lui aussi, parcourt à tombeau ouvert les pistes de ce pays à la recherche de statistiques sur les échanges opérés sur les marchés locaux.

Il m'expliquait qu'après tout, ses chiffres ne seraient pas tellement plus faux que ceux des autres services, et que de toutes façons cela n'avait pas tellement d'importance, puisqu'ils ne serviraient à rien.

Cette anecdote, malgré son côté farfelu, est très significative des problèmes que les planificateurs africains ont à résoudre: il faut tout faire tout improviser, souvent avec des moyens de fortune, et cependant à partir de ce pauvre matériel opérer des choix fondamentaux engageant pour des années l'avenir de leur pays.

En outre, dans des pays où plus de 80% de la population est agricole, le seul moyen de résister à la pression démographique est de moderniser, de diversifier la production. Mais le seul moyen de sortir du sous-développement est de créer une industrie capable de fournir des emplois à la population croissante de permettre au pays d'équilibrer sa balance des comptes.

Or les moyens de financement étant très limités, ce sont des options dramatiques qu'il faut parfois prendre. Ce qui aggrave les problèmes, c'est que de surcroît il n'y a aucune tradition industrielle qui facilite l'implantation des entreprises: créer une usine en Afrique, c'est le plus souvent créer la route qui y mène, la centrale électrique qui va l'alimenter.

Caractère commun à tous ces plans encore très importants: au Cameroun par exemple celui-ci représentera 73% du total, contre 27% pour l'épargne locale; au Congo Brazzaville, 63%; en Guinée 45%, mais ce pays marque son originalité par les 22% du total confiés à "investissements humains" à la mode chinoise, c'est-à-dire l'utilisation massive de l'énergie humaine pour remplacer le capital technique trop coûteux.

Enfin l'une des caractéristiques communes de ces plans est d'être très ambitieux; l'aspect propagandiste n'est que rarement absent des préoccupations des planificateurs, ou du moins de ceux qui les emploient; ainsi le plan de cinq ans de Madagascar (1964-68), prévoit des augmentations respectives de 60% pour l'agriculture, 120% pour l'élevage, 280% pour l'industrie... Il est difficile de croire que de tels chiffres pourront être atteints.

Devant une telle situation, que penser des possibilités réelles de développement de l'Afrique? A notre avis, il faut se garder des généralisations abusives; en effet, vu du Québec l'Afrique est entièrement dans la zone sous-développée: c'est exact mais avec des nuances considérables. Tous les éléments d'analyse varient entre des extrêmes relativement très éloignés. La population par exemple: des 45 millions de la Nigeria aux 330.000 habitants de la Gambie, ou bien d'un accroissement naturel de 3,5% au Rwanda à celui du Gabon qui n'est que de 1%. La densité varie de 115 au Km2 au Rwanda à 0,8 en Mauritanie.

Et s'il y a 25% de la population du Congo-Brazza qui vit dans les villes, cette proportion tombe à 2% pour la Haute-Volta. Le produit intérieur brut par habitant est de 200 dollars environ au Gabon mais de 25 dollars en Haute-Volta. En bref, nous pouvons voir que les problèmes soumis aux planificateurs africains sont de même nature mais que les ordres de grandeur n'ont rien de commun. En fin de compte, les résultats des divers plans étant en proportions des moyens qu'on leur consacre, il est aisé de prévoir que certains États sauront à plus ou moins brève échéance s'en sortir, tels le Gabon, la Côte d'Ivoire, par exemple, alors qu'on ne voit pas bien comment le Tchad ou la Haute-Volta en feraient autant.

Il est inutile à notre avis d'entretenir des illusions à ce sujet. Trois plans successifs n'ont pas empêché ce dernier pays de passer de trente mille salariés publics ou privés en 1960 à dix-sept mille aujourd'hui; il faut dire qu'aucun de ces plans n'a été appliqué.

Comme nous l'avons vu, les problèmes qui se posent à l'Afrique aujourd'hui, le plus grand danger serait l'euphorie, car elle est source de désillusions graves et de réactions brutales. Mais à l'inverse un pessimisme systématique serait de mauvais aloi; avec plusieurs décennies, une aide extérieure massive, et une paix relative, l'Afrique possède les ressources humaines et naturelles suffisantes pour assurer un développement "honorable".

J.-M.L.

lettres au DEVOIR La mesure de Wilfrid Lemoyne et de Radio-Canada

Il y a de bonnes choses à Radio-Canada; mais il y en a aussi de grossières et d'inféctées, comme certaines entrevues du programme Aujourd'hui, ou l'on prend bien la mesure de l'Institution, et de quelques un(e)s de ses employés ("nos employés, puisque c'est nous qui les payons).

A ce programme, les "exploités" de Wilfrid Lemoyne entre autres, n'ont pas fini de faire songer les citoyens responsables. L'interview du P. Liège, au sujet de la nouvelle encyclique de S. S. Paul VI (jeudi soir le 30, 18 h. 45) est un exemple entre mille (mais "meilleur" que les autres) de la somme de bêtises qu'on peut accumuler pour "traiter" un invité de marque (avec les valeurs et le public qu'il représente).

Les questions étaient-elles préparées par Wilfrid Lemoyne lui-même, ou par quelque autre de l'équipe? cela n'a pas grande importance: elles étaient posées par M. Lemoyne, à un programme officiel de Radio-Canada.

Pour être intervieweur sur le réseau d'État, il ne semble pas nécessaire de comprendre quelque chose aux valeurs spirituelles (même pour des interviews religieuses); d'avoir la compétence et l'objectivité minimum requises du journaliste exerçant une fonction publique, de posséder des éléments de courtoisie et de politesse.

Selon une technique (ou une tactique) déjà décrite par M. Lemoyne lui-même, et très pratiquée par les "grands" intervieweurs de Radio-Canada, il s'agit souvent de mettre l'invité en boîte ou hors de ses gonds, en lui posant des questions malveillantes, ridicules (que l'équipe pense sans doute très intelligentes), insidieuses, etc. Et lorsque malgré tout, passant à travers les pièges et gardant son sang-froid, l'invité réussit à répondre quelque chose de bien (comme le faisait le P. Liège l'autre soir), il s'agit de l'interrompre par d'autres questions qui enlèvent tout lien logique à la conversation, empêchent les télespectateurs d'entendre ce qu'ils voudraient entendre, mais donnent à l'intervieweur la chance de leur rebattre éternellement les oreilles avec les bons vieux slogans de sa veine marxiste.

Ce genre d'exploit se répète impunément... et indéfiniment.

ment, à "notre" Radio-Canada depuis des années, dans tous les domaines, mais en particulier dans le domaine religieux et politique, quand il s'agit de faire de la "morale catholique" une matière à sensation ou à plaisanterie, ou de descendre des hommes comme Lepage ou Wagner (avant la chute des Libéraux), Johnson ou Gilbert (pour préparer la chute du gouvernement... et de la police).

M. Daniel Johnson, qui est quand même premier ministre, a reçu il y a quelque temps au cours d'une interview de ce genre, un traitement indigne par trois fois au cours même de l'émission.

Mais cela ne change rien à tout ce "banditisme de l'opinion publique". Radio-Canada continue à donner sa "mesure" à même l'argent des contribuables, riches et pauvres. M. Pearson n'y peut rien, car son gouvernement ne dérange pas beaucoup Radio-Canada; la direction de Radio-Canada n'y peut pas grand chose non plus, semble-t-il car la ronde continue sans gêne aux principaux programmes de CBFT. Et Wilfrid Lemoyne, avec quelques autres, peut continuer, sans gêne aussi, à donner sa mesure.

Sans gêne, mais pas toujours. Car l'autre soir M. Lemoyne a subi de la part du P. Liège une remise en place de première classe, avec quelques réponses (et questions) ad hominem qui l'ont ébranlé. Et le P. Liège a réussi en même temps, par dessus la tête de M. Lemoyne, à dire les excellentes choses qu'il avait à dire. Cela valait mieux qu'une autre entrevue, assez récente aussi, où la conversation sombrait dans les monnes débêtes de l'homosexualité.

Nos félicitations, nos excuses, Père Liège, pour cette interview peu agréable où vous avez quand même fait belle figure. Vous connaissez assez notre pays pour savoir qu'il y a, en grande majorité, des gens respectueux des valeurs spirituelles, honnêtes, éduqués. Mais cette majorité-là n'a pas toujours voix à Radio-Canada. Heureusement, comme vous le savez aussi, il y a là d'autres équipes que celle d'Aujourd'hui.

G. BERTRAND, Montréal.

La civilisation des ordinateurs

Pour nombre de chefs d'entreprise européens, l'arrivée des ordinateurs ressemble un peu à celle des Martiens. Ils ne savent trop par quel bout prendre ces machines. Il y en avait une machine que l'État-Unis en 1950, 35.000 fonctionnaires aujourd'hui, ont Atlantique (contre 1.500 environ en France). On en prévoit 85.000 en 1975. Pour être moins impressionnant, l'impression de la grosse régulièrement en Europe.

On voit de mieux en mieux quelles possibilités nouvelles se dégagent de l'utilisation de ces techniques. Non seulement les calculatrices permettent d'éviter que l'information ne se note dans son propre flot, mais les techniques économiques de leur utilisation se proposent également, il est donc nécessaire de "socialiser l'information". L'empirisme et le "chacun-pour-soi" conduisent inéluctablement au sous-développement.

2) L'information ne s'us pas quand on s'en sert, mais elle se dévalue avec le temps, et la vitesse de dévaluation croît avec la rapidité du progrès technique. Pour cette même information, pour cette raison également, il est donc nécessaire de "socialiser l'information". L'empirisme et le "chacun-pour-soi" conduisent inéluctablement au sous-développement.

3) Le "marginalisme", applicable à l'énergie est inversé pour l'information: l'utilité d'une information est d'autant plus grande qu'elle vient compléter un ensemble d'information déjà existant. L'information "totale" conduite, elle aussi, à l'égalisation des communautés d'utilisateurs.

Logiquement, la "révolution des ordinateurs" pousse donc à la réduction des centres de décisions, voire au capitalisme d'État dans les sociétés occidentales. Mais un aspect plus réconfortant est mis en lumière par Pierre Antoine: le gigantisme des concentrations industrielles que nous observons aujourd'hui est peut-être dû, au moins pour une part, à un défaut de socialisation de l'information, dont la plus grande charge est, pour ainsi dire, remise à chacun, ce qui oblige à d'immenses coalitions pour y remédier. De vastes "coopératives d'information" permettront-elles de faire évoluer les "mamouths" industriels vers des espèces plus raffinées?

Pierre DROUIN

1) L'information communiquée n'est nullement perdue (1) Numéro de février 1967. (2) Rue d'Assas, 14, Paris (6e).

MONTREAL, LUNDI, 3 AVRIL 1967

LE DEVOIR FONDEUR PIERRE BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 Claude BRYAN André LAURENDEAU Directeur Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL Directeur de l'information: MARIE CARDINAL Trésorier: Arthur LEBEVRE "Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Sa Presse nationale est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Sur une proposition de M. Kierans: le Québec et la recherche spatiale

Quelques parlementaires ont bien ri, paraît-il, lorsque M. Eric Kierans a suggéré, vendredi dernier, dans un discours à l'Assemblée législative, que le gouvernement du Québec acquière le petit centre de recherches spatiales progressivement constitué depuis quelques années par l'Université McGill à Highwater. La suggestion mérite pourtant d'être attentivement étudiée.

Certes, le "gros bon sens", qui est souvent l'équivalent de la courte vue, incitera beaucoup de citoyens à penser qu'il y a trop de problèmes pressants à résoudre pour se "payer la taxe" ou avoir la prétention de se livrer à la recherche spatiale. Il tombe sous le sens qu'il ne peut s'agir pour le Québec d'envisager de participer à l'exploration de l'espace, personne ne se doute ce ridicule. Mais le fait de s'intéresser à la recherche spatiale ne signifie aucunement qu'on compte demain, placer sur orbite des satellites officiels et moins encore "lancer" un homme dans l'espace; cela ne signifie pas non plus qu'il faille créer un petit NASA à l'américaine ou un petit C.N.E.S. à la française.

Coup de fouet à la technologie

Trop de gens en sont encore à penser que la recherche spatiale ne peut intéresser que les grands pays riches, capables de peupler l'espace de satellites, les connaissances nouvelles ainsi acquises ayant une portée très immédiate, très "pratique", physique, aux mathématiques supérieures, à la biologie, à la science des communications et à beaucoup d'autres sciences, les connaissances nouvelles ainsi acquises ayant une portée très immédiate, très "pratique".

Facteur de progrès scientifique

Il s'agit simplement, du moins dans une première étape qui de toute façon sera longue, d'étudier les multiples problèmes de l'espace, de faire des expériences limitées et d'être à l'écoute des travaux menés à travers le monde sur une dimension nouvelle et importante de la vie de l'homme contemporain. Depuis quelques années, la recherche spatiale a ouvert des horizons extraordinaires au progrès des connaissances dans une foule de secteurs et a mis en relief, plus que jamais jusqu'à présent, l'étroite liaison entre les grande disciplines scientifiques. La recherche spatiale a fait faire des bonds en avant considérables à la

BLOCS NOTES

tiense, dans un esprit favorable, et être agréée si un comité d'experts, universitaires notamment, auxquels le gouvernement aurait intérêt à faire appel, faisait une recommandation affirmative. Des chercheurs et des techniciens québécois dans un grand nombre de disciplines pourraient faire des stages à ce centre de recherches spatiales: la formation des chercheurs et le niveau de l'enseignement supérieur en bénéficieraient. Cette initiative pourrait également susciter l'essor ou la naissance d'une industrie québécoise de l'électronique et de l'information et donner un coup de fouet à d'autres secteurs industriels.

Satellites et télécommunications

Ce centre pourrait mener des actions de recherche concertées avec d'autres centres et instituts québécois. De même, il serait possible que des spécialistes québécois aillent faire des stages dans des centres analogues d'autres pays francophones, particulièrement en France qui est la troisième puissance spatiale. Cela devrait être un aspect important des accords éducatifs et culturels France-Québec.

Au cours du bref échange de vues à l'Assemblée sur la suggestion de M. Kierans, le premier ministre Johnson a rappelé un aspect important de la mise sur orbite de satellites, celui des satellites de télécommunications. Dans peu d'années, quelques pays seront en mesure de diffuser dans le monde entier leurs émissions radio et télévision, grâce à des réseaux de pareils satellites. Pour le Québec, il y a

là un aspect culturel et linguistique extrêmement important. On sait que la France envisage d'avoir son propre réseau, afin notamment de rejoindre tous les pays francophones: il y va de l'intérêt du Québec de suivre de près pareilles initiatives et, éventuellement, d'y être partie. Cela supposera qu'il dispose de l'équipement, des spécialistes et des crédits nécessaires.

Pour toutes ces raisons, la prise en charge par Québec du modeste centre de McGill nous paraît présenter de nombreux avantages, selon une formule qui reste à déterminer mais qui pourrait associer étroitement les universités et le gouvernement, celui-ci par l'intermédiaire du futur Conseil québécois de la recherche. Il y faudra de l'argent, certes, mais voilà le type même d'investissements intelligents, tournés vers l'avenir et dont la rentabilité pourrait être rapidement très grande, sur les plans intellectuel, technique et matériel.

En tout cas, l'idée mérite une exploration attentive: encore un coup, il nous semble qu'un groupe de spécialistes pourrait être commis à l'examen de ce projet et être invité à déterminer des modalités de réalisation et à dire où pareille entreprise pourrait se situer dans l'effort scientifique naissant du Québec.

La recherche, parente pauvre

Les premiers discours prononcés par les députés de l'opposition sur le budget annoncé par le ministre des Finances ont été dans l'ensemble marqués au coin du sérieux; pour une fois et fort heureusement, la démagogie n'y a pas trouvé son compte. M. Robert Bourassa, notamment, a dit sur un ton mesuré des choses pertinentes. Il a reproché en particulier au gouvernement de n'avoir pas attaché suffisamment d'impor-

lance au développement industriel et de n'avoir pratiquement rien prévu pour la recherche. Cette dernière critique est fondée, elle est préoccupante mais on doit remarquer que le gouvernement précédent n'avait pas non plus réellement amorcé une politique de la recherche au Québec. Le premier temps de cette politique consiste d'ailleurs à la favoriser, à l'encourager puis simplement la où elle se fait le plus naturellement, savoir à l'université. Il est éminemment regrettable que la masse des crédits envisagés pour l'enseignement supérieur doive être affectée principalement, sinon uniquement, aux dépenses de fonctionnement et d'équipement, la recherche ayant été une fois de plus réduite à la portion congrue.

Cet état de choses est particulièrement désavantageux pour les universités canadiennes-françaises. Il a été souvent souligné qu'à notre époque la distance ne cesse de grandir entre les faibles et les forts, les pauvres et les riches, les bien nantis et les prolétaires. C'est vrai pour les peuples comme pour les institutions; dans le cas de ces dernières, les crédits de recherche iront toujours en priorité à celles qui ont déjà pris une avance considérable. D'où la validité de l'idée de "subventions de rattrapage" pour nos universités. C'est une maigre consolation de savoir que le dernier partage des crédits entre les universités et la distribution de ces crédits au sein de chacune ont reçu l'aval d'un comité de représentants des universités. La recherche est une fois de plus pénalisée, surtout dans les universités canadiennes-françaises. Celles-ci n'ont pas eu, et de loin, les ressources, indispensables à un développement complet; d'autres ont su crier plus fort!

Le général Allard: les Bombarcs ne menacent en rien l'indépendance du Canada vis-à-vis des Etats-Unis

Le commandant en chef des forces armées canadiennes, le général Jean-V. Allard, a déclaré samedi que la présence d'armes nucléaires sous contrôle américain en territoire canadien n'empêchait pas le Canada d'être "très indépendant" des Etats-Unis.

Le général, qui prenait la parole au congrès du club des relations internationales de l'université de Montréal, a dit que c'est librement que le Canada avait accepté de céder, par traité international, une partie de son indépendance en matière de défense, lorsqu'il a accepté que les Bombarcs viennent au Canada et que les Américains en gardent la clé.

Il faut faire attention, a-t-il fait observer, à tout ce qu'on dit à propos de La Macaza. Il

faut se souvenir que l'arme essentielle pour garantir la paix actuellement est l'équilibre de la terre nucléaire. Si nous avons accepté comme pays indépendant de participer à la défense des Etats-Unis et du Canada, il faut alors jouer le jeu et quand on joue le jeu, on ne peut le jouer qu'en partie seulement.

Le commandant en chef des forces canadiennes observe que le Canada aurait bien pu fabriquer ses propres armes nucléaires en 1948, mais il a souligné "tout ce que cela aurait coûté, tout ce que cela aurait comporté".

De toute manière, en vertu même de cet équilibre de la terre nucléaire, la possibilité d'un conflit avec l'URSS est lointaine. Même, "nos relations

avec l'URSS sont très bonnes", d'observer le militaire.

Au fait, les problèmes militaires canadiens paraissent plutôt internes par les temps qui courent.

Invité à donner son point de vue sur les difficultés que soulève actuellement l'intégration des trois armes au Canada, le général Allard a nié les prétentions de certains officiers supérieurs comme quoi l'unification entraînerait une baisse du "moral" des troupes. Au contraire, a-t-il dit, il est en contact fréquent avec nos hommes et il est sûr en mesure d'affirmer que leur moral n'a jamais été aussi bon, parce qu'ils comprennent de plus en plus leur rôle.

Parlant de la mission pacificatrice canadienne à Chypre, le général Allard a dit que la situation dans ce pays n'est pas très rose. Les deux parties en cause, dit-il, manifestent un ultra-nationalisme qui rend à toutes fins pratiques impossible une solution au conflit. Les parties en cause ne sont pas arrivées au point où elles accepteraient de respecter un traité, si jamais elles pouvaient s'entendre sur un tel traité, ce qui est exclu pour le moment. Un tribunal international pourrait bien intervenir, mais les peuples ne se soumettraient pas à ses décisions, et ils ne respectent que la force. "L'animal humain n'a pas encore atteint ce degré de civilisation."

Déficit gouvernemental de \$67,600,000 en février

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a fait savoir à Ottawa que les opérations financières du gouvernement durant le mois de février avaient accusé un déficit de \$67,600,000.

Le ministre a précisé que les recettes au cours du même mois avaient été de \$399,500,000 et les dépenses de \$467,100,000.

En février 1966, les chiffres s'établissaient ainsi: Recettes,

\$535,100,000, dépenses: \$625,000,000, déficit \$90,900,000.

Les 11 premiers mois de l'année financière en cours ont produit des recettes budgétaires de \$7,501,200,000 et des dépenses de \$7,597,800,000, ce qui laisse un excédent de \$103,400,000.

La période correspondante de l'année dernière avait donné des recettes de \$6,924,500,000, des dépenses de \$6,442,600,000 et un excédent de \$481,900,000.

LES ETATS GENERAUX DU CANADA FRANÇAIS Election de 1620 délégués le 16 avril

Inscription —

Tout citoyen québécois francophone peut poser sa candidature en complétant la formule reproduite ci-bas. Il doit la retourner au secrétariat général avant le 10 avril 1967. Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

Diversité —

Dans chaque comté, 15 délégués seront élus pour représenter divers secteurs d'activités: femmes, jeunesse, étudiants, ouvriers, agriculteurs, professionnels, instituteurs, hommes d'affaires, municipalités et commissions scolaires.

Déboursés —

Dans la réalisation des assises nationales, le prix du billet de chemin de fer, aller et retour, est payé à chaque délégué. L'organisation des assises assume les frais des repas et des chambres d'hôtel.

FORMULE-REPONSE

LES ETATS GENERAUX DU CANADA FRANÇAIS

Case postale 148 — Succursale N — Montréal 18 — 729-5296

MISE EN CANDIDATURE aux élections du 16 avril 1967

Je, soussigné(e), accepte d'être candidat aux élections du 16 avril 1967 pour remplir la tâche de délégué du comté de

En foi de quoi, j'ai signé à

le 1967.

..... Candidat (Lettres moulées)

..... Témoin Adresse

..... Occupation

..... Téléphone

Devant les membres du Club des relations internationales

Le politicologue Jean Meynaud prédit que la puissance américaine s'effritera au 21e siècle

par Réal PELLETIER

Les Etats-Unis n'ont guère à offrir au monde que le culte

Le comité sur la constitution va poursuivre ses travaux

QUEBEC — Le comité parlementaire québécois sur la constitution recevra tout probablement demain l'autorisation de commencer ses travaux sur les problèmes relatifs à la constitution canadienne et à la constitution interne du Québec.

On a, en effet, appris en fin de semaine à Québec que le premier ministre Daniel Johnson avait l'intention de proposer dès demain à la Chambre, la création effective du comité sur la constitution.

En fait, ceci revient à dire qu'il entend faire approuver par l'Assemblée législative la nomination des 14 députés qui doivent siéger sur le comité.

De plus, l'on s'attend à ce que le premier ministre Johnson recommande la nomination de Me Jean-Jacques Bertrand au poste de président du Comité parlementaire.

Si la motion de M. Johnson est adoptée mardi, le comité commencera à siéger le plus tôt possible. Selon notre informateur, il ne s'agit là que d'une question de détail. Il suffira en fait que les deux parties en viennent à une entente sur une date compatible avec l'horaire respectif.

Quant à la motion appelée mardi en Chambre on s'accorde pour dire dans les milieux gouvernementaux qu'elle ne devrait pas soulever de long débat, d'autant plus que la liste des membres du comité a été dressée par les dirigeants de l'Union nationale pour leur propre représentation et par les libéraux pour la leur.

M. Johnson recommandera tout simplement que MM. Bertrand, Paul Dozois, Reynald Fréchette, Camille Martellani, Marcel Masse, Jean-Marie Morin, Jérôme Proulx et Jean-Noël Tremblay soient les députés de l'Union nationale siégeant sur le comité.

Du côté libéral, on proposera la nomination de MM. Glen Brown, Jérôme Choquette, Roy Fournier, Paul Gérin-Lajoie, Pierre Laporte et René Lévesque.

Par ailleurs, les membres du comité devront s'acquiescer d'un mandat assez précis. En fait, ils devront "préciser les objectifs du Québec et de la nation canadienne-française dans l'élaboration d'un nouveau régime constitutionnel canadien."

En deuxième lieu, ils devront "prendre charge des travaux nécessaires pour rassembler en un tout harmonieux les divers éléments de la constitution interne du Québec et proposer les dispositions nouvelles qui pourraient y être incluses, notamment en ce qui concerne les modifications et les garanties des minorités."

En troisième lieu, ils devront "étudier l'opportunité d'établir, à la place du Conseil législatif, un organisme représentatif des corps intermédiaires, des minorités du Québec, des agents de l'économie et des professions, avec des structures et des pouvoirs conformes aux besoins de notre époque."

Enfin, ils devront "faire des recommandations à la Chambre sur les meilleurs moyens de former et de convoquer une assemblée constituante qui puisse parler au nom du peuple québécois en ce qui concerne la constitution interne du Québec et la négociation d'un nouvel ordre constitutionnel canadien."

de l'argent, donc rien de "durable", ce qui entrainera l'effritement de la puissance américaine au 21e siècle. Mais d'ici là, l'empire américain s'étend de jour en jour. L'Europe elle-même n'est déjà plus qu'une colonie américaine, parce qu'elle n'a pas su s'unir. La France elle-même devient colonie américaine, culturellement et économiquement, au-delà de ses positions sur l'OTAN, le Vietnam et la Chine.

Telle est la thèse qu'a développée en fin de semaine le politicologue français Jean Meynaud, devant les membres du Club des relations internationales de l'université de Montréal.

Toute la puissance américaine, a dit M. Meynaud, est fondée sur le culte de l'argent, le culte du profit, qui vit lui-même grâce à la puissance morale des Etats-Unis dans le monde est très faible en raison de cette idéologie, ce qui n'empêche pas cependant les Etats-Unis d'étendre, par leur puissance, leur pouvoir sur le monde.

C'est la deuxième grande guerre qui a fait la puissance des Etats-Unis d'aujourd'hui. Et aujourd'hui, en vertu de cette expression gentille qu'est la "pax americana" les Américains ont entrepris la tâche incroyable d'être la police du capitalisme à travers le monde.

Mais les Etats-Unis ne font-ils pas énormément aujourd'hui pour la civilisation, soit en termes d'investissements dans la recherche scientifique et technique, soit en termes d'investissements dans leurs propres institutions culturelles, musées et autres, de demander un auditeur?

D'accord, de répondre M. Meynaud, mais comment et pourquoi? Le professeur explique que la majeure partie de la recherche faite aux Etats-Unis est commandée par l'Etat, en particulier par le Pentagone; tout le développement de l'industrie de pointe américaine est lié à l'effort militaire.

Est-ce là une morale acceptable, si l'on tient compte des effets d'une telle situation pour le monde? Quant aux institutions culturelles américaines, elles sont grandioses, mais elles ne fertilisent pas le milieu américain. Il y a les grands musées, les grandes bibliothèques, mais il y a aussi la télévision américaine. Il ne faut pas l'oublier. Dans le domaine des journaux par exemple, le "New York Times" se présente sans conteste comme le plus grand journal d'information au monde, malgré un certain moralisme. Mais quelle est l'influence du "New York Times" aux Etats-Unis? Aux Etats-Unis encore, on pousse certaines formes de démocratie plus loin qu'en Europe: qu'on pense aux enquêtes publiques sur les produits pharmaceutiques, les révélations sur les activités du C.I.A. Mais "qu'est-ce que tout ça change", demande le professeur Meynaud, qui rappelle son argument fondamental comme quoi l'ensemble du système pivote autour de la notion de profit. Et il n'est pas possible de transformer ce "mobile" dans la situation actuelle.

L'Europe, dit-il, aurait pu freiner l'expansionnisme américain dans le monde. Elle aurait pu, si elle avait su s'unir. Et ce qui est encore plus grave, ce sont les rapports modérés qui se dessinent entre les Etats-Unis et le bloc socialiste: "ce risque de coûter très cher à l'Europe et au socialisme".

De toute manière, l'Europe dans un avenir prochain est destinée à rester dans l'orbite de la politique américaine. Il y a vraiment eu "démission des gouvernements européens dont on se demande comme elle a pu être possible". Les

Americains achètent l'Europe, mais encore, avec de l'argent européen. Bien sûr, il y a le général de Gaulle: mais il ne faut pas exagérer le détachement français à l'égard des Etats-Unis. La France a dit non à l'OTAN, non à la guerre du Vietnam et oui à la Chine; mais la France reste soumise économiquement, culturellement et socialement aux Etats-Unis. Sartre a eu un mot dur en disant que la France n'est plus qu'une "esclave rebelle des Etats-Unis", mais c'est vrai.

Mais à quoi attribuer cette faiblesse de l'Europe devant la puissance américaine? Le professeur Meynaud mentionne quelques facteurs. L'Angleterre par exemple. On peut dire sans hésiter, affirme M. Meynaud, que la Grande-Bretagne n'a pas voulu l'Europe. Avec le recul, on observe que la Grande-Bretagne a refusé l'Europe dès le départ, qu'elle a conçu la zone de libre-échange justement pour torpiller l'Europe naissante du marché commun. Pourquoi? parce que la Grande-Bretagne au fond

s'est nourrie de la thèse des trois cercles: elle se voulait au centre du monde en se situant au centre du Commonwealth; en entretenant des relations "spéciales" avec les Etats-Unis; en s'intégrant au besoin à l'Europe, pourvu qu'elle la contrôle. Elle voulait rester en dehors de tout, mais avec un pied partout.

L'image répandue du général de Gaulle bloquant l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE n'est pas confirmée. Le général — pour des raisons (Suite à la page 7)

EN 67 accédez à la joie de vivre CHRYSLER

A.L. ROBERT AUTOMOBILES INC.

3930 est, rue Ste-Catherine,

à le plaisir de vous inviter cordialement à faire l'essai

d'une CHRYSLER NEW YORKER

Laurier Robert, prés.,
Armand Robert, v-prés.

Choisissez une carrière intéressante

Devenez professeur de l'enseignement technique

Il faut des professeurs qui soient à la fois des maîtres et des spécialistes dans l'une ou l'autre des grandes disciplines techniques.

Bourses généreuses pour vous y préparer

Le ministère de l'Éducation du Québec vous accordera pendant votre stage d'études une bourse de \$2,500, si vous êtes célibataire, et de \$3,500, si vous êtes marié.

TROIS PROGRAMMES D'ÉTUDES

Études à plein temps comprenant des cours théoriques, des travaux pratiques, des stages industriels et pédagogiques.

PROGRAMME	DURÉE	CONDITIONS D'ADMISSION
I	1 année scolaire	Diplôme d'études techniques (ou l'équivalent) et 5 années d'expérience industrielle ou pédagogique après l'obtention de ce diplôme.
II ou III	2 ou 3 années scolaires	Diplôme d'études techniques (ou l'équivalent) et 3 années d'expérience industrielle ou pédagogique après l'obtention de ce diplôme.

SPÉCIALITÉS

Construction, mécanique, électricité, électronique, chimie industrielle, métallurgie, dessin industriel (et autres spécialités en voie d'organisation).

BOURSES

Le ministère de l'Éducation vous accorde une bourse de \$2,500. Si vous êtes marié, vous recevrez une bourse de \$3,500.

DÉBUT DES COURS:

18 septembre 1967.

Date limite des demandes d'admission: 1er mai 1967.

Annuaire et formule d'admission sur demande.

ÉCOLE NORMALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
9175, rue Saint-Hubert, Montréal 11, P.Q.
tél. 389-5921

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Des fonds pour fiston.



Jeunesse dorée.

Les Certificats d'épargne BNE vous aident à payer les à-côtés universitaires.

Maintenant que vous avez prévu ses frais de scolarité c'est l'heure de songer aux autres dépenses. Faites-vous aider par les Certificats d'épargne BNE. Et voici comment. A partir d'aujourd'hui, placez une somme fixe (mettons \$15 par semaine) dans les Certificats d'épargne BNE. Après six ans, chaque certificat vaudra un tiers de plus que vous l'aurez payé. Vous retirerez donc \$20 pour chaque \$15 que vous déposez maintenant... de quoi lui offrir tous les à-côtés universitaires dont il rêve.

Commencez à vous préparer aujourd'hui, à l'aide des Certificats d'épargne BNE de six ans. Après tout... l'argent ne pousse pas dans les arbres!

La Banque de Nouvelle-Écosse
Les Certificats d'épargne BNE. Un des 70 services offerts par la BNE.



Il est inutile de présenter Daniel Gelin, acteur de théâtre et de cinéma.

Quarante pièces de théâtre et soixante-quinze films consacrent son talent.

Pour lui, être poète et être acteur sont deux faces de la même nécessité d'expression.

Ces deux métiers ont un trait commun: la faculté d'émerveillement.

Au cours d'une séance de signature, la seule qu'il accordera avant son départ.

DANIEL GELIN

vous invite à venir le rencontrer

AUJOURD'HUI 3 AVRIL

ENTRE 4 H. P.M. et 6 H. P.M.

A LA

LIBRAIRIE BERTRAND

PLACE VILLE-MARIE, MONTREAL

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

APRES LA VISITE DE GROMYKO

Le Caire se rallie à l'idée d'un traité sur la non-prolifération nucléaire

MOSCOU — Le Ralliement (dont on discute mal encore l'ampleur) de la R.A.U. à ce vieux objectif de la diplomatie soviétique...

Dans le texte de la déclaration finale de cette visite, c'est en effet le passage indiquant combien il est "indispensable" de renforcer la paix...

En regard de ce résultat, les prises de position sur le Vietnam ("préoccupation profonde") et sur la situation européenne...

Humphrey poursuit à Londres sa tournée européenne d'information

Le séjour en Italie a été marqué d'incidents

LONDRES — Le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey est arrivé hier soir à Londres, venant de Pise.

"Nous discuterons du traité de non-prolifération nucléaire qui, de l'avis de mon gouvernement, et je le sais, du votre également, est un pas fondamental pour la paix dans le monde", a déclaré M. Humphrey aux journalistes à son arrivée.

D'autres thèmes de ses entretiens à Londres seront, a-t-il ajouté, le Kennedy Round, le renforcement de l'Alliance atlantique, les relations Est-Ouest et la situation en Extrême-Orient.

A Florence

La fin du séjour à Florence du vice-président américain s'est déroulée dans une atmosphère beaucoup plus calme et détendue que la journée de samedi.

Elle a cependant été marquée par quelques légers incidents dont la découverte d'une fausse bombe dans une des salles du Palazzo Vecchio.

Audience papale

Samedi, M. Humphrey a obtenu du pape une audience privée d'une demi-heure. Le vice-président des Etats-Unis est allé ensuite rendre visite au cardinal secrétaire d'Etat Amleto Cicognani qui a été pendant 25 ans délégué apostolique aux Etats-Unis.

Mgr Paul Marcinkus, prêtre américain de la secrétairerie

ne commentant qu'un vieux réveil et des morceaux de bois. D'autre part, des jeunes gens ont lancé des petits sacs de peinture rouge devant certains bâtiments visités par le vice-président.

Le moment de leur départ pour Pise, M. et Mme Humphrey ont été entourés par une foule enthousiaste qui les a applaudis aux cris de "Viva l'America".

M. Humphrey a "réaffirmé l'accord de son propre pays pour l'oeuvre inépuisable menée par Paul VI en faveur de la paix" et a souligné l'apport "si décisif" donné à cette noble cause par la dernière encyclique "Populorum Progressio".

Durant l'audience, M. Humphrey a offert au pape deux volumes sur le Vietnam et une petite horloge. "Nous espérons qu'elle sonnera bientôt l'heure de la paix tant désirée", a dit alors Paul VI.

Le pape a donné au vice-président, outre un ouvrage sur Raphaël, le texte de l'encyclique "Populorum Progressio".

Bonn: pas de réduction trop forte des forces alliées en R.F.A.

BONN — La République fédérale est prête à étudier objectivement le problème des effectifs des troupes stationnées en Allemagne, mais considère qu'une réduction anticipée n'est ni dans son intérêt ni dans celui du monde occidental.

Le chef de la diplomatie allemande, qui faisait allusion dans cette perspective aux progrès de la technique de l'armement et à l'évolution des possibilités de transport, a estimé qu'il s'agissait surtout de la sécurité (R.F.A.) dans le cas d'une diminution unilatérale.

M. Brandt a d'autre part émis les informations de presse selon lesquelles le gouvernement fédéral aurait consenti au Royaume-Uni de ne pas présenter sa demande d'adhésion au Marché commun avant l'automne.

Le communiqué du palais publié hier soir et annonçant la convocation pour lundi à 12 heures, des chefs des partis politiques, n'a pas d'autre signification: le roi invite les leaders des partis à prendre leurs responsabilités.

Il est évident en effet, depuis samedi soir, qu'un gouvernement de droite présidé par exemple par M. Panayotis Canellopoulos rencontrerait une opposition de tous les partis du centre et de la gauche.

Krupp devient une société anonyme

Ahrendt Krupp renonce à son héritage

Grâce: vers un gouvernement de large coalition!

ATHÈNES — La formation d'un gouvernement axé soit sur la droite soit sur le centre se révélant d'une extrême difficulté, c'est dans la direction d'un gouvernement de large collaboration que s'orientent les rôis.

Le communiqué du palais publié hier soir et annonçant la convocation pour lundi à 12 heures, des chefs des partis politiques, n'a pas d'autre signification: le roi invite les leaders des partis à prendre leurs responsabilités.

Il est évident en effet, depuis samedi soir, qu'un gouvernement de droite présidé par exemple par M. Panayotis Canellopoulos rencontrerait une opposition de tous les partis du centre et de la gauche.

Le communiqué du palais publié hier soir et annonçant la convocation pour lundi à 12 heures, des chefs des partis politiques, n'a pas d'autre signification: le roi invite les leaders des partis à prendre leurs responsabilités.

Il est évident en effet, depuis samedi soir, qu'un gouvernement de droite présidé par exemple par M. Panayotis Canellopoulos rencontrerait une opposition de tous les partis du centre et de la gauche.

Le communiqué du palais publié hier soir et annonçant la convocation pour lundi à 12 heures, des chefs des partis politiques, n'a pas d'autre signification: le roi invite les leaders des partis à prendre leurs responsabilités.

Il est évident en effet, depuis samedi soir, qu'un gouvernement de droite présidé par exemple par M. Panayotis Canellopoulos rencontrerait une opposition de tous les partis du centre et de la gauche.

Le communiqué du palais publié hier soir et annonçant la convocation pour lundi à 12 heures, des chefs des partis politiques, n'a pas d'autre signification: le roi invite les leaders des partis à prendre leurs responsabilités.

Il est évident en effet, depuis samedi soir, qu'un gouvernement de droite présidé par exemple par M. Panayotis Canellopoulos rencontrerait une opposition de tous les partis du centre et de la gauche.

Le communiqué du palais publié hier soir et annonçant la convocation pour lundi à 12 heures, des chefs des partis politiques, n'a pas d'autre signification: le roi invite les leaders des partis à prendre leurs responsabilités.

Il est évident en effet, depuis samedi soir, qu'un gouvernement de droite présidé par exemple par M. Panayotis Canellopoulos rencontrerait une opposition de tous les partis du centre et de la gauche.

AVIS DE CESSIION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1967, par lequel Industrial Insurance Co. a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement de la Province de Québec...

CANADA Province de Québec

COUR PROVINCIALE No 39087. MAX ROSAMINKER, marchand, domicilié et résidant à 4850 Avenue Plamondon, app. 11, dans les cité et district de Montréal, demandeur.

COUR PROVINCIALE

VAHE DONIKIAN, de 59 rue Gorden, de la ville de Dumont en l'Etat de New Jersey, un des Etats unis d'Amérique, défendeur.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 729.183. CLEMENT BEAUDET, électricien, et DAME HENRIETTE OUELLET, aide-malades, épouse séparée de biens de Clément Baudet, tous deux demeurant à Repentigny, District de Joliette, Demandeurs.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 729.188. DAME LILIANE MEYEROVITCH, épouse commune en biens de Roland Debon, demeurant à 8410 rue Reims dans les cité et district de Montréal, Demanderesse.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 729.183. CLEMENT BEAUDET, électricien, et DAME HENRIETTE OUELLET, aide-malades, épouse séparée de biens de Clément Baudet, tous deux demeurant à Repentigny, District de Joliette, Demandeurs.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR PROVINCIALE No 19370. LIONEL GODIN, gentilhomme, résidant et domicilié au 472 rue Fabre, cité et district de Montréal, demandeur.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 729.188. DAME LILIANE MEYEROVITCH, épouse commune en biens de Roland Debon, demeurant à 8410 rue Reims dans les cité et district de Montréal, Demanderesse.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 729.183. CLEMENT BEAUDET, électricien, et DAME HENRIETTE OUELLET, aide-malades, épouse séparée de biens de Clément Baudet, tous deux demeurant à Repentigny, District de Joliette, Demandeurs.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 729.188. DAME LILIANE MEYEROVITCH, épouse commune en biens de Roland Debon, demeurant à 8410 rue Reims dans les cité et district de Montréal, Demanderesse.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 729.183. CLEMENT BEAUDET, électricien, et DAME HENRIETTE OUELLET, aide-malades, épouse séparée de biens de Clément Baudet, tous deux demeurant à Repentigny, District de Joliette, Demandeurs.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

CANADA Province de Québec

COUR SUPERIEURE No 12.350 Ex Parte. DAME WINNIFRED CAROLINE SIMPKIN, menagere, demeurant au 25 Kings Road, Valois, district de Montréal, épouse séparée de biens de Thomas Arthur Warren, autrefois Assistant gérant du trafic, autrefois demeurant au 107, 34ième Ave. Lachine, district de Montréal, Absent Intimé.

COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967 EXPO '67 AVIS IMPORTANT LIVRAISONS EFFECTUEES DANS L'ENCEINTE DE L'EXPO

VILLE DE MONTREAL Expropriation des immeubles situés au 25, au palais de justice, entre l'avenue de St-Casimir et la rue...

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES AVOCATS McCARTHY, MONET & JOHNSTON DACTYLOGRAPHES ATTENTION 704 bureaux, magasins, ateliers et...

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361 AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE Diverses annonces immobilières et services.

M. le Directeur délégué à l'Exploitation, Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, Pavillon de l'administration Cité du Havre, Montréal (Québec)

Lisez et faites lire Le Devoir

La consolidation des syndicats de "cadres" est bien engagée

De notre envoyée spéciale Evelyn DUMAS-GAGNON

QUEBEC — C'est un groupe de délégués rendus plus réalistes par l'expérience de conflits qui a participé en fin de semaine au troisième congrès de la Fédération des ingénieurs et cadres (CSN).

Des 2.500 membres de la Fédération, 2.100 ont été en grève au cours des derniers douze mois. En outre, depuis le dernier congrès, des milliers de professions diverses sont venues se joindre au groupe initial des ingénieurs et c'était la première fois que la Fédération faisait l'expérience de la collaboration entre ces groupes.

Au terme du congrès, certains délégués qui ont été des ouvriers de la première heure au sein de la Fédération ont avoué avoir éprouvé de profondes appréhensions à l'approche du congrès. De leur point de vue, ces appréhensions étaient injustifiées et ils estiment que désormais la consolidation des syndicats de cadres est bien engagée.

Le congrès a pris notamment une décision qui accentue la différence entre les syndicats de cadres et les formules traditionnelles de regroupement des professions au sein de corporations à compter de l'an prochain la Fédération n'exigera plus une formation universitaire comme condition d'admission dans ses rangs, et accueillera les cadres administratifs non-professionnels.

La Fédération a en outre décidé de supprimer toute distinction entre les professions en abolissant, à compter de l'an prochain également, le mot "ingénieur" dans son nom. De plus, elle demande que le code du travail soit amendé pour abolir le paragraphe 20, qui oblige les membres de chaque profession à former des syndicats distincts, et permettre aux groupes de professionnels qui y consentent de former une seule unité.

Mais quels sont ces "cadres" auxquels s'adresse la Fédération? Le Congrès a demandé que le code du travail permette à tous les salariés, y compris les cadres supérieurs, d'exercer leur droit d'association dans les unités qui leur conviennent de s'affilier à la centrale de leur choix et de négocier collectivement.

Le congrès a adopté comme guide deux définitions du mot cadre. La première, d'un spécialiste en droit administratif français, Me Meynard, dit que le mot "désigne tout salarié possédant une formation technique, administrative, juridique, commerciale ou financière, utilisant cette formation dans son activité professionnelle, jouissant d'initiative dans l'exercice de ses fonctions, étant responsable de son service et ayant éventuellement autorité sur une partie du personnel".

La seconde, de Me Jean-Réal Cardin, directeur du département de relations industrielles de l'université Laval, dit que "les cadres d'une entreprise constituent le groupe de personnes qui ne sont pas membres d'un conseil d'administration, qui ne prennent pas les décisions quant aux politiques générales de l'entreprise, mais qui, à un niveau ou l'autre participent à l'administration, au contrôle ou au conseil de cette entreprise. Ils englobent, sous ce chef, tous ceux qui ne sont pas les purs exécutants mais qui au contraire détiennent une part d'initiative

et de responsabilité, soit humaine (direction d'un personnel), soit scientifique, technique ou administrative".

Le congrès a endossé la suggestion du président, M. Yvan Brunel (travailleur à l'Université), visant la contestation des syndicats de cadres au-delà de la convention collective, "au niveau plus général de l'administration publique et de l'économie".

A cette fin le bureau fédéral a pour mandat de créer un comité d'étude et de recherche au niveau de la Fédération avec pour mandat particulier d'étudier l'administration publique. Le congrès a décidé d'établir des relations entre ce comité et le comité de recherche de la C.I.C., étant donné que les barèmes sont les mêmes pour les salaires d'ingénieurs et d'instituteurs dans la fonction publique. Les délégués ont estimé qu'une action syndicale efficace face aux politiques salariales de l'Etat exigeait une collaboration étroite entre toutes les organisations syndicales, sans distinction d'affiliation.

Enfin le congrès a créé un comité pour étudier le réaménagement du fonds de défense professionnelle (fonds de grève) et déterminer si ces fonds doivent être utilisés comme prêts spéciaux ou allocations générales en cas de conflit.

Aux élections, M. Brunel a été réélu à la présidence, MM. Lionel Vendetti, Jean-Guy Rodrigue et Jean-Paul Corbeil ont été élus vice-présidents, MM. Jacques Trudel, secrétaire, Claude Charbonneau, secrétaire adjoint, Sylva Bolduc, trésorier, et Jean-Paul Tremblay, trésorier adjoint.

Le SPES fait face à un jugement pour mépris de cour

QUEBEC — Le syndicat des professeurs de l'enseignement spécialisé de l'Etat du Québec et 14 de ses membres devront faire face, le 18 avril prochain, à un jugement sur ordonnance pour mépris de cour.

Le syndicat et ses membres ont fait connaître devant la Cour supérieure de Québec qu'ils ne présenteraient pas de défense à un ordre émis par le juge en chef Frédéric Dorion, le 18 avril 1966, leur ordonnant de comparaître pour expliquer pourquoi ils ne seraient pas condamnés pour mépris de cour, à la suite de leur refus de se conformer à une injonction de l'Etat du 13 avril 1966, leur interdisant de faire la grève.

Malgré cette injonction du juge William Morin, ils s'étaient quand même mis en grève le 14 avril.

Le politicologue

(Suite de la page 3)

obscur — à voulu faire un coup d'éclat au Grand-Bretagne, mais au fait, il n'a rien pu "barer" la Grande-Bretagne bien en douce au niveau des négociations préliminaires, en donnant les directives appropriées à ses fonctionnaires.

Pourtant, un autre obstacle à l'unité européenne est le général de Gaulle. La Cinquième République compte à son actif le coup de barre radical qui fut la réforme monétaire, permettant ainsi de jeter les bases du marché commun. Mais la France n'a rien fait qui vaille depuis pour augmenter l'unité européenne.

Le général de Gaulle veut l'indépendance de l'Europe d'accord, mais la France ne peut être le seul porte-parole de l'Europe. Avec le général de Gaulle, est disparu un certain style, l'élan communautaire, et aujourd'hui, les représentants des "six" sont devenus "des comptables hargneux". Le marché commun ne semble pas capable de dépasser les échanges industriels pour vraiment intégrer l'économie.

L'intégration, bien sûr, est une aspiration valable, poursuit M. Meynard. Mais attention, les Européens veulent-ils l'Europe? Des sondages ont répondu oui à 85 pour cent. Mais il n'y a pas eu de question à un Français: "Êtes-vous prêt à reconnaître un Allemand comme votre chef d'Etat" ou vice-versa, la réponse aurait des chances d'être différente. Et ici, M. Meynard fait intervenir la notion de temps. Aujourd'hui, toutes les facultés de sciences sociales souffrent de ne pas avoir le sens du temps. On rêve de grands ensembles, sans toujours penser aux hommes, aux aspects culturels de l'homme. Pourquoi cette grandeur? L'imperatif de l'union ne s'impose pas partout.

"Nous sommes à une époque barbare", poursuit M. Meynard, ou on veut tout ramener dans le même cadre, de la taille de la dimension.

Au plan universitaire par exemple, il ne semble pas possible actuellement de créer plus d'un grand centre d'études chinoises pour toute l'Europe, c'est la seule dimension qui réponde aux besoins d'un tel centre. Dans d'autres domaines, ça peut être très différent. Personnellement, note le conférencier, j'ai été bien dans un petit pays comme la Suisse, dans une petite ville comme Lausanne, dans une petite université comme celle de Lausanne, dans une petite école de sciences sociales comme celle de l'université de Lausanne. Et malgré tout, j'ai le sentiment d'avoir vécu heureux et d'avoir été productif.

M. Rocher a formulé trois autres remarques importantes dans son tour d'horizon de la réforme de l'enseignement. A propos de la réforme de l'enseignement élémentaire et secondaire, décrétée par le règlement no 1, il s'est dit "l'apologie de ce qui est l'application des réformes décidées soient à nouveau retardées, et qu'on ne procède pas plus rapidement à des expériences localisées. Il craint en outre que le règlement no 1 soit un échec en ce qui touche l'implantation de l'école active, parce que le règlement ne dit rien de cet égard, se contentant de faire un "brassage d'élèves" (suppression des classes degrés, etc.) dans lequel "l'enseignement le plus traditionnel et magistral pourrait survivre".

A propos de l'enseignement secondaire, il a noté que la formation professionnelle ne s'est pas développée suffisamment encore. "Autant on pouvait s'inquiéter, il y a quelques années, du faible pourcentage d'enfants aux études secondaires, autant on peut commencer à s'inquiéter aujourd'hui du trop fort pourcentage d'élèves qui font leurs cours secondaires, sans recevoir de formation professionnelle", a dit M. Rocher. Le sociologue a exprimé l'avis qu'on prépare ainsi "de graves défailles à une large partie des étudiants" et qu'on soit à constituer un prolétariat de l'avenir, celui des petits colabriers.

Enfin, abordant l'état de la réforme au niveau universitaire, M. Rocher s'est dit hautement préoccupé de la lenteur des progrès et des décisions. "C'est le règne d'une certaine anarchie, et le règne des rumeurs", a-t-il dit. Rappelant que le rapport Parent a recommandé la création d'une nouvelle université à Montréal et la création de centres d'études universitaires dans une demi-douzaine de villes moyennes, l'ancien commissaire royal a lancé: "Rien ne transpire des travaux et des orientations qui se dessinent et le temps passe rapidement. Les universités existantes seront très rapidement comblées. On verra là se créer un autre cran d'arrêt à la démocratisation de l'enseignement".

Les entrepreneurs: un comité conjoint des travaux publics

QUEBEC — L'Association des entrepreneurs de travaux mécaniques du Québec demande au gouvernement provincial de créer un comité conjoint des travaux publics. Ce comité étudierait les soumissions en vue de travaux publics et viendrait à confier la réalisation de ces travaux à des entreprises dont la compétence aurait été soigneusement vérifiée au préalable.

Cette recommandation, qui a été adoptée au cours d'une journée d'études de l'Association, vise à "dépoussiérer" l'un des plus importants secteurs de l'administration publique, celui de la voirie, précise l'organisme.

Le comité en question serait constitué de représentants du gouvernement et de délégués des entrepreneurs de travaux publics.

Le président de l'Association, M. Louis Voghel, de Beauceville, a déclaré que ce sont les intermédiaires qui ralentissent le développement de la voirie, à des sous-contractants du soin d'exécuter les travaux à des prix souvent inférieurs au prix coûtant. Dans un tel contexte, la concurrence est pratiquement éliminée. Le comité viendrait à écarter ces intermédiaires, a précisé M. Voghel.

A l'Expo, on pourra lire le monde dans le visage d'une nouvelle jeunesse

par Jean-V. DUFRESNE

L'explosion démographique a provoqué un raz-de-marée et la jeunesse, même dans les pays les plus industrialisés, et les moins prolifères, compte dans quelques années pour plus de la moitié de la population mondiale.

C'est ce phénomène, dans toutes ses variantes et ses expressions — et avec tout ce qui lui comporte de conséquences pour l'humanité — que les auteurs du thème tentent audacieusement de synthétiser dans les douze modules du pavillon de la jeunesse, à l'Expo 67.

Ce pavillon, c'est un peu une lunette dans laquelle on pourrait regarder par les deux bouts. Si le programme est centré sur les intérêts des 15-30 ans, il n'écarte pas, bien au contraire, ceux d'un autre âge... déjà. En effet, il veut traduire, le plus authentiquement possible, dans son incroyable diversité, comment ce visage beau et inquietant à la fois perçoit le monde, à la veille de s'en emparer.

Sans être anti-guerre, ce thème, visiblement, cherche à démystifier la bête conception minijupé à laquelle une génération aînée presque ahurie risque à tout instant de s'arrêter. Il illustre l'importance de la jeunesse dans le monde, explique "le nouvel âge", qui est un peu celui de toute l'humanité de demain, il évoque la peur et l'angoisse de la génération d'Hiroshima, la rage de vivre de ceux qui, sans jamais avoir vu un cratère de bombe dans un champ, sont appelés aujourd'hui à combattre des hommes qu'on dit leurs ennemis — des jeunes comme eux. Il aborde le problème de la délinquance, il place le jeune dans le milieu du travail, présente la jeunesse heureuse jusqu'à l'indifférence et la jeunesse angoussée jusqu'au refus de vivre.

A côté du thème, un programme, car cette jeunesse vit sous nos yeux. Le pavillon en forme de fer à cheval, outre les petites salles thématiques comme "embrochées" les uns dans les autres, est pourvu d'un "agora", sorte de petit théâtre grec, d'une salle de cinéma-théâtre et d'un café-déjeuner qui donne sur le fleuve.

Ces activités, auxquelles les jeunes spectateurs participent eux-mêmes, vont du théâtre au cinéma, des arts plastiques aux sports, des ateliers aux discussions en groupe.

Les activités "cinéma" illustrent bien la démarche de ceux qui ont préparé ce programme. Tous les après-midi, on projette du cinéma amateur. Le soir, il y a le cinéma de minuit. Un équipement complet est mis à la disposition de ceux qui veulent réaliser un film sur-le-champ... en l'espace d'une semaine. Cependant, des équipes de reportage filmeront quotidiennement les principales manifestations au Pavillon. Le studio sera même doté d'une caméra de 8mm unique au monde, nous dit-on, sonore, synchrone, conçue à Montréal spécialement pour les amateurs. Les activités seront dirigées par Robert Millet, dont on connaît déjà les réalisations qu'il a accomplies dans le cinéma amateur à la télévision de Radio-Canada.

Côté arts plastiques, le sculpteur Gérard Tremblay réunira en atelier libre une douzaine de sculpteurs en herbe, sous la supervision de trois jeunes sculpteurs qui initieront les participants à un art difficile et passionnant.

Côté sports, les jeunes spectateurs, ou ceux qui croient l'être encore, pourront se soumettre à un test d'aptitudes physiques, sous la conduite de M. Yvan Dubois.

Côté théâtre, sous la direction de Mlle Thérèse Arbie, même démarche: créations nouvelles, pantomime, lectures de poèmes, spectacles canadiens et étrangers, "happonings", etc. Les lundis matin, en atelier libre, des spécialistes expliqueront les techniques du théâtre.

En musique, sous M. Bernard Théoret, rien de moins que vingt-six concerts, une "semaine de la musique" en outre, et des musiciens de tous les pays: moderne, expérimental, électronique, folk, rock, jazz, opéra, ballet, toute la gamme, soit onze heures de production par jour.

Le théâtre grec servira également à des rencontres jeunes avec des hommes et des femmes de grande renommée: dialogue spontané, en plein air, des forums, des tables rondes. La jeunesse est aussi sérieuse.

Le Pavillon de la Jeunesse eut à l'origine de nombreuses difficultés. L'initiative fut même une fois abandonnée. Depuis décembre, sous la direction du réalisateur Pierre Lebeuf, avec la collaboration du comité consultatif de la jeunesse et d'une équipe fort active, il a réussi à combler les retards. Située dans La Ronde, "le coin des leus", l'Expo, on peut prévoir qu'il sera l'un des pavillons les plus fréquentés.

Le SPES fait face à un jugement pour mépris de cour

QUEBEC — Le syndicat des professeurs de l'enseignement spécialisé de l'Etat du Québec et 14 de ses membres devront faire face, le 18 avril prochain, à un jugement sur ordonnance pour mépris de cour.

Le syndicat et ses membres ont fait connaître devant la Cour supérieure de Québec qu'ils ne présenteraient pas de défense à un ordre émis par le juge en chef Frédéric Dorion, le 18 avril 1966, leur ordonnant de comparaître pour expliquer pourquoi ils ne seraient pas condamnés pour mépris de cour, à la suite de leur refus de se conformer à une injonction de l'Etat du 13 avril 1966, leur interdisant de faire la grève.

Malgré cette injonction du juge William Morin, ils s'étaient quand même mis en grève le 14 avril.

Le politicologue

(Suite de la page 3)

obscur — à voulu faire un coup d'éclat au Grand-Bretagne, mais au fait, il n'a rien pu "barer" la Grande-Bretagne bien en douce au niveau des négociations préliminaires, en donnant les directives appropriées à ses fonctionnaires.

Pourtant, un autre obstacle à l'unité européenne est le général de Gaulle. La Cinquième République compte à son actif le coup de barre radical qui fut la réforme monétaire, permettant ainsi de jeter les bases du marché commun. Mais la France n'a rien fait qui vaille depuis pour augmenter l'unité européenne.

Le général de Gaulle veut l'indépendance de l'Europe d'accord, mais la France ne peut être le seul porte-parole de l'Europe. Avec le général de Gaulle, est disparu un certain style, l'élan communautaire, et aujourd'hui, les représentants des "six" sont devenus "des comptables hargneux". Le marché commun ne semble pas capable de dépasser les échanges industriels pour vraiment intégrer l'économie.

L'intégration, bien sûr, est une aspiration valable, poursuit M. Meynard. Mais attention, les Européens veulent-ils l'Europe? Des sondages ont répondu oui à 85 pour cent. Mais il n'y a pas eu de question à un Français: "Êtes-vous prêt à reconnaître un Allemand comme votre chef d'Etat" ou vice-versa, la réponse aurait des chances d'être différente. Et ici, M. Meynard fait intervenir la notion de temps. Aujourd'hui, toutes les facultés de sciences sociales souffrent de ne pas avoir le sens du temps. On rêve de grands ensembles, sans toujours penser aux hommes, aux aspects culturels de l'homme. Pourquoi cette grandeur? L'imperatif de l'union ne s'impose pas partout.

"Nous sommes à une époque barbare", poursuit M. Meynard, ou on veut tout ramener dans le même cadre, de la taille de la dimension.

Au plan universitaire par exemple, il ne semble pas possible actuellement de créer plus d'un grand centre d'études chinoises pour toute l'Europe, c'est la seule dimension qui réponde aux besoins d'un tel centre. Dans d'autres domaines, ça peut être très différent. Personnellement, note le conférencier, j'ai été bien dans un petit pays comme la Suisse, dans une petite ville comme Lausanne, dans une petite université comme celle de Lausanne, dans une petite école de sciences sociales comme celle de l'université de Lausanne. Et malgré tout, j'ai le sentiment d'avoir vécu heureux et d'avoir été productif.

M. Rocher a formulé trois autres remarques importantes dans son tour d'horizon de la réforme de l'enseignement. A propos de la réforme de l'enseignement élémentaire et secondaire, décrétée par le règlement no 1, il s'est dit "l'apologie de ce qui est l'application des réformes décidées soient à nouveau retardées, et qu'on ne procède pas plus rapidement à des expériences localisées. Il craint en outre que le règlement no 1 soit un échec en ce qui touche l'implantation de l'école active, parce que le règlement ne dit rien de cet égard, se contentant de faire un "brassage d'élèves" (suppression des classes degrés, etc.) dans lequel "l'enseignement le plus traditionnel et magistral pourrait survivre".

A propos de l'enseignement secondaire, il a noté que la formation professionnelle ne s'est pas développée suffisamment encore. "Autant on pouvait s'inquiéter, il y a quelques années, du faible pourcentage d'enfants aux études secondaires, autant on peut commencer à s'inquiéter aujourd'hui du trop fort pourcentage d'élèves qui font leurs cours secondaires, sans recevoir de formation professionnelle", a dit M. Rocher. Le sociologue a exprimé l'avis qu'on prépare ainsi "de graves défailles à une large partie des étudiants" et qu'on soit à constituer un prolétariat de l'avenir, celui des petits colabriers.

Enfin, abordant l'état de la réforme au niveau universitaire, M. Rocher s'est dit hautement préoccupé de la lenteur des progrès et des décisions. "C'est le règne d'une certaine anarchie, et le règne des rumeurs", a-t-il dit. Rappelant que le rapport Parent a recommandé la création d'une nouvelle université à Montréal et la création de centres d'études universitaires dans une demi-douzaine de villes moyennes, l'ancien commissaire royal a lancé: "Rien ne transpire des travaux et des orientations qui se dessinent et le temps passe rapidement. Les universités existantes seront très rapidement comblées. On verra là se créer un autre cran d'arrêt à la démocratisation de l'enseignement".

Les collégiens s'opposent aux vues de leurs parents sur les instituts

Les porte-parole des étudiants des collèges classiques ont fait savoir, dans un communiqué hier, qu'ils sont en désaccord complet avec les vues exprimées par quatre associations de parents, jeudi dernier, devant le comité parlementaire de l'éducation relativement au bill 21. Au nombre des groupements visés, figure la Fédération des parents des élèves des collèges classiques, qui groupe leurs propres parents.

L'objectif de la Fédération des étudiants de l'enseignement pré-universitaire et professionnel (anciennement appelée la FAGECCQ) commente en effet défavorablement dans un long communiqué, les cinq points majeurs exprimés par les mémoires soumis par ces groupes de parents.

1. L'étudiant du niveau pré-universitaire n'est plus un enfant, c'est lui qui est le premier concerné par son éducation, et non ses parents, car c'est lui qui étudie, c'est dans la loi de décider du choix de l'institution à fréquenter; d'autre part, libre aux institutions privées de tenter de demeurer telles, l'Etat n'a pas à promulguer leur maintien.

Ceci répond à la requête des parents voulant que l'Etat maintienne un réseau d'institutions privées de manière à ce que les parents puissent choisir le type d'institution qui convient à leurs enfants.

2. Les étudiants ne sont pas d'accord pour que l'Etat finance les institutions indépendantes sur un pied d'égalité avec les institutions publiques. La Fédération croit que l'existence de deux réseaux parallèles représenterait "un gaspillage de potentiel humain et financier intolérable" et "contraire à l'intérêt général".

3. La Fédération estime qu'en cherchant à préserver une "vocation pédagogique propre" aux institutions indépendantes, les groupes de parents ne cherchent qu'à maintenir le "bon vieux cours classique traditionnel, fondé sur des valeurs féodales, type d'éducation que les institutions classiques actuelles, sauf exceptions, ont elles-mêmes rejeté".

4. Il n'est aucunement nécessaire d'augmenter les garanties déjà contenues dans la loi quant à la possibilité pour les corporations publiques d'instituts de se faire reconnaître comme catholiques ou protestantes. Il importe par contre de s'assurer qu'aucune institution publique ne puisse accepter que des étudiants de telle confession en étudiant les autres.

5. A la requête d'une association de parents voulant que l'on retire aux étudiants les sièges que le projet de loi leur attribue au conseil d'administration des corporations publiques, afin d'accroître la représentation des parents, la Fédération réplique que les étudiants sont les premiers concernés par leur éducation et qu'ils ont les organismes voulus pour les représenter adéquatement: il n'est que juste, écrit-elle, que les étudiants soient représentés à tous les niveaux dans chacun des conseils de leur institution.

La Fédération des étudiants de l'enseignement pré-universitaire et professionnel rappelle en terminant qu'elle s'est prononcée dans ses congrès antérieurs pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, pour la création d'un système scolaire intégralement public et non confessionnel, pour des instituts polyvalents (pré-universitaires et professionnels), pour l'établissement d'un seuil d'accès uniforme aux universités et pour la création d'une université d'Etat.

La Fédération des étudiants de l'enseignement pré-universitaire et professionnel rappelle en terminant qu'elle s'est prononcée dans ses congrès antérieurs pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, pour la création d'un système scolaire intégralement public et non confessionnel, pour des instituts polyvalents (pré-universitaires et professionnels), pour l'établissement d'un seuil d'accès uniforme aux universités et pour la création d'une université d'Etat.

La Fédération des étudiants de l'enseignement pré-universitaire et professionnel rappelle en terminant qu'elle s'est prononcée dans ses congrès antérieurs pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, pour la création d'un système scolaire intégralement public et non confessionnel, pour des instituts polyvalents (pré-universitaires et professionnels), pour l'établissement d'un seuil d'accès uniforme aux universités et pour la création d'une université d'Etat.

La Fédération des étudiants de l'enseignement pré-universitaire et professionnel rappelle en terminant qu'elle s'est prononcée dans ses congrès antérieurs pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, pour la création d'un système scolaire intégralement public et non confessionnel, pour des instituts polyvalents (pré-universitaires et professionnels), pour l'établissement d'un seuil d'accès uniforme aux universités et pour la création d'une université d'Etat.

La Fédération des étudiants de l'enseignement pré-universitaire et professionnel rappelle en terminant qu'elle s'est prononcée dans ses congrès antérieurs pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, pour la création d'un système scolaire intégralement public et non confessionnel, pour des instituts polyvalents (pré-universitaires et professionnels), pour l'établissement d'un seuil d'accès uniforme aux universités et pour la création d'une université d'Etat.

La Fédération des étudiants de l'enseignement pré-universitaire et professionnel rappelle en terminant qu'elle s'est prononcée dans ses congrès antérieurs pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, pour la création d'un système scolaire intégralement public et non confessionnel, pour des instituts polyvalents (pré-universitaires et professionnels), pour l'établissement d'un seuil d'accès uniforme aux universités et pour la création d'une université d'Etat.

La Fédération des étudiants de l'enseignement pré-universitaire et professionnel rappelle en terminant qu'elle s'est prononcée dans ses congrès antérieurs pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, pour la création d'un système scolaire intégralement public et non confessionnel, pour des instituts polyvalents (pré-universitaires et professionnels), pour l'établissement d'un seuil d'accès uniforme aux universités et pour la création d'une université d'Etat.

L'Inde lance

(Suite de la page 14)

L'Etat oriental de Bihar partiellement affecté par la famine, se sont décidés à manger des vaches, en observant que de toute façon ces dernières étaient également condamnées à mourir de faim, ont déclaré certains hauts fonctionnaires de l'Etat de Bihar qui ont visité samedi les régions sinistrées en compagnie de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde.

La consommation de viande bovine est strictement prohibée par les impératifs de leur religion, mais la faim a poussé certains des 1.500.000 habitants menacés de famine à manger tout ce qui est comestible.

Une vingtaine de libéraux

(Suite de la première page)

Celui de M. Lévesque, accueilli avec enthousiasme, a suscité l'émulation; celui de ses collègues, bien reçu, a donné lieu à des discussions animées. Beaucoup de participants se sont félicités du "réalisme" dont a fait preuve l'ancien ministre de la famille.

A la suite d'un premier "déballage", on note que des hommes comme François Aquin et Jean-Paul Lefebvre, dont les idées paraissent irréconciliables en matière constitutionnelle, sont à la recherche d'un dénominateur commun. Pour y parvenir, a-t-on estimé, il importe avant tout de s'attacher aux questions concrètes, aux moyens pratiques, aux problèmes réels. Ainsi, à supposer qu'un accord se dégage quant aux moyens — par exemple dans les secteurs des forêts et des mines — ou dans celui des relations fiscales — il deviendra plus facile de réaliser une entente sur les fins. Déjà, a-t-on souligné, cette entente se dessine malgré les divergences sérieuses qui subsistent.

C'est à M. Lévesque qu'a été confiée le soin de réaliser une synthèse des idées et tendances exprimées par les autres personnes présentes. Une autre réunion sera prochainement convoquée au cours de laquelle les résultats de ce premier examen seront remis à l'étude, cette fois en présence d'un nombre plus considérable de militants et de parlementaires.

De cette manière, l'opération "renouveau idéologique" zigzagera, d'étape en étape, d'autres couches de parti.

Mais une grande incertitude demeure: comment réagissent les militants et les parlementaires qui appartiennent à d'autres tendances, front pas été invités au Mont-Tremblant? Plutôt mal, pense-t-on chez ceux qui entourent M. Lévesque et Gerin-Lajoie en fin de semaine. Et ce "plutôt mal" donne à penser que les blessures encore mal cicatrisées du congrès de novembre pourraient se remettre à saigner.

Le magicien de la chanson!



Le dynamique Billy Daniels est arrivé pour vous divertir... son esprit, son charme et ses superbes chansons vous feront rêver... Il vous attend pour vous envelopper de son charme magique, en compagnie de l'Orchestre de Nick Martin et du trio Joe Settano, du 3 au 8 avril. Pour réservations: 861-3511.

à la Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

Deux événements différents, deux attitudes opposées

La fièvre de l'Expo continue de monter: c'est normal et bon signe sauf dans le cas des proprios mordus par la rage de faire un coup d'argent magique, fabuleux, et qui ont jeté ou jettent encore sur le trottoir des locataires anciens pour pouvoir attraper les touristes à \$18. par jour à l'occasion de leur visite aux îles... bienheureuses de Montréal! Et il y a les autres proprios qui ont consenti à garder leurs locataires mais non sans leur avoir fait accepter des augmentations de loyer imprévues et déraisonnables. Il y a des cas de couples âgés ou de femmes seules qui ont signé des engagements qu'ils réprouvent mais qui n'avaient pas le choix, aucun changement de domicile n'étant possible dans leur quartier. Des journaux parlent encore, fin mars, du "drame des évictions" en ce printemps '67, et ce drame a débuté à l'automne. La situation s'est révélée alors si grave et si scandaleuse à la fin de l'année '66 que le gouvernement, (en toute hâte, mais très en retard à cause des circonstances, d'élections et de chambardements de toutes sortes et surtout parce que personne n'y avait pensé en temps) a dû édicter une loi du logement pour geler les loyers, les évictions arbitraires, etc. Mais pour combien de gens déplacés ou signataires d'arrangements injustes cette loi ne peut plus rien? Malgré quelques points de rétroactivité? Combien d'autres qui peuvent enfin s'en prévaloir avec quelque succès, ne pourront tout de même jamais faire le compte de leurs succès, de leurs angoisses, ni réclamer des dommages-intérêts pour leur santé altérée?

Quand on s'arrête à penser aux victimes de ces enrags de la piastre et qu'on réfléchit sur toute cette misère humaine volontairement provoquée par soi du gain parmi ses semblables, mieux, parmi ses compatriotes, on ne peut que conclure à la petitesse de caractère et au manque d'honnêteté de ces proprios. Et si, comme d'aucuns le prévoient, ces gens peuvent rester avec leurs appartements vides sur les bras, qu'ils ne comptent pas sur la sympathie du public, il n'en restera pas pour eux. Ils vont peut-être avoir le toupet de réclamer à l'automne des dédommagements à Logexpo pour se consoler de leur guigne, de leur malchance — qu'ils diront! — ça va être intéressant de suivre ces dé-mêlés dans les journaux, et de voir ce qu'ils vont recevoir comme compensation, à cause de certaine entente avec ce service de Logexpo. Voilà comment dans tout un secteur de la population, un événement colossal, heureux peut devenir occasion de troubles sociaux et de souffrances inutiles et évitables à cause de ce qu'on a appelé une "psychose d'appât" chez un bon nombre de propriétaires. C'est pitoyable pour ne pas dire davantage.

Le dernier cas venu à ma connaissance, m'a été raconté par des locataires qui ont passé un hiver terrible d'inquiétudes et de tourments, m'a rappelé un autre événement, désastreux celui-là. — pas une Expo mondiale — ou les victimes auraient eu toutes les raisons d'essayer de tirer profit des circonstances et n'en ont rien fait.

C'est une journaliste italienne de mes amis qui m'écrivait il y a quelques semaines, ce qui suit, après les terribles inondations de fin l'année en Italie. Elle est vénétienne et inondée depuis toujours, selon les marées et les saisons — notamment la Place Saint-Marc — jamais encore on n'avait vu ce qui s'est produit en '66. Et à Venise ce n'était pas le cours d'une rivière ou d'un fleuve qui débordait, c'était la mer entière qui était agitée et envahissante! "Elle était verte, bouillonnante et jaune aussi (à cause de l'essence: les dépôts souterrains étaient crevés)

emportant des carcasses de bateaux, des sièges de gondoles, etc. Le ciel était noir, la pluie tombait comme une rivière. Le rez-de-chaussée de notre maison était dans l'eau qui arrivait jusqu'à la sixième marche de notre escalier. Electricité, gaz et téléphone ne fonctionnaient plus. Cela a duré toute la nuit avec l'eau au même niveau. Le matin du samedi l'eau s'est subitement retirée emportant meubles, chaussures, fauteuils, robes, manteaux, même des matelas des malheureux qui habitaient en bas. C'était un spectacle d'apocalypse. Des magasins n'avaient plus de portes, et le poids de l'eau avait écrasé comptoirs et étagères et inondé boîtes de riz et sacs de farine pour le pain. Toutes les vitrines étaient enfoncées même celles des orfèvres et des écrivains flottaient avec des boîtes de fruits. Ces victuilles qui allaient et venaient sur les vagues, mêmes récupérables, étaient imangeables à cause de l'essence qui les trempait autant que l'eau. Quand, à l'aube du samedi 3, l'eau s'est retirée, les citoyens munis de hottes sont sortis voir leurs magasins et les dégâts. Ils ne pensaient pas de crier, contre qui? Ils ont pensé de vendre sur-le-champ, à des prix incroyablement bas, toutes les choses vendables mêmes trempées, même les livres, et ils ont recolté un peu d'argent pour ordonner et remettre en place portes et vitrines cassées. Comme ça les employés n'ont pas perdu un seul jour de salaire. Le lundi suivant six des banques ont rouvert normalement. Mais il y avait sur les routes de vraies montagnes d'épaves dans la vase: chaises, matelas, livres, journaux, morceaux de barques, etc. La ville est restée plusieurs jours sans éclairage. Mais tout le monde a aidé aux réparations, le nettoyage a été admirable. En huit jours tout a été enlevé. Seule est restée l'essence attachée aux bords des canaux, désignant la ligne du niveau de l'"acqua alta". Plusieurs importants travaux de réfection cependant ne pourront se faire qu'au printemps. Malgré cela la normalité de la vie vénitienne est revenue dans l'ensemble quelques jours seulement après le désastre. Les prix n'ont pas monté."

Dans sa longue lettre, Anna Toniolo-Ivanoff donne encore de très intéressants détails de la catastrophe vénitienne, pire que celle de Florence ou de Rome, peut-être? Mais vous avez remarqué le courage raisonné de ces gens sans fortune qui ont subi des pertes considérables et... "les prix n'ont pas monté". Que vont faire les pouvoirs publics pour aider les particuliers? Certainement pas autant qu'ici où des sommes astronomiques sont données chaque année pour aider tous nos malchanceux. La cité italienne n'a même pas les revenus nécessaires en taxes et en impôts, indispensables aux gigantesques travaux qu'il lui faudrait entreprendre pour empêcher la belle, l'inoubliable, l'unique Venise de s'enfoncer, de descendre davantage d'année en année avec ses pilotis dans la mer. Il faudrait des milliards. Bien des peuples pourraient s'écrouler sans doute pour sauver ce patrimoine d'histoire, d'art et de beauté. Le prix de quelques bombes et fusées, de quelques bombardiers et satellites suffirait probablement à aider Venise à survivre sur la lagune, mais allez donc demander aux peuples grisés de sciences spatiales et cosmiques de sacrifier quelques jouets de guerre ou quelques hochets d'orgueilleux pouvoir...

Venise vient de subir une des grandes épreuves de son histoire et... "les prix n'ont pas monté". Personne ne pense à étouffer personne dans ce coin-là, même à l'occasion d'un désastre d'une rare gravité.

La civilisation moderne a des aspects quelque peu différents sur les divers points de la planète des terriens.

Germaine BERNIER.



Quel que soit le temps — beau fixe ou orageux — Les hôtes de l'auditorium Du Pont à l'Expo porteront un imper de popeline de coton et d'antron d'un joli vert jade. Avec ce manteau, un casque colonial de même couleur et des rubans de chiffon. Pour le soir, les hôtes porteront ce fuseau à manches longues, en jersey imprimé de couleurs vives dans des tons de glycine, cyclamen, turquoise et violet. Les créations de Du Pont ont été réalisées par Blauer de Montréal.

L'Institut Vanier fera un inventaire des organismes de la famille au Canada

La mort de celui qui a donné son nom à l'Institut de recherche sur la famille ne changera rien aux structures de cet organisme. L'Institut Vanier n'a rien perdu de son dynamisme et ses membres veulent poursuivre leur travail. Plusieurs journées d'études ont eu lieu récemment à Ottawa et certains projets verront le jour prochainement. C'est ainsi que l'Institut entreprendra un inventaire des organismes familiaux et para-familiaux afin de connaître véritablement à l'échelle nationale, les ressources des familles en quête d'information ou de conseils ou d'aide multiples.

"Cet inventaire, nous dit M. Gilles Lacroix, secrétaire-adjoint de l'Institut, nous permettra de cerner les lacunes et de susciter la création d'organismes encore inexistants qui répondraient aux besoins des familles". Cet inventaire se fera pendant les deux prochaines années.

Il n'y aura pas de congrès cette année, a-t-on également appris. L'Institut Vanier préfère apporter sa collaboration à la Conférence internationale de la famille qui aura lieu à Québec à la fin de l'été 67.

L'Institut espère également entreprendre une étude sur les conséquences familiales d'une mobilité trop grande ou trop fréquente des travailleurs. Il s'ensuit souvent une dislocation des liens familiaux et sociaux, des changements dans l'éducation des enfants, etc. Cette étude se fera sans doute par voie de consultation régionale dans toutes les provinces.

Pendant ce temps, l'Institut commence à établir ce qui deviendra d'ici quelques années un centre national de références sur la famille ou tout ce qui s'écrit sur ce sujet pourra être accessible à tous les spécialistes de la famille. Des projets à long terme qui, espérons-le, permettront à la famille de trouver dans la société actuelle les outils et services dont elle a besoin pour vivre pleinement et élever ses enfants selon ses propres aspirations.

S. C.



Mlle Andrée Beaulieu vient d'être élue présidente de la Corporation des diététistes du Québec à l'occasion de la récente réunion annuelle de cette association. Mlle Beaulieu est membre du département de diététique de l'hôpital général de Montréal.

Fondation au Canada d'une section de Terre des hommes

On annonce la constitution au Canada d'une section de la Fédération internationale TERRE DES HOMMES, mouvement fondé en Suisse en 1960 par Edmond Kaiser. Le mouvement s'est internationalisé en 1966 - 12 pays en font partie et 5 autres, dont le Canada, doivent s'y joindre bientôt.

TERRE DES HOMMES est un mouvement de combat et d'intervention immédiate et directe au secours de l'enfance la plus malheureuse. Depuis sa création le mouvement a recueilli, nourri, soigné, pourvu de parents valables, ramené dans une vie digne de leurs droits et assuré d'une assistance permanente plus de 1.600 enfants originaires de plus de 20 pays.

TERRE DES HOMMES compte entre autres à son actif l'"Opération poupée", c'est-à-dire le sauvetage et l'adoption de 103 fillettes d'Afrique du Nord rejetées par leur famille. Le mouvement a également acheminé vers des hôpitaux de plusieurs pays d'Europe plus de 130 enfants vietnamiens, victimes directes ou indirectes de la guerre qui sévit dans ce pays et qui ne pouvaient être soignés sur place.

Informés par leur bureau médical de la création de TERRE DES HOMMES - CANADA, une centaine de médecins attachés à l'hôpital Ste-Justine de Montréal ont offert spontanément leur collaboration et se sont engagés à dispenser gratuitement leurs services professionnels aux enfants des quatre coins du monde qui pourront retrouver au Canada santé et joie de vivre.

Edmond Kaiser, le fondateur de TERRE DES HOMMES, arrivera à Montréal le 11 avril, invité par le club Rotary de Westmount, pour faire connaître le mouvement et s'entretenir avec les organisateurs de la section canadienne. Il doit également rencontrer les autorités fédérales et provinciales, ainsi que l'administration d'Expo 67, afin de s'assurer que TERRE DES HOMMES mouvement humanitaire sera présent sur la "Terre des Hommes" qui s'ouvrira le 28 avril à Montréal.

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

G. PAIEMENT & ASSOCIES INC.
Décoration Intérieure
Esthétique Industrielle
1550-A, boul. St-Joseph, MtL
525-4222

VIAU, MORISSET INC.
Décorateurs - ensembleurs
Jacques Viau Bernard Morisset
Laurent Barouq Marquise Senay
Luc Savoy Pierre Leduc
(assistant)
720 boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE

GRANBY — 372-8888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

VOUS VOULEZ APPRENDRE LA BONNE CUISINE FAMILIALE?
SUIVEZ DU 10 AVRIL AU 15 JUIN 1967
LES COURS DE CUISINE DE BASE
du professeur H. BERNARD
A L'INSTITUT D'ART CULINAIRE ENRC.
1252 McGill Collège (Angle Ste-Catherine Ouest) Montréal
Ecole détenant un permis en vertu de la loi des
Écoles Professionnelles Privées
Pour tous renseignements et programmes, écrivez ou appelez
861-9796

COURS DE FORMATION SOCIALE
par correspondance
Reconnu par le Ministère de l'Éducation
Annexé à l'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Diplôme en fin d'études
Pour renseignements:
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
DU QUÉBEC INC.
(Séminaire Social Pie XII)
C.P. 610, Nicolet, P.Q.
ou
Montréal: 2650 est, rue Sherbrooke
Téléphone: 527-8831

Les femmes: un univers nouveau qu'il faut apprendre à mieux connaître

— Donald GORDON

L'un des deux membres masculins de la commission d'enquête royale sur le statut de la femme, M. Donald Gordon, déclare qu'il essaie de mettre de côté ses propres opinions au sujet des femmes afin d'être le plus objectif possible. Il ne veut pas être gêné, dit-il, par des préjugés qui nuiraient à la réalisation du but à atteindre, qui est de recueillir des

faits véritables. Les femmes sont pour moi, un univers qu'il faut réapprendre à connaître depuis l'évolution qu'elles ont subie ces dernières années, a déclaré M. Gordon à un journaliste de la presse anglaise qui l'interrogeait récemment à Waterloo.

M. Gordon, professeur de science politique à l'université de Waterloo, et M. Jacques Henripin, de l'université de Montréal, sont les deux hommes qui font partie de la commission dirigée par Anne Francis, d'Ottawa. Tout en admettant que la décision de tenir cette enquête a provoqué certaines réflexions malicieuses, M. Gordon est fermement convaincu de l'opportunité et du sérieux de cette enquête.

"Nous traversons actuellement une véritable révolution sociale au Canada. Or, le rôle des femmes est l'un des points saillants de cette révolution".

Main-d'oeuvre spécialisée
M. Gordon cite comme exemple le fait incontestable que les femmes hautement spécialisées

dans certains domaines perdent, en se mariant, le bénéfice de cet entraînement spécialisé.

"Nous n'avons pas de données précises sur ce que deviennent ces femmes spécialisées, une fois mariées. Nous avons toujours utilisé des statistiques américaines. Il se peut que les femmes canadiennes soient différentes des américaines."

M. Gordon ne s'attend pas à ce que la commission enraye les effets de la révolution, mais il est convaincu qu'elle peut contribuer grandement à éclaircir la situation.

L'épouse de M. Gordon est anesthésiste, et par conséquent il est au courant des complications inhérentes à la vie d'une femme de carrière qui est en même temps mère de famille. Ils ont trois fils: Donald, âgé de 10 ans, Bruce, 6 ans et Keith, 4 ans.

M. Gordon, qui est âgé de 37 ans, a travaillé comme journaliste à la Presse canadienne, puis comme correspondant à Londres pour Radio-Canada. Il a de plus travaillé à une étude sur la commission de biculturalisme et de bilinguisme. Il est le fils de Donald Gordon, ancien président du Canada national. Il a vécu successivement à Toronto, Montréal, Edmonton et Calgary, ainsi qu'à Londres.

M. Gordon croit que le fait d'avoir beaucoup travaillé avec les jeunes lui permettra d'apporter à la commission des renseignements précieux concernant la jeune génération.

BRUNET
DE
COTE DES NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Liée
Angle Decolles et Reine-Marie
Fondée en 1877

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Berlitz enseigne l'Anglais rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ECOLES Berlitz
Langues vivantes
288-3111

VOUS EN ÊTES-VOUS AUX "JOIES" DU DÉMÉNAGEMENT?

N'attendez pas au dernier moment!
Avisez-nous dès maintenant.
Abonnés de Montréal composez 878-4114 de 9h a.m. à 5h p.m.
HYDRO-QUÉBEC

Les ventes d'Imperial Oil en 1966 ont atteint 356,000 barils par jour

Au dire de M. W. O. Twaits

TORONTO. — En dépit du fait que l'Imperial Oil ait obtenu des résultats d'exploitation sans précédent l'an dernier, son président, M. W. O. Twaits, met l'accent sur la nécessité d'une amélioration de la compagnie pour 1967.

Dans ce rapport rendu public aujourd'hui même, M. Twaits déclare que "les prix doivent se raffermir pour que l'industrie soit en mesure de continuer sur une longue période à fournir les moyens de plus en plus coûteux de subvenir à la demande croissante". Il souligne que "l'industrie pétrolière est une des très rares industries à toucher moins pour ses produits qu'il y a dix ans, bien que la qualité de ces produits se soit considérablement améliorée dans l'intervalle."

Jamais l'Imperial Oil n'a réalisé autant de bénéfices: \$92 millions, soit sept pour cent de plus qu'en 1965. La production de pétrole brut et de gaz naturel, ainsi que les volumes de fabrication et de vente de produits pétroliers, ont atteint des points culminants, tandis que les dépenses en immobilisations et en exploration s'élevaient à \$140 millions, soit une augmentation de 21 pour cent par rapport à l'année précédente.

La compagnie a versé des dividendes au montant de \$2 par action, soit 15 cents de plus par action qu'en 1965.

Jamais elle n'a versé à tous les gouvernements et perçu pour leur compte autant d'impôts et taxes: près de \$300 millions. Les gages et salaires payés ont aussi atteint un niveau sans précédent.

M. Twaits a émis l'opinion que l'année avait été "généralement propice à l'industrie pétrolière. Les produits ayant encore été l'objet d'une plus forte demande, la capacité excédentaire des raffineries s'est trouvée de nouveau réduite au point que l'offre et la demande se sont équilibrées dans une large mesure. "Prévoyant que la demande augmentera d'environ quatre pour cent par année, précise-t-il, l'Imperial Oil a entrepris d'accroître considérablement ses investissements en raffinage."

Il fait remarquer que la capacité excédentaire de raffinage est tombée à son plus bas point depuis 1956 et que "les prix des produits se sont quelque peu redressés sur la plupart des principaux marchés. Il ajoute, cependant, que "vu le niveau persistant des prix de gros, le rendement de l'investissement en raffinage et mise en marché demeure faible."

Selon M. Twaits, le fait que le prix de gros de l'essence est moins élevé aujourd'hui qu'il y a dix ans est masqué par les fortes majorations de taxes routières provinciales et de la taxe fédérale de vente.

Les ventes de produits pétroliers ont atteint 356,000 barils par jour au regard de 348,000 barils par jour en 1965. La production globale de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel s'est élevée à 146,000 barils par jour, soit une augmentation quotidienne de 13,000 barils. Les raffineries ont traité, en moyenne, 346,000 barils de brut par jour, en comparaison de 332,000 barils par jour en 1965.

Parmi les réalisations saillantes de l'Imperial Oil en 1966, il y a lieu de mentionner de nouveaux forages fructueux dans la région de Rainbow, dans le nord-ouest de l'Alberta, et une forte augmentation des ventes de produits chimiques de la compagnie qui ont été de 20 pour cent supérieure en valeur à celles de 1965.

Au cours de 1966, de concert avec des partenaires, l'Imperial Oil a également découvert une abondante réserve de columbium dans la région de la baie James, dans le nord de l'Ontario; elle a érigé plus de 100 entrepôts d'engrais Engro à travers les Prairies et elle a inauguré un laboratoire de recherches sur les applications des plastiques à base de chlorure de polyvinyle.

Bic Pen of Canada Ltd., en Ontario

Usine de \$400,000, érigée à Downsview, pour fabriquer des stylos de réputation mondiale

Le stylo à bille le plus fameux au monde est disponible aux Canadiens pour la première fois ce printemps, avec l'établissement de Bic Pen of Canada Limited. Le centre de fabrication et d'administration est situé à Downsview, Ontario, où une usine de fabrication et de montage de \$400,000 a été achevée à 155 Oakdale Road, Downsview.

Bic expédie plus de 4 millions de stylos par jour et les vend dans 96 pays à travers le monde. Cette entreprise compte des usines de fabrication sur six continents.

L'installation canadienne pourra produire plus de 100,000 stylos Bic par jour ou plus de 25,000,000 par année, exclusivement pour le marché au Canada.

Mais qu'est-ce que le stylo Bic? Ce stylo est disponible en cinq modèles, avec différents points d'écriture, variant de pointe moyenne à pointe fine de luxe. Son succès remarquable aux domaines de la production et de la vente est attribuable aux administrations autonomes avec personnel essentiellement local dans les pays respectifs; le prix est extrêmement modique (variant de 19 à 49 cents) et s'ajoute à la qualité et le bon rendement de l'écriture (la durée d'écriture moyenne de chaque stylo est de plus de 7,000 pieds). Ce stylo est non rechargeable.

L'équipe de ventes canadiennes sera dirigée par M. Charles E. (Chuck) Ferris, qui au poste de vice-président en charge des ventes, organise une équipe entièrement canadienne pour présenter les modèles Bic à tous les segments des fournisseurs canadiens sur le marché; magasin pour les bureaux, magasin de variétés, pharmacies, épiceries, tabagies, etc. M. Ferris habite à Toronto.

Le responsable de la production des stylos à la nouvelle usine est M. Richard J. Hofer, directeur de la fabrication. Il a tenu diverses positions dans les usines canadiennes au cours des 15 dernières années.

L'Amérique du Nord est la région la plus récente au monde pour recevoir le stylo Bic, qui fut inventé et développé à l'origine près de Paris, France, par Marcel Bich. Le stylo arriva aux États-Unis en 1960. Au cours des programmes d'expansion région par région, ce stylo est devenu celui qui s'est vendu le mieux dans ce pays, et compte plus de 40% de la part du marché en unités vendues par les détaillants et plus de 20% du volume en dollars du marché au détail.

M. Ferris, qui fut associé avec l'organisation Bic dans diverses fonctions de vente depuis les six dernières années, espère atteindre le même succès au Canada. "Je suis très heureux de la perspective d'offrir une nouveauté aussi complète et de relever le défi formidable que l'opportunité canadienne offre," disait-il récemment.

Opemiska Cooper Mines a connu son meilleur exercice. Depuis sa fondation-Gain de \$1.13 l'action vs \$0.43 cts précédemment.

Le rapport annuel que les administrateurs viennent de faire tenir aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 1966, indique que cet exercice a été le plus fructueux depuis la fondation de la compagnie, il y a 13 ans.

Les bénéfices nets s'établissent à \$6,259,401 ou \$1.13 par action, soit 43 pour cent de plus qu'en 1965. Cette augmentation est principalement attribuable aux prix plus élevés obtenus pour le cuivre ainsi qu'à un plus fort tonnage traité de minerai d'une teneur supérieure à celle de 1965.

Un dividende de 95 cents par action a été distribué au cours de l'année comparativement à 75 cents pour 1965.

Le fonds de roulement de la compagnie s'est accru de \$751,000 pour passer à \$9,131,000.

Au cours de 1966 la compagnie a consacré \$686,462 en dépenses d'immobilisation contre \$337,292 en 1965. 786,128 tonnes de minerai ont été traitées au cours de l'année. Les revenus de l'expédition des métaux ont porté sur \$23,033,062.

Du Pont du Canada déclare 2 dividendes

Au cours d'une réunion du conseil d'administration de Du Pont du Canada Limited, tenue aujourd'hui à Montréal, les dividendes suivants ont été déclarés:

ACTIONS PRIVILEGIÉES: 15 pour cent (93 1/2 cents) en monnaie canadienne, payable le 14 avril 1967 aux actionnaires inscrits à la fermeture, le 3 avril 1967.

ACTIONS ORDINAIRES: Un dividende de 25 cents par action en monnaie canadienne, payable le 28 avril 1967 aux actionnaires inscrits à la fermeture, le 3 avril 1967.

Corporale Investors

L'actif total au 31 décembre 1966 s'éleva à \$17,466,946 comparé à \$18,657,459 à la même date en 1965. Par action ces chiffres correspondent à \$5.29 et \$5.81 respectivement.

La compagnie a distribué au cours de l'année un dividende de 20 cents par action.

Le portefeuille de placement comporte 76 pour cent d'actions ordinaires, 9.7 pour cent d'actions privilégiées, 10.8 pour cent d'obligations à long terme et 3.5 pour cent de placements à court terme.

Président de l'Ass. Can. du Gaz Propane

M. Alvin-E. Comisso est nouvellement élu à ce poste

L'Association canadienne du gaz propane annonce qu'elle s'est donné un nouveau président pour 1967: M. Alvin-E. Comisso. Il succède à M. George T. Heftner, président de Cigas Products Ltd. de Calgary, Alberta.

Né à Windsor, Ontario, et parfait bilingue, M. Comisso est vice-président exécutif de la compagnie Engineering Products of Canada Limited, de Montréal, qui alimente depuis 20 ans l'industrie du gaz propane au Canada.

Le nouveau président est un diplômé en sciences politiques et économiques de l'université Western Ontario.

M. Comisso a déclaré que les lois restrictives et les taxes préférentielles sont les principaux problèmes auxquels l'industrie du gaz propane au Canada doit faire face. En 1967, l'Association s'est donné pour objectif de soumettre sans relâche ces problèmes aux divers gouvernements provinciaux et aux Comités statutaires nationaux.

L'industrie du gaz propane prenant de plus en plus d'importance dans tout le pays, l'Association tentera d'obtenir des réglementations plus uniformes et des impôts plus équitables. Les Comités de l'industrie du gaz propane ont accompli des progrès remarquables à ce sujet dans certaines provinces. Et ils ont l'intention d'intensifier leur campagne de persuasion auprès de tous les gouvernements provinciaux. Cette offensive sera lancée du bureau de l'Association à Toronto.

A l'heure actuelle, a révélé M. Comisso, l'Association ca-

nadienne du gaz propane a investi au-delà de \$100 millions dans l'industrie du pays. De plus elle s'intéresse aux lois provinciales concernant la sécurité, s'occupe de publicité nationale ainsi que de programmes de sécurité.

Cette année, son congrès national aura lieu les 7, 8 et 9 juin, à Montréal, à l'occasion de l'exposition universelle.

AVIS D'ASSEMBLÉE

Avis est par la présente donné que l'Assemblée générale annuelle des Membres de l'Union-Vie, Compagnie Mutuelle d'Assurance, sera tenue au Siège Social de la Compagnie, lundi le 17 avril 1967, à deux heures p.m. aux fins:

- 1— De recevoir le rapport des Administrateurs, du Vérificateur et des Officiers.
- 2— D'élire les nouveaux Administrateurs.
- 3— De nommer le Vérificateur.
- 4— Modifications aux règlements: Articles 10-20-23-27
- 5— Adoption du Règlement no 28.
- 6— De discuter toute autre question qui pourrait être soumise par les Membres.

Donnée à Drummondville, ce 29ième jour de mars 1967. R. Bourgault, Directeur-Général et Secrétaire.



SUIVANTE DU MÉTRO

- EDIFICE TOUT A L'ELECTRICITE
- ELECTRICITE PAYEE
- AIR CLIMATISE
- VASTE ESPACE SANS COLONNE
- 4000 P2 CARRÉS PAR PLANCHER
- PEUT ETRE SUBDIVISE
- 54.00 LE PIED CARRE

450 EST, RUE SHERBROOKE 842-3819

Nouvelle Emission

\$50,000,000

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

Obligations 6 1/4 %, première hypothèque, Série AH

A être datées le 1er mai 1967

Echéant le 1er novembre 1983

Prix: 100.25 et les intérêts courus — rendement d'environ 6.23%

Nous fournissons sur demande un exemplaire du prospectus contenant les renseignements relatifs à la compagnie et à cette émission.

Wood Gundy Valeurs Limitée	Dominion Securities Corporation Limited	Greenshields Incorporated
Royal Securities Corporation Limited	McLeod, Young, Weir & Company Limited	Nesbitt, Thomson and Company, Limited
Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited	J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée	Midland-Osler Securities Limited
Mills, Spence & Co. Limited	Bell, Gouinlock & Company, Limited	Burns Bros. and Denton Limited
Cochran, Murray & Co. Limited	Richardson Securities of Canada	Harris & Partners Limited
René T. Leclerc Incorporée	Collier, Norris & Quinlan Limited	Equitable Securities Canada Limited
Mead & Co. Limited	MacTier & Co. Limited	Matthews & Company Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.	Fraser, Dingman & Co.	R. A. Daly & Company Limited
Fry & Company Limited	Brawley Cathers Limited	Pemberton Securities Limited
Société de Placements Ltée	Dominiak Corporation of Canada	Beatty, Webster & Company Limited
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée	Odium Brown & T. B. Read Ltd.	Annett & Company Limited
Bankers Bond Corporation Limited	Stanbury & Company Limited	Eastern Securities Company Limited
J. C. Boulet, Limitée	Bongard, Leslie & Co. Ltd.	Molson & Company Limited
Houston, Willoughby & Company Limited	John Graham & Company Limited	Deacon Findley Coyne Limited
Casgrain & Compagnie Limitée	La Maison Bienvenu Limitée	Béanger, Inc.
Brault, Guy, Chaput Inc.	Laguex & Desrochers Limitée	Wills, Bickle & Company Limited
Bartlett, Cayley & Company Limited	Walsyn, Stodgell & Co. Limited	Tanner Bros. Limited
Isard, Robertson and Co. Limited	Jennings, Petrie & Co. Limited	Carlike & McCarthy Co. Ltd.
J. H. Crang & Co.	Flemming & Company	O'Brien & Williams
J. E. Laflamme Limitée	Grenier, Ruel & Cie Inc.	J. T. Gendron Inc.

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, New York, Londres et Paris étaient fermées en fin de semaine, comme de coutume, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin dans nos pages financières.

La résistance des huiles de l'Ouest canadien durant la dernière séance, en dépit des réalisations nombreuses, inviterait à certain optimisme, tout en se gardant de croire que "le ciel est leur limite".

Le ralliement tardif manifesté sur la place locale sur la fin de la dernière séance de la semaine écoulée serait de bon augure pour ce matin, s'il n'est pas survenu de mauvaises nouvelles économiques ou internationales samedi ou dimanche. Le comportement récent de Wall Street ne permet pas de fol enthousiasme.

C'est à 3h. 30 p.m. aujourd'hui au Château Champlain que le bureau d'ingénieurs-conseils de Montréal, Tecslut International Limited, filiale de l'étude Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe annoncera, lors d'une conférence de presse, l'obtention d'un important contrat pour l'étude préliminaire et les plans en détail d'une centrale thermique qui sera construite au Mexique.

C'est cet après-midi que seront ouvertes les soumissions pour l'émission de \$229,000 d'obligations, 6 1/4 %, non rachetables par anticipation, de la Cité de Brantford, en Ontario, selon Equitable Securities Canada Limited.

C'est aujourd'hui que la Banque de Montréal ouvrira sa 95e succursale dans la Métropole, à la Plaza Alexis Nihon, angle Atwater et Ste-Catherine ouest.

Denault Limitée paiera, ce matin, un dividende de 4 cents par action de la classe A.

La Société d'Assurance des Caisses Populaires assure tout, sauf la vie

Son actif a augmenté l'an dernier de 19% à \$14,700,119

Depuis une semaine, nous avons reproduit à tour de rôle la plupart des rapports des compagnies faisant partie du Mouvement Coopératif Desjardins, vu qu'il s'agit, en somme, de notre plus important groupe de sociétés spécialisées chacune dans leur domaine respectif. Ce matin, c'est notre intention de faire ressortir les faits saillants du 22e rapport annuel de la Société d'Assurance des Caisses Populaires, en nous basant principalement sur les judicieuses remarques effectuées par son directeur général, M. François Adam. Voici en substance ce qu'il a dit dans son message aux sociétaires:

"Tout d'abord, permettez-moi de vous souligner que l'Actif de la Société s'est accru de \$2,416,594 au cours de l'exercice écoulé, pour atteindre le chiffre le plus élevé encore touché en fin d'année — soit \$14,700,119 — ou une amélioration de 19.6%.

L'examen des postes formant l'ensemble de cet Actif révèle une très forte liquidité. Les Placements et l'Encaisse totalisent à eux seuls près de 65% ou \$9,536,547."

La Société précitée affiche un portefeuille fort bien diversifié et accru

Continuant ses remarques, M. François Adam faisait remarquer aux sociétaires que les placements, à savoir les Obligations et Actions en portefeuille, autorisées par le Loi régissant les Compagnies d'Assurances Canadiennes, se chiffrent à \$9,205,920 — c'est-à-dire \$823,257 de plus qu'en 1965, et ce, malgré que nous ayons payé le nouvel édifice abritant le Siège Social à même nos revenus courants.

Ces placements — Obligations et Actions — se répartissent comme suit:

Gouvernement fédéral	578,000	6.36%
Gouvernement provincial	1,188,000	13.00%
Municipalités	2,516,500	27.74%
Commissions scolaires	1,825,500	17.90%
Syndes	59,000	0.65%
Communautés religieuses	542,000	5.98%
Fabriques	175,500	1.93%
Hôpitaux	165,500	1.80%
Maisons d'enseignement	165,000	1.90%
Industrie et commerce	1,294,000	14.25%
Actions communes	209,365	2.37%
Actions privilégiées et Fonds mutuels	56,540	0.62%

Le revenu de primes de la Société au total sans précédent de \$15,688,681

Poursuivant son analyse documentée des opérations de la Société précitée, son directeur général a fait remarquer aux assurés que pour leur sécurité, abstraction faite du Capital et Surplus, nous avons constitué en réserve, une somme de \$9,263,226; ce qui veut dire près des deux tiers du Passif, et se répartit comme suit: \$3,641,359 — Provisions pour réclamations en voie de règlement et frais d'ajustement. Nous avons dans ces réserves un montant pour les réclamations non rapportées au 31 décembre écoulé. \$5,621,867 — Réserves pour primes non acquises établies en conformité aux exigences gouvernementales.

Notre revenu primes montrant une augmentation de \$1,751,378 ou 12.5% supérieur à l'exercice 1965, atteint le total sans précédent de \$15,688,681, dont la répartition s'établit comme suit, par classe de risques:

INCENDIE: \$9,717,163 ou un accroissement de \$419,606 pour un pourcentage de 4.51%.

AUTOMOBILE: \$4,115,712 — C'est pour cette catégorie d'affaires que nous enregistrons encore le plus fort pourcentage d'augmentation — soit 43.24% ou \$1,242,412. Il va sans dire que beaucoup plus de risques nous sont confiés et ceci est en partie attribué au fait que nombre d'Assurés sont devenus plus restrictifs dans leurs acceptations en raison de l'expérience enregistrée de 1963 à 1965. Il ne faut pas oublier non plus que l'accroissement des taux en 1965 et 1966 y est pour quelque chose.

ASSURANCES DIVERSES "CASUALTY": \$1,188,422 — soit \$105,925 en excédent sur 1965, ou un pourcentage d'augmentation de 9.79%.

GARANTIE GLOBALE: \$667,384 — une diminution de \$16,564 ou 2.42% sur l'exercice antérieur, uniquement attribuable aux crédits alloués pour les protections apportées par les Caisses Populaires contre le Vol.

La gestion de notre portefeuille-titres a produit un revenu de \$551,996 — soit \$92,712 de plus que l'an dernier. L'ensemble de nos revenus, accru de \$1,844,090 se chiffre à \$16,240,677.

En dépit des risques encourus, la Société montre un bénéfice net record de \$871,114

Il va sans dire que l'espace, nécessairement restreint d'une chronique de journal, ne nous permet pas d'insister davantage sur les judicieuses remarques du directeur général de la Société d'Assurance des Caisses Populaires, en marge de la publication de son 22ème rapport annuel. Disons que ce dernier est fort bien présenté et bien imaginé. La forme comparative du bilan présente permet à quiconque d'y constater, sur-le-champ, les divers progrès enregistrés, grâce à un solide conseil d'administration, secondé par une habile direction. On peut en juger par le fait que le graphique y inséré permet de constater qu'en 1962, ses primes brutes encaissées excédaient à peine les \$3,400,000 et qu'à la fin de 1966, elles atteignaient les \$15,688,681, soit un chiffre record. Nous n'hésitons pas à dire que rares sont les institutions du même genre qui peuvent se vanter de progrès aussi rapides, particulièrement si l'on considère les champs d'activités de la Société précitée. Qu'il s'agisse d'assurance-incendie, responsabilité civile, courrier recommandé, vol, cautionnement, assurance combinée pour maisons d'habitations, responsabilité personnelle, assurance chaudières, responsabilité patronale, garantie fidélité globale, et, enfin, assurance-automobile, la Société mentionnée ci-dessus est là pour rendre service à une clientèle de plus en plus nombreuse. Point n'est besoin d'insister sur le fait qu'elle laisse à d'autres l'assurance-vie. Ses résultats satisfaisants dans les domaines de l'incendie et de l'automobile démontrent que sa direction sait juger les risques, tout en prenant l'intérêt de la Société, si l'on en juge par le fait que cette dernière a montré en 1966 un bénéfice net de \$871,114, soit le chiffre le plus élevé enregistré au cours de ses 22 années d'existence. Et que dire de son surplus accru de \$551,996, à \$2,080,793, soit autant de protection plus considérable pour elle et ses détenteurs de polices.

Marcel CLEMENT

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

909 ouest, boul. Dorchester, Montréal - 866-9641

dépôts par la poste

4 1/2 % d'intérêt

DIVIDENDES

Campbell Red Lake Mines Ltd., 11 1/4 cents, 28 avril, inscription le 28 mars.

First National City Bank, 45 cents, 1er mai, inscription le 4 avril.

Giant Yellowknife Mines Ltd., 10 cents, 30 mars, inscription le 17 mars.

Monarch Fine Foods, 12 1/2 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription le 15 mars.

Opemiska Copper Mines Ltd., 15 cents l'action ordinaire, et 5 cents supplémentaires, 30 mars inscription le 17 mars.

Aluminum Co. of Canada Ltd., 37 cents l'action privilégiée à 4 1/2 pour cent, 31 mai, inscription le 5 mai; 25 cents l'action à 4 pour cent, 1er juin, inscription le 5 mai.

Globe Envelopes Ltd., 9 cents l'action de la série A, 1er mai, inscription le 17 avril.

MPG Investments, 11 cents l'action ordinaire, 31 mars, inscription le 14 avril.

Supertest Petroleum Corp. Ltd., \$.25 l'action privilégiée à 5 pour cent, inscription le 17 mars.

Anglo Canadian Telephone Co., 56 1/4 cents l'action privilégiée à 4 1/2 pour cent; \$2.90 l'action privilégiée, 72 cents; \$2.65 l'action privilégiée, 66 1/4 cents; \$3.15 l'action privilégiée, 78 1/2 cents, 1er mai, inscription le 1er avril.

LA FÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA

Avis est présentement donné que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie aura lieu le lundi, le 24 avril, 1967, à 11:30 a.m. au siège social de la Compagnie, 275 rue St-Jacques ouest, Montréal, aux fins suivantes: — Approbation du rapport annuel et du bilan. Décharge aux administrateurs et aux auditeurs. Election des administrateurs. Nomination des auditeurs. Examen de toutes autres affaires qui pourraient être dûment soumises à l'Assemblée.

A. Kovac Secrétaire

VOUS POUVEZ UTILISER CE COUPON ET LE POSTER AVEC VOTRE CHÈQUE À L'UN DE NOS BUREAUX.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... Veuillez m'ouvrir un compte d'épargne et me faire parvenir le nécessaire afin que je puisse continuer de faire mes dépôts par la poste. Je comprends que vous me ferez parvenir gratuitement l'encyclopédie de poche Kister sur réception d'un dépôt minimum de \$25.00.

Nom _____

Numéro _____ Rue _____

Ville _____

Signature _____ Date _____

D-3-4-67

LA PLUS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE-FRANÇAISE

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Table with multiple columns listing stock transactions, including company names, volume, price, and change. It is organized into several sections for different market segments.

À noter...

M. G. Clark, président de Standard Brands Limited, de Montréal, a été élu à la tête de Grocery Products Manufacturers of Canada...

C'est, demain, que Belgium Standard réunira ses actionnaires à Toronto pour la tenue de son assemblée annuelle.

Mercredi de cette semaine, United Canso Oil réunira ses actionnaires pour la tenue de son assemblée annuelle à Calgary...

Ce sera aussi jeudi de cette semaine que Northern Exploration tiendra son assemblée d'actionnaires dans notre ville.

Pourra transiger sur la Bourse de Montréal à son ouverture, lundi le 3 avril 1967, sur les "warrants" d'achat d'actions additionnelles de la série B d'Husky Oil Canada Limited...

A \$10.50 l'action, le ou avant le 30 juin 1968; A \$12.50 l'action, le ou avant le 30 juin 1970; A \$14.50 l'action, le ou avant le 30 juin 1972; A \$16.50 l'action, le ou avant le 30 juin 1974...

Les "warrants" D additionnels d'Husky Oil Canada Limited sont identiques, en tous points, aux "warrants" D, qui furent inscrits sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal en septembre 1964...

Placements. C'est un bienvenu de publier une liste de 3 pages non interligées de valeurs offertes en suggestions comme placements dans son bulletin d'avril. Leur rendement varie entre 6.05% et 7%.

Recettes du C.P.R., moindres

Les recettes nettes du chemin de fer Canadien Pacifique pour le mois de février 1967 ont été de \$1,225,959, ce qui représente une diminution de \$1,840,053 par rapport au même mois de l'an passé.

Table showing C.P.R. revenues for February 1967 and 1966, including rail revenues, expenses, and net revenues.

Revenus révisés de façon à inclure la portion des subventions fédérales applicable aux hausses de salaires accordées en 1964. Dépenses révisées de façon à inclure la portion applicable de l'augmentation de salaire rétroactive en 1966.

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et Canadienne la semaine dernière avec leurs changements:

Table listing the top 10 industrial and mining companies with their volume, price, and change.

Advertisement for R.L. Crain Goodyear Tire & Rubber Distillery-Seagrams, featuring a tire and promotional text.

Large advertisement for Bell Canada featuring a woman holding a telephone receiver and the slogan 'Trouvez-le! l'un de nos systèmes "trouve-monde" représentatif à votre entreprise.'

Béliveau compte le 399e but de sa carrière

Les Canadiens, au 2e rang!

Le Tricolore reçoit les Rangers au Forum, jeudi

DETROIT — Les Canadiens de Toe Blake ont enlevé la deuxième position au classement final des équipes, hier soir à Detroit, en infligeant un revers de 4 à 2 aux Red Wings, au terme d'une joute qui fut ponctuée d'échanges de coups entre Bryan Watson et John Ferguson et, de façon générale, assez rude du début à la fin.

Les Canadiens, qui terminent donc la saison au deuxième échelon, à deux points devant les Maple Leafs de Toronto, recevront à compter de jeudi au Forum, les Rangers de New York, qui seront leurs adversaires dans la série demi-finale "B" pour la Coupe Stanley. Entretemps, les Leafs seront à Chicago, les Canadiens livrera ses deux premiers matchs sur son propre terrain

pour ensuite se rendre à New York.

Hier soir, Jean Béliveau a marqué le 399ème but de sa carrière et il a sans doute joué sa plus belle partie, au cours de la deuxième moitié de la saison. Le "Gros Bill" était partout sur la glace et il aurait facilement pu dépasser le cap de 400 buts, au cours du match, s'il n'avait été des arrêts spectaculaires de Roger Crozier à son endroit.

Robert Rousseau a ouvert le pointage, au premier vingt, avec son 19ème but de la saison. Puis Richard a porté l'avance du Tricolore à deux buts. Enfin, Léon Rochefort a inscrit le but victorieux et Béliveau a complété le bal. Dean Prentice et Bruce MacGregor furent les seuls compteurs des Wings qui terminent la saison au cinquième rang.

HOCKEY

HIER
LIGUE NATIONALE
Chicago 4 New York 0
Montreal 4 Boston 2
Toronto 2
LIGUE AMERICAINNE
Quebec 7 Springfield 4
Hershey 3 Pittsburgh 5
Buffalo 2 Providence 11
Cleveland 2 Rochester 4
KLINIMATORRES JUNIORS
Theford Mines 3 Halifax 4

SAMEDI
LIGUE NATIONALE
Chicago 4 Montreal 5
New York 1 Toronto 1
LIGUE AMERICAINNE
Rochester 9 Baltimore 1
Pittsburgh 2 Cleveland 3
Quebec 3 Hershey 3
Providence 3 Springfield 5

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINNE
(DIVISION EST)
G P N Pp Pts
Hershey 28 34 10 272 216 85
Baltimore 35 27 10 252 247 80
Quebec 35 30 7 275 249 77
Springfield 22 21 9 287 261 73
Providence 13 46 13 210 329 39

(DIVISION OUEST)
G P N Pp Pts
Pittsburgh 31 21 10 222 209 82
Rochester 35 25 9 300 294 85
Cleveland 36 27 9 284 230 81
Buffalo 14 31 7 297 346 35

Le 3e échelon échoit aux Leafs

BOSTON — Les Maple Leafs de Toronto ont terminé le calendrier régulier de leurs joutes en infligeant une défaite de 5 à 2 aux Bruins de Boston, hier soir. En vertu de ce triomphe, les Maple Leafs terminent la saison avec une fiche de 75 points, deux de moins que les Canadiens de Montréal. Tel qu'événement par plusieurs observateurs de la scène du hockey, les protégés de Punch Imlach méritent fin à leurs activités régulières en gagnant la troisième place au classement final. Ils seront maintenant opposés aux puissants Black Hawks de Chicago, dans la série demi-finale "A" pour la Coupe Stanley, à compter de jeudi, à Chicago.

Hier soir, ils furent conduits à l'attaque par le vétéran Bob Pulford. Le gardien de buts Johnny Bower, qui s'améliore

constamment en vieillissant, a joué une très forte partie, inspirant ses coéquipiers par des arrêts sensationnels aux dépens des infortunés Bruins.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-Toronto: Pulford 16
(Pappin, Stenkowski) 10:38
2-Toronto: Mahovlich (18)
(Horton) 16:10
3-Toronto: Ellis (22)
(Jeffrey) 16:32
Punitions: McKenzie 5:16, Miller 5:42
DEUXIEME PERIODE
4-Boston: McKenzie (17)
(Williams, Connelly) 16:53
Punitions: Horton 5:06, Stenkowski 5:13, Mahovlich 5:46
TROISIEME PERIODE
5-Toronto: Pulford (17)
(Pappin, Stenkowski) 8:01
6-Toronto: Keon (19)
(Walton, Conacher) 19:19
7-Boston: Conacher (2)
(Connelly) 19:18
Punitions: Baun 3:48, Conacher 13:08
LANCERS PAR:
TORONTO 12 6 9-23
BOSTON 14 19 11-44

Nancy prend sa revanche

TAHOE CITY, Californie. — La Canadienne Nancy Greene a remporté le deuxième slalom géant féminin hier dans la dernière épreuve du Kandahar du Far West avec un temps de 85.89.

Agée de 23 ans et détentrice de la Coupe du Monde, Nancy a été classée deuxième dans trois épreuves antérieures avant de remporter sa victoire.

Giustina Denes, d'Italie, a pris le deuxième rang avec un temps de 86.08 et Heidi Zimmermann, d'Autriche, s'est classée troisième en 86.14.

Nancy Greene sera fêtée

L'Association Récréative Industrielle de Montréal, une organisation comprenant approximativement 175 compagnies de Montréal et des districts environnants, propose de rendre Nancy Greene, la femme sportive numéro un du Canada à leur deuxième soirée au profit des sports qui aura lieu le 21 avril.

Mlle Greene sera l'invitée d'honneur à l'occasion du dîner dansant, toutes les recettes de cette soirée seront versées au fond de l'équipe Nationale de ski.

"Nous sommes grandement honorés d'avoir obtenu la permission de l'équipe de ski pour démontrer de cette façon nos sentiments les plus profonds à l'égard de Nancy", dit M. LaGrave, président de M.I.R.A. Nous publions ce que nous croyons devoir être un programme souvenir distinctif qui sera distribué à travers le Canada. Le programme sera gratuit et toutes les sommes d'argent recueillies des commanditaires seront versées à l'équipe de ski.

M.I.R.A. veut remercier M. Dave Jacobs, M. John Platt et M. Verne Anderson de l'équipe Nationale pour la coopération qu'ils ont apportée pour compléter les arrangements.

M.I.R.A. se sent particulièrement fier parce que le programme a été terminé il y a plusieurs semaines, bien avant que Mlle Greene alla vers son triomphe pour remporter la coupe du champion mondial du ski. L'Association croit que l'équipe de ski et leur programme, personnalisés par Mlle Greene sont une cause valable et ils espèrent stimuler l'intérêt dans les industries de Montréal.

Le dîner chez Bill Wong's sur le boulevard Décarie sera marqué d'un court discours par M. Jacobs, Ben Fuller, président du fonds de l'équipe Nationale de ski et Mlle Greene, la soirée se terminera par la danse.

Pour de plus amples détails concernant les billets et la commande du programme souvenir, veuillez vous adresser à M. Jim McCarthy, boîte postale 1060, Montréal 3, P.Q.

INSCRITS A BLUE BONNETS



- PREMIERE COURSE**
TROT — A réclamer — \$1,300
1-Vincent J. J. J. 3
2-The Marshall 7-2
3-Mary's Last B. P. Caldwell 7-2
4-Thunder Shower A. Bédard 9-2
5-Easter Mink 8
6-Sue Valenti A. Thériault 8
7-Miss Milwaukee C. Brière 8
8-Chief Corica F. Brière 10
Aussi éligibles:
Gus The Great Lachance
Dandy Avenir B. Gled
- DEUXIEME COURSE**
AMBLE — A réclamer — \$1,300
1-Wynard G. Johnson 3
2-Circus Song A. Hanna 7-2
3-Jimmy Wyn G. Lachance 4
4-Toddy Pointer P. Lefebvre 9-2
5-Babe's Champ M. Lefebvre 6
6-Mac's Mary M. Turcotte 8
7-Jeanne Bel A. Thériault 10
8-Sekwago G. Horton 10
Aussi éligibles:
Ouf Chance P. Caldwell
Karen Keen J.P. Charbon
- TROISIEME COURSE**
AMBLE — Conditions — \$1,600
1-Delaware P. Roussin 3
2-Solar Pick G. Horton 7-2
3-Stanley M. A. Hanna 7-2
4-Doris Adios R. Bédard 9-2
5-Buzz Johnston L. Bourgon 6
6-Star Regal Desjardins 8
7-Ideal Direct J. Hébert 8
8-Oogo Blackjack Lachance 10
Aussi éligibles:
Chub Hanover H. Pilon 3
Foul Ball L. Bergeron 7-2
Frasse Rosecroft B. Albis 4
Twinkle Comet Savignac 9-2
Clod Hanover A. Hanna 6
Palm Queen V. Bourgon 8
The Minster C. Pelletier 8
Aussi éligibles:
Ayer's Maanda H. Pilon 10
Flying Kathya R. Goutu
Proprietor G. Goutu
- CINQUIEME COURSE**
AMBLE — Conditions — \$1,400
1-Dixie Lobell Baillargeon 3
2-Emley Drummond B. CW 7-2
3-Home Place Linda Paquette 4
4-Two Mountains Vane-Grison 9-2
5-Armory Honoré L. Pelletier 8
7-Valley's Miss Judy Gauthier 8
8-Paulo Mir G. Grise 8
3-Suzanne G. Horton 10
Aussi éligibles:
Beverly Handy B. Lapage
Timely Dale Pritchard
- SIXIEME COURSE**
AMBLE — A réclamer — \$1,900
1-Brave Margaret S. Grise 3
2-Michelle C. Brocas 7-2
3-Deli Cash Lachance 4
4-Lee's Royal Boy G. Larue 9-2
5-Sup. Raider G. Hamel 6
6-Northwood Combat Parada 8
7-Bush Johnston Johnston 8
1-Holiday Happy M. Leblanc 10
Aussi éligibles:
Folie Ko San G. Horton
John's Jay
- SEPTIEME COURSE**
TROT — Conditions — \$1,400
1-Chaldale Bryan Héroux 3
2-Top Return B. Gled 7-2
3-Bobby North Johnston 4
4-Simonee H. Craig 9-2
5-Bugles Hanover G. Goutu 8
6-Spochy Stie Lachance 8
7-Louis Crystal Bouvrette 8
8-Stones Doree N. Bardier 10
Aussi éligibles:
Telstar Hanover B.chemin
John's Jay
- HUITIEME COURSE**
AMBLE — Conditions — \$1,400
1-P. W. Adios G. Bardier 3
2-Admiral Herbert Lachance 7-2
3-Jet Shadow D. White 4
4-Bacony Minhar Bergeron 9-2
5-Dean's Galle M. Ginzra 6
6-Rough Neck P. Dussault 8
8-Burton Hi Le P. Caldwell 8
5-Sovereign H. Lamarre 10
Aussi éligibles:
Tony Clap
Handy Maynard L. Lapage
- NEUVIEME COURSE**
AMBLE — Conditions — \$1,900
1-Belle Wilson C. Poulin 3
2-Active Bud B. Gled 7-2
3-Dean Leo J.G. Brocas 9-2
4-Play Rough G. Pilon 9-2
8-Baillargeon Baillargeon 6
4-Mac's Painter C. Dupré 8
5-Lester Hanover C. St-Pierre 8
1-Resse Rodney Laroche 10
- DIXIEME COURSE**
AMBLE — A réclamer — \$1,400
1-Grattan R. Direct Y. Poulin 3
2-Tommy Attorney R. Robillard 7-2
4-Lucky's Widower H. Ouellet 4
3-Miss Direct B. Lacey 6
5-Yankee's Pride G. Hese 8
7-Aton Victory Johnston 8
6-Pure Wick F. Brocas 10
Aussi éligibles:
Silver's Bullet P. Dussault
Little Miss Jerry E. Bradette

Québec 7 Springfield 4

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-Québec: Gendron 5:03
2-Québec: Gendron (Lacroix, Hanna) 4:01
3-Springfield: Holdaway (Rodger, Anderson) 14:13
4-Québec: Drolet
Price: Rivard 17:35
Punitions: Pelletier 14:42
Johnston 14:22
DEUXIEME PERIODE
3-Springfield: Amadio (Ménard) 2:45
6-Québec: Lacroix (Nolet, Gendron) 10:26
7-Springfield: Lucas (Ménard, Miller) 12:03
8-Québec: Drolet (Price, Sutherland) 14:27
9-Québec: Gendron (Hanna, Lacroix) 14:53
Punitions: Foley 3:53, Rodger 7:51
TROISIEME PERIODE
10-Québec: Sutherland 18:01
11-Springfield: Lucas (Miller, Ménard) 19:08
Punitions: Pelletier 6:44, Hanna 11:45, Hicks 19:22
LANCERS PAR:
QUÉBEC 16 16 9-45
SPRINGFIELD 17 14 17-48

Theford 5 Halifax 4

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aussi éligibles:
Punitions: Roy 6:37, 5:29, McDonald 1:40, Rice 10:04, Wright 10:54, Gaudette 11:13, Bellemare 17:19
DEUXIEME PERIODE
1-Theford Mines: Roy 5:38
2-Halifax: Thompson 8:08
3-Theford Mines: Perreault (Gagne, Tardif) 13:20
4-Halifax: Rice (Harvey, Brown) 16:00
Punitions: Houle 1:44, Smith (2 min), Brax, Sand 1: Prédette (2 min) 9:40, Gaudette 10:25, Harvey 13:52, Duquette 14:26, McDonald 18:41
TROISIEME PERIODE
5-Halifax: Rice (Smith) 3:40
6-Theford Mines: Duquette (Tardif) 4:28
7-Theford Mines: Boutin (Pradette, Brunet) 11:02
9-Halifax: Sheehan 11:23
9-Theford Mines: Perreault (Boutin) 17:05
Punitions: Brown 4:03
LANCERS PAR:
HALIFAX 11 12 13-46
THETFORD 13 13 14-40

Triomphe de Yarborough

ATLANTA. — Cale Yarborough a pris la mesure de ses deux plus dangereux concurrents, Richard Petty et Mario Andretti, hier, et il a conduit sa Ford 1967 à la victoire, dans les 500 miles d'Atlanta. Une foule record de 80,000 spectateurs a assisté à la compétition.

Chicago met un point final à sa saison en fracassant un record!

CHICAGO — Les Black Hawks de Chicago, vaincus samedi à Montréal, ont mis un point final à leur saison régulière, hier à New York, en fracassant un nouveau record de la ligue Nationale après avoir défait les Rangers au compte de 8 à 0. New York termine donc au 4ème rang du classement final de fin de saison.

Les Hawks, en marquant 8 buts dans cette joute, ont porté à 264 leur total de buts comptés cette saison. Ils ont ainsi brisé un record que détenaient les Canadiens de Montréal depuis cinq ans. Les Canadiens avaient en effet marqué un total de 259 buts au cours d'une saison.

C'était le dernier match du calendrier régulier pour les deux équipes en présence. Défaits 8 à 0, les Rangers ont ainsi subi leur pire revers, de la saison.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1-Chicago: Hay (6) 6:48
(Van Impe, Nestersen) 6:48
2-Chicago: Wharram (21) (Mohs, Mikita) 14:28
Punitions: Maeki 17:54

DEUXIEME PERIODE
3-Chicago: Hay (7) 2:53
(Nestersen, Hodge) 2:53
4-Chicago: D. Hall (35) 7:46
5-Chicago: Smith (1) (Mohs) 10:42

TROISIEME PERIODE
6-Chicago: Augusti (6) (Maki) 11:56
Punitions: Brown 3:38, Fleming 8:42, Hay 13:05, Gendron 13:27, Brown 13:54

LANCERS PAR:
CHICAGO 8 14 11-33
NEW YORK 16 5 15-33

Mais en finale canadienne MacDonnell abdique devant Erland Kops

WINNIPEG — Le Danois Erland Kops a remporté le championnat omnium de badminton samedi en triomphant du champion canadien Wayne MacDonnell 15-11, 15-11. Kops avait déjà remporté le titre canadien en 1961 et 1963.

MacDonnell était le premier Canadien qui atteignait la finale des simples masculins-omnium en neuf ans.

Kops et son partenaire Rolf Paterson ont cédé par 15-6, 15-7 dans la finale des doubles masculins devant les Anglais Roger Mills et Colin Bacon.

Sharp Smart, piloté par John Hayes, n'a pas fait mentir les connaisseurs en remportant l'épreuve principale d'hier en 2:03.2, disposant de Perfect Knight au fil de l'arrivée. Perfect Knight a tenté sa sortie dès la fin du demi mille, mais il n'a pu résister à la poussée de Sharp Smart, qui avait mérité le titre du deuxième meilleur juvénile au Canada. Au dernier, il a remporté \$4.50, \$2.00 et \$2.40. Perfect Knight a payé \$2.80 et \$2.30, tandis que Fotherland a terminé troisième et payé \$3.30.

Ligue Nationale

	P.J.	G.	P.	N.	B.P.	B.C.	Pts
Chicago	70	41	17	12	264	170	94
Montréal	70	32	25	13	202	188	77
Toronto	70	32	27	11	204	211	75
New York	70	30	28	12	188	189	72
Detroit	70	27	39	4	212	241	58
Boston	70	17	43	10	182	253	44

Le trophée Vézina passe à Glenn Hall et DeJordy

Les gardiens de buts Glenn Hall et Denis DeJordy, des Black Hawks de Chicago, ont remporté le trophée Vézina, cette saison, a annoncé hier soir officiellement la ligue Nationale de hockey.

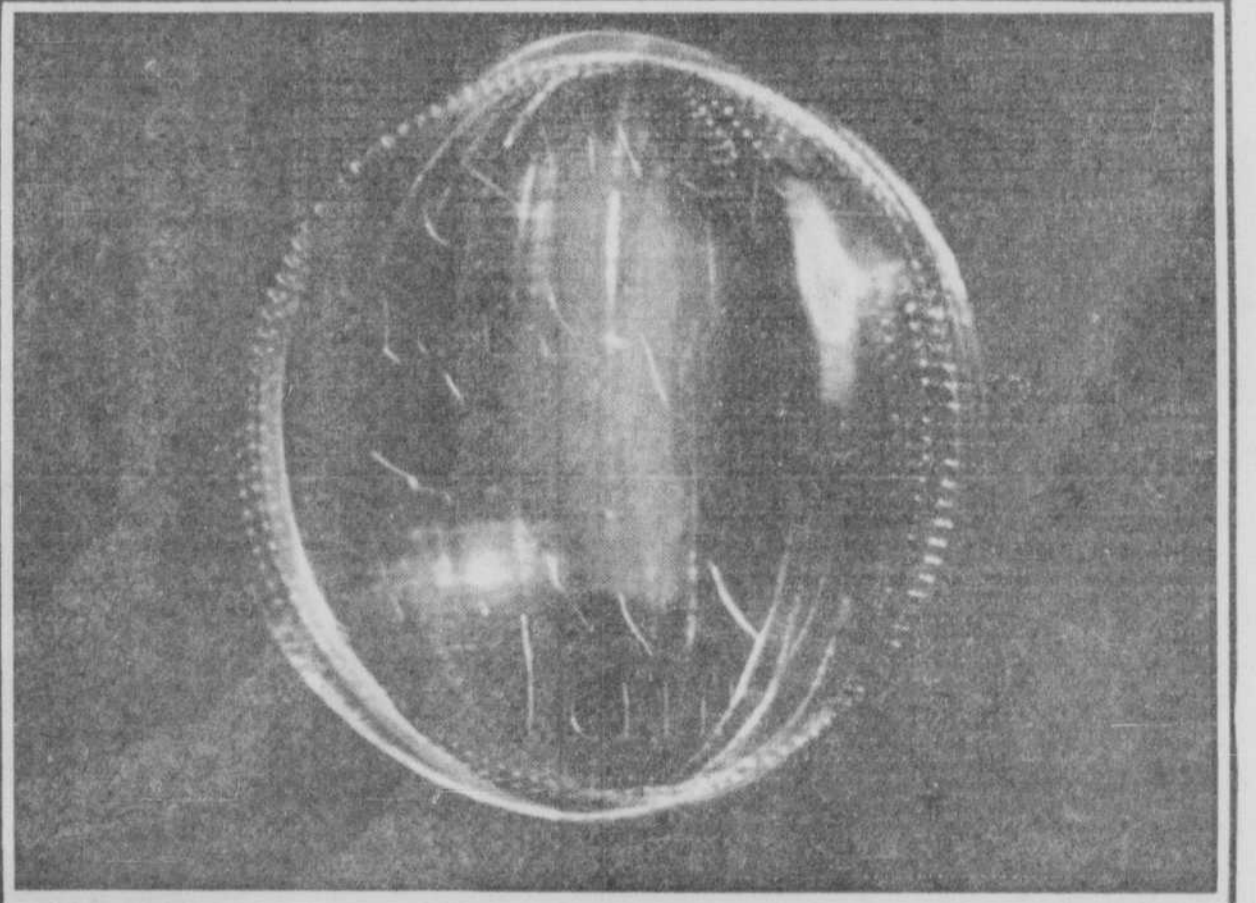
Ce trophée prestigieux est accordé chaque année aux meilleurs gardiens du circuit. Campbell qui ont joué un minimum de 25 parties pour l'équipe qui jouit de leurs services.

Québec 7 Springfield 4

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-Québec: Gendron 5:03
2-Québec: Gendron (Lacroix, Hanna) 4:01
3-Springfield: Holdaway (Rodger, Anderson) 14:13
4-Québec: Drolet
Price: Rivard 17:35
Punitions: Pelletier 14:42
Johnston 14:22
DEUXIEME PERIODE
3-Springfield: Amadio (Ménard) 2:45
6-Québec: Lacroix (Nolet, Gendron) 10:26
7-Springfield: Lucas (Ménard, Miller) 12:03
8-Québec: Drolet (Price, Sutherland) 14:27
9-Québec: Gendron (Hanna, Lacroix) 14:53
Punitions: Foley 3:53, Rodger 7:51
TROISIEME PERIODE
10-Québec: Sutherland 18:01
11-Springfield: Lucas (Miller, Ménard) 19:08
Punitions: Pelletier 6:44, Hanna 11:45, Hicks 19:22
LANCERS PAR:
QUÉBEC 16 16 9-45
SPRINGFIELD 17 14 17-48

Theford 5 Halifax 4

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aussi éligibles:
Punitions: Roy 6:37, 5:29, McDonald 1:40, Rice 10:04, Wright 10:54, Gaudette 11:13, Bellemare 17:19
DEUXIEME PERIODE
1-Theford Mines: Roy 5:38
2-Halifax: Thompson 8:08
3-Theford Mines: Perreault (Gagne, Tardif) 13:20
4-Halifax: Rice (Harvey, Brown) 16:00
Punitions: Houle 1:44, Smith (2 min), Brax, Sand 1: Prédette (2 min) 9:40, Gaudette 10:25, Harvey 13:52, Duquette 14:26, McDonald 18:41
TROISIEME PERIODE
5-Halifax: Rice (Smith) 3:40
6-Theford Mines: Duquette (Tardif) 4:28
7-Theford Mines: Boutin (Pradette, Brunet) 11:02
9-Halifax: Sheehan 11:23
9-Theford Mines: Perreault (Boutin) 17:05
Punitions: Brown 4:03
LANCERS PAR:
HALIFAX 11 12 13-46
THETFORD 13 13 14-40



en veux-tu? en v'là... dans les pages jaunes

Notre ville a de tout... belles boutiques, services pratiques, gens serviables, et vous les trouverez tous dans les Pages Jaunes. Disons, par exemple, que vous pensez de l'argent. Les Pages Jaunes donnent une liste de banques, compagnies de prêts et de financement, agents d'assurance, compagnies de fiducie, courtiers en placement, en immeuble, en valeurs et en hypothèques. En somme, quels que soient vos besoins, les Pages Jaunes vous guideront facilement et rapidement... que vos besoins financiers se chiffrent en dollars ou en sous tel qu'illustré ci-dessus. Prenez donc la bonne habitude de consulter les Pages Jaunes... car cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

cet annuaire comme cette ville a de tout!

POUR UNE PÊCHE SANS PAREILLE...

Mitchell
LE PLUS FAMEUX MOULINET AU MONDE
SENSATIONNEL... NOUVEAU... BAS PRIX... MITCHELL 320

EXIGEZ LES CANNES À PÊCHE "GOLD BOND" de HURON

HURON FISHING TACKLE INC.
103, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, P.Q.

Champion humilié!

MEXICO — Champion du monde poids plume, le boxeur mexicain Vicente Salvidar a été mis K.O. hier soir à Mexico... par un chauffeur de taxi.

Rendu furieux par un accrochage insignifiant entre leurs deux véhicules, le chauffeur de taxi a décroché au champion une droite fulgurante qui l'a projeté "pour le compte" sur le macadam de la capitale mexicaine.

Un nombre croissant d'objecteurs de conscience américains gagnent le Canada

NEW YORK — La guerre au Vietnam a provoqué aux États-Unis un phénomène qui n'avait pas été observé depuis plus de 150 ans : une émigration grandissante d'Américains vers le Canada.

La revue progressiste américaine "Ramparts" (qui a déjà fait éclater le scandale des subventions de la CIA à un nombre considérable d'organisations américaines étrangères et internationales) écrit, dans son numéro d'avril, que "jamais, depuis la guerre de 1812, autant de citoyens (américains) ne s'étaient enfuis au Canada pour y rester indéfiniment".

"Ramparts" révèle que 17.514 Américains ont émigré au Canada pendant la seule année 1966, et précise que ce chiffre représente une augmentation de 16 pour cent sur celui de 1965. De 2.500 à 3.000 de ces émigrants, ajoutés à la revue, sont des réfractaires au service militaire qui ne veulent pas aller se battre au Vietnam et qui préfèrent s'installer définitivement au Canada où ils trouvent d'ailleurs bon accueil. Aucune loi canadienne n'interdit à un étranger de se réfugier au Canada pour éviter l'appel sous les drapeaux dans son pays.

Ces émigrés, dont beaucoup sont des étudiants, poursuivent leurs études dans des collèges et universités canadiennes, ou trouvent facilement du travail dans les grandes villes industrielles du Canada anglais, comme Toronto. Dans cette ville, ainsi qu'à Montréal, des bureaux d'accueil ont été ouverts par les jeunes Américains pour venir en aide à leurs camarades réfractaires, évitant ainsi à ceux-ci d'avoir à s'adresser aux autorités canadiennes.

Mais tous les pacifistes ne peuvent évidemment chercher refuge au Canada et, pour ceux qui restent aux États-Unis, "Ramparts" énumère quelques moyens faciles — et légaux — qui peuvent être utilisés par les jeunes qui veulent se dérober au service militaire. Ils peuvent devancer l'appel en s'engageant dans la réserve. Ils peuvent également s'engager dans la police, le F.B.I., voire la C.I.A. C'est au conseil de révision, toutefois, que les possibilités d'être réformé paraissent les plus variées.

L'année dernière, précise "Ramparts", 300.000 jeunes gens ont été dispensés du ser-

vice militaire en répondant par l'affirmative à la question des psychiatres: "Avez-vous déjà eu l'envie de tuer ou de violenter quelqu'un?"

D'autres se présentent avec des certificats médicaux attestant qu'ils sont mentalement déséquilibrés ou qu'ils ont des maladies chroniques. D'autres enfin se vantent d'être homosexuels et se conduisent, devant le conseil de révision, de manière telle qu'il n'y ait aucun doute sur leurs moeurs particulières. "Si vous n'osez le montrer en public, écrit "Ramparts", il vous est conseillé de porter des sous-vêtements de dentelle et d'embrasser le psychiatre".

Finalement, "Ramparts" cite comme mesure efficace: fumer des cigarettes imprégnées d'encens pour faire des "laches" sur les poumons, arriver au conseil de révision sous l'effet du L.S.D., commettre un crime, être inscrit sur la liste noire du ministère de la justice, contracter une maladie vénérienne...

L'Inde lance un appel aux pays riches, dont le Canada, pour écarter la menace de la famine

NOUVELLE-DELHI — L'Inde va demander cette semaine à dix pays "riches" une aide alimentaire, pour écarter la menace de la famine, et 1.200.000.000 de dollars pour relancer son économie.

Six hauts fonctionnaires de la Nouvelle Delhi, venus participer à la réunion annuelle du consortium pour l'aide à l'Inde, patronné par la Banque mondiale (BIRD) présenteront les demandes indiennes. Les États-Unis contribuent généralement pour moitié aux fonds du consortium, dont les neuf autres pays membres sont, par ordre d'importance, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, Japon, Canada, Italie, France, Pays-Bas, Belgique et Autriche.

C'est la première fois que l'Inde demandera au consortium une aide alimentaire en plus des crédits d'assistance économique, attribués chaque année depuis 1961. Cette innovation résulte non seulement de la gravité de la situation alimentaire, mais aussi de l'insistance des États-Unis pour qu'ils ne soient plus seuls à nourrir l'Inde. C'est ainsi que les trois millions de tonnes de céréales américaines promises pour le deuxième semestre de cette année ne seront livrées que si les autres pays font un effort équivalent.

Le gouvernement indien tient d'autant plus à convaincre les pays du consortium à faire un effort supplémentaire sur le plan agricole que l'estimation officielle du déficit de céréales jusqu'à la prochaine récolte d'automne est passée de dix à treize millions de tonnes, à la suite de l'insuffisance de la récolte d'hiver.

En ce qui concerne l'aide économique, l'Inde est avant tout intéressée par l'attribution de nouveaux et importants crédits qui lui permettraient de recevoir les matières premières et l'équipement nécessaire à la relance de sa production industrielle qui est au bord de la récession. L'Inde espère recevoir cette année au moins autant que l'an dernier, c'est-à-dire neuf cents millions de dollars.

Consommation de vache dans le Bihar
CALCUTTA — Des Hindous de la région de Palamou, dans (Suite à la page 7)

Premier affrontement sérieux entre les gaullistes et l'opposition à l'occasion de l'élection du président de la Chambre

PARIS — Le premier affrontement entre la majorité gaulliste et l'opposition a lieu aujourd'hui au parlement français à l'occasion de l'élection du président de la nouvelle Assemblée nationale.

Le président sortant, M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, gaulliste de la première heure, aura comme adversaire l'un des leaders de la gauche non communiste, M. Gaston Defferre, maire de Marseille, qui bénéficiera des suffrages communistes et d'une grande partie des voix centristes.

Disposant en principe de la majorité absolue des 496 députés — soit 244 voix, M. Chaban-Delmas devrait pouvoir l'emporter. Cependant, l'étroussure de la majorité gouvernementale et le fait que le vote est personnel et secret font qu'une surprise n'est pas à écarter. Rien n'est joué à l'avance.

Si le président de l'Assemblée nationale élu pour la durée de la législature c'est-à-dire cinq ans sans dissolution éventuelle devait être un membre de l'opposition, les relations entre le pouvoir exécutif que dirige le général de Gaulle, et le pouvoir législatif deviendraient difficiles. L'enjeu est par conséquent d'importance et la présence effective au Palais Bourbon des élus gaullistes est une nécessité absolue. D'autant plus que la présidence de l'Assemblée n'est pas seule en cause.

Jeudi, les députés devront désigner leurs commissions de travail la encore, l'opposition de gauche se montrera très offensive. Or, il est essentiel que les présidents des commissions soient pour le plus grand nombre membres de la majorité, faute de quoi la "conférence des présidents" (dont les décisions sont capitales puisque c'est elle qui établit le programme de travail et organise les débats de l'assemblée) pourrait être dominée par les représentants de l'opposition, d'où nouvelle situation tendue entre les deux pouvoirs.

Mais, pour rester majoritaires, les élus gaullistes ont besoin de l'apport des suffrages des 22 ministres élus députés les 5 et 12 mars derniers. En raison de l'incompatibilité constitutionnelle entre les fonctions gouvernementales et le mandat parlementaire, les ministres ont dû démissionner pour pouvoir participer aux différents votes. Le nouveau gouvernement ne sera constitué qu'à la fin de la semaine prochaine, lorsque le président de l'assemblée et ceux des commissions seront désignés.

Les remplaçants des députés appelés à faire partie du nouveau cabinet ne pourront venir siéger au Palais Bourbon qu'au terme d'un délai d'un mois. C'est pourquoi les observateurs estiment que le gouvernement futur ne soumettra à l'approbation du parlement aucun texte de loi essentiel avant le début de mai. Il attendra que la majorité gaulliste soit de nouveau au complet pour provoquer tout débat important. Mais l'opposition tentera sans doute de mettre le gouvernement en difficulté — si elle en trouve la possibilité — pendant ce délai d'un mois.

Pékin : nouvelle offensive contre le président Liou

PEKIN — Un film historique vieux de dix-huit ans a fourni le prétexte qui a permis d'ouvrir enfin au grand jour le "dossier Liou Chao-chi". Pour la première fois dans le journal très officiel qu'est le "Drapeau Rouge" et sous la plume d'un des principaux idéologues de la révolution culturelle, c'est tout le passé politique du chef de l'État qui est impitoyablement condamné.

La campagne ainsi engagée et que doit marquer, après une préparation psychologique qui va crescendo depuis vendredi, un grand meeting de critiques le 4 avril, ne paraît plus pouvoir s'arrêter avant la décision. Celle-ci affecterait sans doute tant M. Liou Chao-chi que le secrétaire général du parti communiste, M. Teng Hsiao-ping, également mis en cause par le "Drapeau Rouge".

Car les implications du réquisitoire de M. Chi Pen-Yu, membre subalterne du groupe de révolution culturelle du Comité central, vont loin; Si Liou Chao-Chi a autorisé en 1950 la diffusion du film "Histoire secrète de la cour des Tchang", c'est parce qu'il n'avait cessé de suivre la politique de capitulation vis-à-vis de l'impérialisme. C'est antérieurement à 1936, c'est-à-dire à l'attaque japonaise contre la Chine, que Liou aurait déjà préconisé des concessions à l'égard du Kuomintang. Cette ligne, Liou l'aurait, à en croire l'article, suivie avec constance jusqu'à la révolution culturelle.

On peut donc se demander si M. Liou Chao-Chi, à la veille de la révolution culturelle qui renversa la vapeur, préconisait encore une politique de concessions à l'égard des États-Unis sur le conflit essentiel qui concerne la Chine, celui du Vietnam.

Après plusieurs mois d'un débat qui a dû être serré, ce problème-clé, qui pourrait expliquer les véritables raisons du bouleversement en cours, paraît enfin posé.

Autre révélation à en croire M. Chi Pen-Yu: M. Liou Chao Chi aurait commis une autre trahison non moins grave: il aurait "vainement espéré et recherché un com-

promis avec l'impérialisme pour en obtenir la compréhension et l'assistance". Dans cette entreprise, on retrouve un groupe d'idéologues aujourd'hui destitués, mais qui avaient précédemment la réputation bien établie d'intransigeance.

Pour mettre les points sur les "i", le quotidien de l'intelligentsia "Kuan Ming Jih Pao" livrait hier matin à l'édification de ses lecteurs le scénario complet du film ultra-réactionnaire que M. Liou Chao-chi est accusé d'avoir autorisé contre l'avis de M. Mao Tse-toung et en dépit de l'opposition vigoureuse de son épouse Chiang Ching, apparemment la seule qui était alors clairvoyante.

Tout Pékin était convaincu, à la suite de diverses indications, que le mois d'avril serait décisif. On n'assistera pas, comme il avait été annoncé, au retour en masse des gardes rouges dans la capitale. Mais le rideau se lève sur un nouvel épisode dramatique de la querelle qui oppose ces deux compagnons de la première heure que furent Mao Tse-toung et Liou Chao-chi. Le conflit dépasse même leurs personnes. Deux lignes s'opposent encore. Dans la Chine entière, d'après la presse chinoise, très alarmiste depuis quelques jours, les "réactionnaires" sont loin d'avoir désarmé et engagé encore des contre-offensives.

Climat tendu à Aden où est arrivée la mission de l'ONU

ADEN — La mission d'enquête des Nations unies en Arabie du sud est arrivée hier soir à Aden, en pleine grève de protestation organisée par les mouvements nationalistes.

qu'il était très difficile "de dire quelque chose actuellement". M. Guerrero a ajouté qu'il pensait néanmoins que le séjour de la mission serait de "quelques semaines".

M. Perez Guerrero (Venezuela, chef de cette mission) composée de trois personnalités a déclaré: "Nous restons aussi longtemps que cela sera nécessaire pour l'accomplissement de notre mission". Bien qu'il ait précisé

Les trois membres de la mission, qui venaient de Djeddah ont été conduits directement de l'aéroport à leur hôtel, situé sur la côte et soigneusement gardé. Sur le toit de l'hôtel une mitrailleuse est en batterie et tous les logements des alentours ont été évacués. L'hôtel est lui-même entouré d'un cordon de fils de fer barbelés.

On ne signale jusqu'à présent que des incidents insignifiants et les observateurs ne pensent pas qu'il se passera grand chose avant quelques heures, en raison, disent-ils, de l'heure tardive d'arrivée de la mission. Le "Front de libération du sud du Yémen occupé" (FLOSY) a en effet ordonné des manifestations pour protester contre le fait que l'ONU ne reconnaît pas comme représentant le peuple d'Arabie du sud. L'organisation rivale "Front national de libération" a également lancé un ordre de grève.

C'est le moment de voir grand en ouvrant bien grande notre porte.

Nous, du Canadien Pacifique, déroulons un tapis rouge de 85.000 milles de longueur. De votre porte, il s'étend à travers le monde. Il lance la plus cordiale des invitations: "Bienvenue au Canada".

N'est-ce pas l'année de le faire? C'est l'année du centenaire. L'Expo 67 à Montréal. Les Jeux pan-américains à Winnipeg. C'est fête d'un bout à l'autre du Canada.

Nous allons donc vous amener des visiteurs. Dans nos avions et dans nos bateaux. Nos trains leur feront découvrir le Canada. Ils resteront dans nos hôtels. Ou chez vous.

Chaque visiteur a bien droit au tapis rouge des grandes occasions.

Canadien Pacifique
À votre service de mille et une façons.



PARIS — Le général de Gaulle offrira à l'Élysée un déjeuner en l'honneur de M. Hubert Humphrey, vice-président des États-Unis, le 7 avril prochain, apprend-on de source sûre.

Ce déjeuner sera précédé d'un entretien en tête-à-tête.

